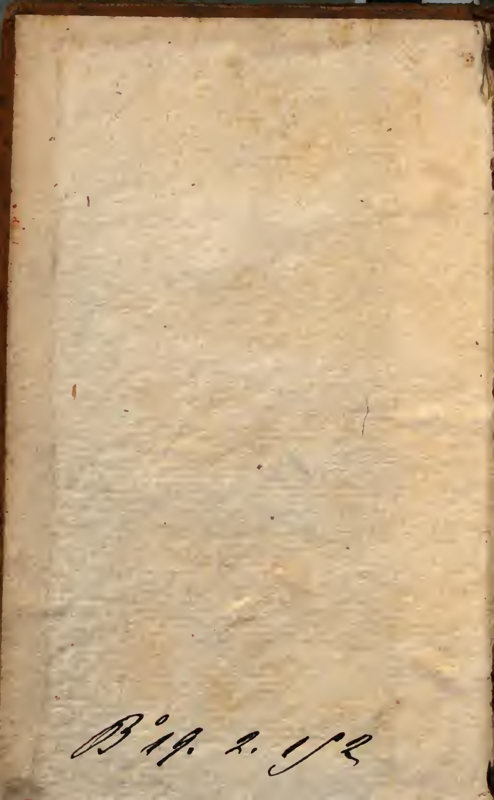



B 19. 2. 152

# NOUVEAU TRAITE'
## DE LA
# CIVILITÉ
## QUI SE PRATIQUE EN FRANCE
PARMI LES HONNE'TES GENS.

*NOUVELLE EDITION*
*revûë & augmentée.*



A LYON,

Chez BARTHELEMY MARTIN,
Marchand Libraire, ruë Merciere.

---

M. DCC.
*AVEC PERMISSION.*



# A MONSEIGNEUR LE DUC DE CHEVREUSE.



ONSEIGNEUR,

*On s'étonnera avec raison, de voir que je vous offre une chose si peu proportionnée à Vôtre Illustre Nom, & à vos grandes Qualitez. En effet MONSEIGNEUR, je suis confus*

*moi même, de ne presenter une instruction pour de jeunes gens, à un Seigneur que la Sagesse a perfectionné avant l'âge ; que la Nature a partagé d'une élevation d'ame, & d'une force d'esprit capable de penetrer les choses les plus sublimes ; qu'une éducation digne de ces beaux talens, a rempli des plus belles lumieres ; & qu'un Genie singulier pour des occupations serieuses, & particulierement pour la Guerre, dérobe dés long-tems à toutes ces petites productions.*

*Mais comme pour satisfaire aux instances que l'on m'a faites de travailler à ce Traité ; je m'y suis appliqué le plus*

*qu'il m'a été possible, & que neanmoins j'ai vû que plus je remplißois mon sujet, plus il y avoit de vuide; que plus je disois de choses plus il en restoit à dire : Je me suis avisé enfin d'un heureux expedient pour suppléer tout ce qui se pouvoit remarquer sur cette matiere, sans que je fusse obligé de m'étendre davantage : Et tout ce secret, MONSEIGNEUR, est de Vous proposer Vous même pour modele de la Civilité, je suis assuré qu'en Vous voyant, & qu'en imitant la douceur & l'honnêteté qui vous sont si naturelles, on n'a plus besoin de Livre ny d'étu-*

*de. C'est avoir appris tous les Preceptes de la bien-seance que de Vous avoir bien obser vé : & de ma part, c'est mettre la derniere main à un Ouvrage d'une étenduë infinie, que de proposer en Vôtre Illustre Personne, comme je fais, un Exemplaire achevé, un Livre vivant & parfait.*

*A Vôtre égard, MONSEIGNEUR, je ne suis pas en peine de Vous faire approuver la liberté que je prends. Vous avez naturellement trop de bonté, pour refuser d'obliger qui Vous pouvez : Vous avez trop d'honnêteté, pour ne pas prendre mon intention en bonne*

*part : Vous avez trop de Iustice, pour ne pas souffrir que je Vous donne des marques de la veneration que je Vous dois : Et Vous avés enfin trop de complaisance, pour ne pas agréer le zele d'une personne, quoi qu'indigne, qui est plus qu'elle ne peut exprimer,*

*MONSEIGNEUR,*

Vôtre tres-humble & tres-obéïssant Serviteur.
I. M.

# AVERTISSEMENT.

CE Traité n'avoit pas été fait pour être imprimé, mais seulement pour satisfaire un Gentilhomme de Province, qui avoit prié l'Auteur, comme son ami particulier, de donner quelques Preceptes de Civilité à son fils, qu'il avoit dessein d'envoyer à la Cour, en sortant de ses études & de ses exercices.

Ces Preceptes mêmes n'avoient été donnés qu'à diverses fois, & par lettres; mais enfin quantité de personnes de merite & de qualité en ayant eu communicatiõ, & plusieurs fragmens de l'Ouvrage étant passez en differentes mains, on se resolut de les faire imprimer, chacun estimant qu'ils seroient tres-utiles, non seulement aux personnes qui ont des enfãs à élever; mais peut-être aussi à ceux qui bien qu'avancez en âge, ne sont pas pourtant assez instruits de la politesse & de l'honnêteté que l'on doit obser-

ver dans le commerce du monde.

Ce dessein s'executa en effet, mais avec tant d'empressement, que l'Auteur n'en fut point averti,& même on ne mit sous la presse que quelques-unes de ses lettres ; laissant d'un côté les principales, dont on n'avoit point de connoissance,& ajoûjtát d'ailleurs plusieurs choses qui n'avoient jamais été dans les originaux.

Cependant ce petit essay ne laissa pas d'avoir cours,tout imparfait qu'il étoit ; mais comme s'il n'eût fait qu'irriter la passion que plusieurs honnêtes gens ont pour l'éducation de la jeunesse,ils convierent non seulement l'Auteur de revoir lui-même l'Ouvrage;mais même pour satisfaire à la priere que l'Imprimeur leur avoit faite;ils envoyerent aussi grand nombre d'observations nouvelles,qui sont toutes tres-utiles & tres-judicieuses.

C'est pourquoi l'Auteur voulát aussi contribuer de sa part à perfectionner ce Livre,que l'on peut appeller maintenant l'Ouvrage de tout le Monde, il l'a revû & corrigé ; retranchant ce qui étoit superflu pour lui donner

une meilleure forme,& étendant plusieurs Preceptes qui sembloient trop concis pour leur importance. Il a fidelement inseré les observations qui lui ont été communiquées, & n'a enfin rien oublié lui-même de ce qui luy est venu dans l'esprit, pour accommoder cette instruction à toutes sortes de rencontres & de personnes.

C'est même dans cette vûë qu'il a touché quelque chose de la civilité des Dames, afin que cet Ouvrage fût plus utile aux deux sexes.

Mais comme je n'entrepris ce travail que pour les honnêtes gens; ce n'est qu'à eux que je l'adresse, & particulierement à la jeunesse, qui peut tirer quelque utilité de ces petits avis, chacun n'ayant pas la commodité ni le moyen de venir à Paris & à la Cour, pour y apprendre le fin de la politesse.

Mais afin que cela se fît avec plus de succés, il seroit à souhaiter que l'on voulût veiller sur les enfans, & leur rendre par de bons principes de Morale, l'Esprit docile, & susceptible des Preceptes de la vie du mon-

de : Car autrement c'eſt jetter de bon grain dans des epines, & ſemer des terres incultes. Il y a un excellent Livre, intitulé *l'Education Chrétienne des Enfans*, imprimé depuis quelques années, qui peut être d'un tres-grand ſecours à ceux qui en ont à élever.

Et pour ceux qui ſont plus avancez dans l'âge, il eſt bon de les avertir de lire toûjours conjointement avec cette Inſtruction, un Traité qui luy eſt cõtemporain, intitulé *l'Education d'un Prince*, qui eſt composé de divers Ouvrages de deux des plus grands Genies de ce ſiecle. Il eſt abſolument neceſſaire qu'ils le liſent, pour ſe former l'eſprit de ces belles connoiſſances ; & qu'ils tâchent de pratiquer les Vertus qu'ils y apprendront, autant qu'elles auront de rapport à leur condition, afin que la Civilité ſoit ſoûtenuë de principes ſolides, & qu'elle ſerve enſuite d'ornement à leur ſageſſe ; au lieu que ſans cela elle ne ſerviroit que de couverture à leur peu de merite.

Mais ſur tout, il eſt important qu'ils liſent & qu'ils étudient ſoig-

neusement le *Traité de la Civilité Chrêtienne*; lequel se trouve si à propos inseré dans le même Livre, pour établir plus solidement les principes de la Civilité commune, qu'on peut dire que ces excellens Maîtres sont comme venus d'eux-mêmes à nôtre secours.

Car leur Traité servant pour la Theorie & les principes generaux de la Civilité, & le nôtre pour la pratique & le détail particulier de l'honnête bien-seance; celuy-là pourroit passer pour une Premiere Partie, & celui-ci pour une Seconde; ces deux Pieces faisant ensemble comme un Ouvrage complet sur cette Matiere; si toutesfois le nôtre, qui n'est fait que de materiaux simples & de bas prix, pour former une piece d'architecture dans le corps de cet Edifice, & avoir du rapport avec un Ouvrage qui est enrichi & orné de pierres exquises & précieuses.

# TABLE DES CHAPITRES contenus dans ce Livre.

## *PERMISSION.*

SUR la Réquisition de la Veuve de FLEURY MARTIN, à ce qu'il lui soit permis de faire reimprimer le Livre intitulé : *Traité de la Civilité qui se pratiqué en France*, attendu que le Privilege accordé pour dix années à Helie Josset, le 16. Novembre 1670. est expiré.

Veu ledit Privilege, je consens pour le Roi, à la permission Réquise : A Lyon le 20. Decembre 1685.

VAGINAY.

Permis d'imprimer ce 20. Decembre 1685.

DESEVE.

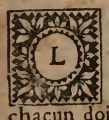
NOUVEAU



# NOUVEAU TRAITÉ DE LA CIVILITÉ QUI SE PRATIQUE EN FRANCE, Parmi les honnêtes gens.

## CHAPITRE I.

*De quoi il s'agit dans ce Traité, & en quoi consiste la Civilité.*



LA Civilité dont nous prétendons donner icy des regles, n'est que la modestie & l'honnêteté que chacun doit garder dans ses paroles & dans ses actions : car il n'est

pas queſtion, ce me ſemble, de la bonne grace, ou d'un certain air & attrait, qui eſt comme naturel dans les actions de certaines perſonnes, leſquelles ont un talent particulier de la nature pour plaire en tout ce qu'elles font, & pour ne déplaire jamais quoi qu'elles faſſent. On ne ſçauroit donner des préceptes certains pour acquerir cet heureux agrément, puiſque c'eſt une pure liberalité de la nature.[a]

[a] Gaudeant benè nati.

Mais comme c'eſt fort peu de choſe de plaire ſeulement aux yeux du corps, ſi nous n'avons en même-tems le bonheur de plaire aux yeux de l'ame; ce n'eſt pas auſſi ce charme exterieur que nous devons ſeulement rechercher, comme le principe de la veritable politeſſe: nous devons aſpirer à quelque choſe de plus ſolide, qui marque la bonne diſpoſition du dedans plûtôt que la belle diſpoſition de dehors.[b]

[b] Neque enim solùm corporis qui ad naturâ apti unt; ſed

En effet, ſi nous nous attachions ſeulement à cette bonne grace exterieure, il ſe rencontreroit que ceux qui ont quelque notable incommo-

dité corporelle passeroient pour des monstres dans la vie civile ; au lieu qu'ayant l'ame belle & bien cultivée leurs actions peuvent être aussi agreables, que celles des personnes les mieux faites. c

Je trouve donc que pour établir les regles de la veritable politesse, il ne faudroit que bien déduire celles de la bien-seance. Or cette bien-seance n'étant autre chose qu'une certaine modestie ou pudeur honnête qui doit accompagner toutes nos actions, c'est proprement de cette vertu qu'il seroit à propos de parler, si nous en étions capables ; puisque ce seroit enseigner tout d'un tems le moyen d'acquerir cette politesse, & cét agrément qui sçait bien nous concilier l'affection & l'applaudissement du monde.

multo etiam magis animi motus probandi, qui item ad naturam accommodati sunt. *Cic. lib.* 1 *off.*

r Modestia est per quam pudor honestatis claram & stabilem comparat auctoritatem *Cic. Rh.*

## CHAPITRE II.

*La définition, les circonstances, & les differentes especes de la civilité.*

LEs Anciens l'ont définie ; *une science qui enseigne à placer en son veritable lieu ce que nous avons à faire ou à dire.* [d] Or nous ne sçaurions pratiquer cette science, si nous n'observons exactement les quatre circonstances qui suivent. La premiere est *de se comporter chacun selon son âge & sa condition.* La seconde *de prendre garde toûjours à la qualité de la personne avec laquelle on traite.* La troisiéme *de bien observer le tems.* Et la quatriéme *de regarder le lieu où l'on se rencontre.* Ces regles qui vont à se connoître soi-même, à connoître les autres, à observer les lieux & le tems, sont si necessaires, que si l'une des quatre manque, toutes nos actions, de quelque bonne

[d] Scientia earũ rerum quæ agẽtur aut dicẽtur, loco suo collocãdarum. *Cic. lib. 2. off.*

intention qu'elles partent, paroiſſent inciviles & difformes.

Mais il ſeroit bien difficile de donner des regles ſi exactes de la modeſtie, qu'elles puſſent ſe rapporter à tous les hommes en general, à tous les lieux du monde, & à tous les tems de la vie, on ſçait que ce qui eſt bien-ſeant chez quelques nations, eſt ridicule chez d'autres : qui ceſque eſt agreable, & quelquefois même édifiant en un païs, eſt offenſant & ſcandaleux dans un autre : Enfin que ce qui eſt à propos en un certain tems déplaît & importune bien ſouvent un moment aprés.

A cauſe donc de cette varieté, nous nous déterminerons à traiter ſeulement de la bien-ſeance qui peut être en uſage parmi les Chrêtiens, & particulierement en France : & nous tâcherons enſuite par quelques diviſions, & quelques exemples, d'en faire voir plus diſtinctement la pratique.

Au reſte pour ce qui regarde les ambaſſades ou autres ceremonies publiques, ſoit en France, ſoit dans les

païs étrangers ; on en peut consulter les ceremoniaux, & ceux qui ont voyagé, ou qui en sçavent la pratique & l'usage, pour aprendre d'eux à se conduire en ces occasions.

Et en effet, qui pourroit ici marquer les mœurs de toutes les differentes nations, vers lesquelles les jeunes gens que nous prétendons instruire peuvent faire voyage ? & quelles regles de civilité en peut-on donner ; puisque les unes n'en ont point du tout, si on les compare à la civilité Françoise, les autres en ont de toutes differentes, & dont l'idée corromproit plûtôt l'esprit de cette jeunesse, qu'elle ne l'édifieroit ; & les autres en ont trop, c'est à dire que toutes leurs manieres sont si compassées, si étudiées, & si reglées, que c'est comme se mettre en métier que de vouloir les apprendre : Outre que de les sçavoir, ce n'est nullement sçavoir la civilité : car elle doit être éternelle, n'étant autre chose que la modestie : qui ne prescrit pas le nombre des pas, ny certaines paroles affectées comme l'hypocri-

ſie, mais qui remplit l'eſprit d'un mépris Chrêtien de ſoy-même, & d'une eſtime pour tous les autres.

Il ne faut donc pas ſe mettre en peine de ce que nos jeunes gens n'aprendront point toutes ces differentes ceremonies dans ce Livre; car on eſt aſſuré que pourveu qu'ils puiſſent aprendre cette modeſtie dont nous voulons traiter, qui eſt la veritable civilité, ils ne paſſeront point pour incivils en quelques lieux qu'ils aillent, & qu'ils ſeront au contraire civils en tout païs, s'ils le ſont à la mode de France.

Or pour le dire en peu de mots, cette modeſtie dont nous entendons parler, n'eſt autre choſe à le bien prendre que l'humilité. Je ſçai bien, & nous en avons l'experience tous les jours, qu'il y a quantité de perſonnes qui paſſent dans le monde pour forts civils & forts honnêtes, & qui toutefois, ne ſont pas humbles, couvrant ſous cette modeſtie apparente beaucoup de vaine gloire

& d'amour propre : [e] Mais toûjours s'ils n'ont pas d'humilité, ils font semblant d'en avoir ; & cela même sert de preuve aux principes que nous établissons, & fait voir que l'on ne peut être modeste si on n'est humble, ou que la modestie n'est autre chose que l'humilité : Dieu ensuite juge de la sincerité ou de la fausseté du cœur. Et il en juge en sorte que nous voyons qu'il confond ces ames doubles en ce que quelque étude qu'elles apportent à se cacher sous cette humilité feinte, on les découvre toûjours, & on les fuit, & tous leurs pieges: C'est donc la veritable humilité qui doit être le fondement de nos actions.

Cette vertu étant bien pratiquée, je dis même par les personnes de la premiere qualité, le rang que l'on tient, ou de la naissance, ou de la fortune, n'en exemptent personne, & les grands n'étant veritablement grands aux yeux des Sages, qu'autant qu'ils sont humbles & vertueux, cette humilité, dis-je, étant bien pra-

[e] L'humilité n'est souvẽt qu'une feinte soûmission, dõt on se sert pour soûmettre les autres; c'est un artifice de l'orgueil qui s'abaisse pour s'élever; Et biẽ qu'il se transforme en mille manieres il n'est jamais mieux déguisé & plus capable de tromper que lors qu'il se cache sous la figure de l'humilité. Refl. x. mor. 254.

tiquée, n'est autre chose que l'honnêteté & la modestie dont il s'agit.

Or cette vertu consistant, non seulement à ne présumer rien d'avantageux de soy-même ; mais aussi à préferer sur toutes choses la satisfaction & la commodité des autres à la sienne propre ; jusqu'à avoir de l'horreur pour tout ce qui peut fâcher ou desobliger quelqu'un ; [f] c'est être veritablement modeste que d'être dans cette disposition. La raison est, que comme il n'y a rien qui rebute davantage & qui soit plus insupportable que l'orgueil & la vanité ; il n'y a rien aussi qui soit plus agreable, plus touchant, & qui gagne plus le cœur, que l'affabilité & la soûmission. C'est un caractere que Dieu a imprimé à toutes les vertus qui émanent de lui, de fraper les yeux, & d'attendrir le cœur de ceux qui les voyent pratiquer : Mais sur tout il a revêtu l'humilité de cette gloire.

D'où vient même que quelque deffaut d'adresse qui se rencontre dans les actions des personnes hum-

[f] Modestia provenit ex quadam dulcedine affectus, quæ quis horret omne quod potest aliũ constristari. *S. Thom. 2. 2. qu. 157. artic. 3.* Justitiæ partes sunt non violare hominẽ verecundiæ non offendere. *Cic. lib. 1. off.*

bles & modeſtes, elles ont neanmoins l'avantage, que bien loin que l'on s'en choque, on le prend en bonne part & on l'excuſe ; au lieu que de quelque politeſſe qu'un homme fier & ſuperbe accompagne ce qu'il fait, tout déplaît, tout offenſe.

La modeſtie eſt donc l'effet de l'humilité, comme la bien-ſeance de nos actions eſt l'effet de nôtre modeſtie.

## CHAPITRE III.

*Le diſcernement des choſes bien-ſeantes d'avec les mal-ſeantes ſelon l'uſage.*

IL faut ajoûter de plus le diſcernement des choſes honnêtes & deshonnêtes, convenables, & diſconvenables : car bien qu'un homme fût humble, ſi en même-tems il étoit ſtupide, ou qu'il voulût faire le ſingulier, il ne paſſeroit jamais ny pour modeſte, ny pour civil, & ne ſeroit nullement propre à vivre

parmy les honnêtes gens. Or pour faire le discernement des choses qui sont bienseantes d'avec celles qui ne le sont pas, il seroit en premier lieu à desirer que l'on eût naturellement bon sens & bon jugement, pour de soy-même connoître la qualité differente de chaque chose : car bien souvent, faute d'esprit, on s'égare, & on prend le change, faisant misteres des choses frivoles, & passant au contraire legerement par dessus beaucoup d'autres qui sont tres considerables.

En second lieu il faudroit observer exactement ce que l'usage a étably parmy nous pour honnête, & éviter de même aussi tout ce qu'il a condamné comme indecent.

En troisiéme lieu, on devroit bien prendre garde de ne pas confondre la familiarité avec la bien-seance.

Pour le premier, on n'a point de précepte à donner, c'est un bien qui nous vient de la nature sans le secours de l'art : si ce n'est peut-être que par une bonne éducation & par une étude, & application extraordi-

naire sur nous-mêmes, nous ne corrigions & rectifions en quelque façon le défaut de la nature.

Pour le second, il faut sçavoir que cet usage s'est formé tant du consentement general des honnêtes gens, que par la bien-seance même dont la nature a donné les premieres regles. Cet usage se l'est proposée comme son guide & son modéle, pour le suivre dans les choses qu'elle même nous suggere être bonnes & honnêtes, & pour imiter sa pudeur & sa retenuë dans celles qu'elle juge indecentes. [g]

Par exemple, elle nous a tellement obligez de nous conduire selon les talens qu'elle nous a donnez, [h] que si nous prétendons passer ces bornes, en nous contrefaisant, soit dans la parole, soit dans l'action, comme il arrive à plusieurs qui se font la voix languissante, ou la langue grasse, & qui affectent un certain marcher, & des gestes qu'ils n'ont point de la na-

g Quod si sequamur docilé naturam unquam aberrabimus. *Cic. ibid.*

h Admodum autem tuë[n]da sunt sua cuique non vitiosa, sed tamē propria, quæ facilius decorum tueatur *Ibid.* On n'est jamais si ridicule par les qualités que l'on a, que par celles que l'on affecte d'avoir. *Reflex. mor.*

ture, la contrainte & l'irregularité paroissent aussi-tôt, & l'amour que l'on a pour la simplicité y fait trouver une indecence qui rebute & qui choque. [i]

De même la nature ayant voulu cacher certaines parties de nôtre corps, & certaines actions ; le consentement & l'usage s'accordent tellement à les tenir cachées pour garder l'honnêteté, que celuy-là passeroit pour le plus deshonnête du monde, qui découvriroit publiquement ce qui ne se doit point découvrir, ou feroit quelques actions, & profereroit quelques paroles pour les exprimer contre l'honneur, pour ainsi dire, & la pudeur de la nature. [k]

Pour les autres actions dont la nature ne se cache point, & qui nous sont cependant communes avec les animaux, comme cracher, tousser, éternuer, manger, boire, &c. parce que la raison nous dicte naturellement, que plus nous nous éloignons de la maniere des bêtes, plus nous

i Id maximè quemque decet, quod est cujusque suũ maximè. *Cic. Id.* In Omni genere quæ sunt recta & simplicia laudantur. *Ibid.*

L'imitation est toûjours malheureuse Et tout ce qui est cõtrefait déplait, avec les mêmes choses qui charment, lors qu'elles sont naturelles. *Refl. mor.* 145.

K Quæ enim natura occultavit, eadem omnes qui sana mente sunt, removent ab oculis, ipsique necessitati dant operam, ut quàm occultissimè pareant, *Cic. Ibid.*

nous approchons de la perfection où l'homme tend par un principe naturel, pour répondre à la dignité de ſon être, le conſentement de l'honnêteté veut auſſi, que puiſque l'on ne peut ſe diſpenſer de ces actions, qui ſont naturellement indiſpenſables, on les faſſe le plus honnêtement, c'eſt à dire, le moins approchant des bêtes qu'il eſt poſſible.

Il en eſt de même de certaines choſes qui ne dépendent point de la nature, mais que ce même conſentement a introduites de tout tems parmi nous, comme de ſe découvrir la tête pour témoigner nôtre reſpect; de donner le pas à une porte, le haut bout dans une chambre ou à table, la main droite ou le haut du pavé dans une ruë, &c. Car ces choſes ſont auſſi tellement de l'eſſence de la civilité, que ſi un homme n'ôte pas le chapeau pour saluër, juſqu'aux perſonnes de la plus petite condition qui l'auroient ſalué le premier, il paſſera pour un homme tres-incivil & mal élevé.

Quan t au troiſiéme moyen que

nous avons dit être necessaire pour faire un bon discernement, il consiste à bien distinguer la familiarité d'avec la bien-seance : Et il est en éfet d'autant plus important, qu'en certaine rencontre la familiarité peut être tout fait bien-seante & honnête, la où elle seroit ailleurs extrêmement incivile & choquante.

Pour la connoître ; il faut sçavoir premierement, que *la familiarité est une liberté honnête, que des personnes qui parlent ou agissent ensemble prennent entre-elles, qui leur fait, par une certaine convention tacite & reciproque prendre en bonne part ce qui les choqueroit étant pris à la rigueur.*

De plus, il faut remarquer, que toute la conversation des hommes se passe, ou d'égal à égal, ou d'inferieur à superieur, ou de superieur à inferieur.

Et enfin, que tout ce qui se traite dans le monde se passe, ou entre des personnes qui ont une longue habitude ensemble, ou entre celles qui en ont peu ou entre celles qui n'en ont point du tout.

D'égal à egal, si on le connoît beaucoup, la familiarité est une bien-seance ; si on le connoît peu, elle est une incivilité, & si on ne se connoît point du tout, elle ne sçauroit être qu'une legereté d'esprit.

D'inferieur à superieur, si on se connoît beaucoup, ou si on se connoît peu (à moins d'un commandement exprés) la familiarité est une effronterie ; & si on ne se connoît point du tout ; c'est une insolence & une brutalité.

De superieur à inferieur, la familiarité est toûjours dans la bien-seance, & elle est même obligeante pour l'inferieur qui la reçoit. Ainsi selon ces remarques, toutes nos actions à l'égard des autres, sont ou absoluës, & indépendantes, ou dépendantes, selon la difference de trois sortes de personnes, superieures, égales, & inferieures. Aux premieres tout est permis, parce qu'elles cnmmandent: aux autres beaucoup de choses se souffrent, parce que l'on n'a pas droit de les censurer ; & aux dernieres, rieo n'est bien-seant que ce qui est

dans les regles de la modeſtie. C'eſt pourquoy la familiarité convient aux deux premieres eſpeces, & non pas la derniere, ſans l'ordre exprés de la perſonne de qui nous dépendons ; encore y faut-il garder de grandes meſures.

Mais comme ces principes generaux pourroient beaucoup ſervir à une perſonne qui ſçauroit les appliquer à toutes ſes actions : il eſt ſans doute auſſi que qui pourroit reduire ces regles à certains chefs, & les expliquer dans le détail, elles ſeroient bien plus intelligibles, & d'une bien plus grande utilité.

Nous en pouvons faire ici la tentative, en commençant toûjours par l'exemple de la converſation d'un inferieur avec un ſuperieur qui ſe connoiſſent peu l'un & l'autre, comme de l'eſpece qui a le plus beſoin par tout de bons préceptes. Repreſentons-nous donc un jeune homme qui deſire d'être inſtruit, & conduiſons-le chez un grand, par tous les lieux, & dans tous les tems qu'il peut converſer avec luy.

## CHAPITRE IV.

*L'entrée dans la maison d'un Grand, & ce qu'il faut observer à la porte, dans les antichambres, &c.*

POur commencer par la porte de la maison d'un Prince, ou grand grand Seigneur, ce seroit incivilité en cas qu'elle fût fermée de heurter fort, & plus d'un coup.

A la porte des chambres ou du cabinet, c'est ne pas sçavoir le monde que de heurter; il faut grater.

Et quand on grate à la porter chez le Roy, & chez les Princes, & que l'Huissier vous demande vôtre nom, il faut le dire, & jamais ne se qualifier de Monsieur.

Il n'est pas de la bien-seance de s'enveloper dans son manteau, quand on n'entre ou dans la maison, ou dans les chambres: chez le Roy, entrant ainsi, on s'exposeroit à quelque correction.

C'est effronterie d'entrer de soy-

même ſans être introduit, ſi on eſt tout à fait étranger dans la maiſon.

Que s'il n'y a perſonne pour nous introduire, & que l'on s'en rapporte à nous pour entrer; il faut voir doucement ſi la porte eſt fermée par derriere: ſi elle l'eſt il ne faut pas la pouſſer, ni rien faire à l'étourdy: mais il faut attendre patiemment qu'on l'ouvre, on grate doucement. Que ſi perſonne ne vient, il faut s'en éloigner de peur que l'on ne ſoit trouvé comme écoutant, & faiſant l'épion, ce-qui choque extrémement ceux qui ſçavent vivre.

Il eſt de la civilité, d'avoir la tête nuë dans les ſales, & dans les antichambres & avec cela il faut remarquer que celui qui entre, eſt toûjours obligé de ſaluër le premier ceux qui ſont dans la chambre.

Il y en a même qui ayant appris le rafinement de la civilité dans quelque païs étranger, n'oſent ni ſe couvrir, ni s'aſſeoir le dos tourné au portrait de quelque perſonne de qualité éminente.

Il eſt contre la civilité, de dire à

une personne au dessus de vous de se couvrir : mais c'est aussi une incivilité, si vous vous couvrez vous-même lors que vous le pouvez faire à l'égard d'un égal ou inferieur ; de ne point faire couvrir la personne avec laquelle vous parlez, quand elle seroit de beaucoup vôtre inferieure, n'étant pas dans vôtre dépendance.

Et c'est ce qu'il faut observer particulierement, si ces personnes ont en elles quelque qualité qui merite qu'on les ménage, comme si se sont des Ecclesiastiques, ou des personnes âgées, & alors si on ne veut pas user de paroles de commandement, comme, *couvrez-vous, Monsieur, soyez couvert, &c.* On pourra prendre la circonlocution : *il fait froid ici, &c.* ou la familiarité, en disant par exemple : *voulez-vous m'en croire, laissons-là les façons, couvrons-nous.*

A vôtre égard, si vous êtes inferieur, il faut se bien garder, comme nous venons de marquer, de dire à une personne superieure de se couvrir, ou de vous couvrir vous-même, qu'aprés qu'il vous l'aura dit : & il

faut même resister honnêtement à ce commandement, si cette personne est de tres-grande qualité : mais aussi il ne faut pas le lui faire dire importunément, trois ou quatre fois.

Que si vous étiez de beaucoup superieur, il ne faut pas presser de se couvrir, une personne si inferieure qu'elle ne pourroit le faire sans manquer à son devoir.

C'est s'exposer à un affront, que d'avoir son chapeau sur la tête, dans la chambre où on a mis le couvert du Roi, ou de la Reine ; & même il faut se découvrir, lors que les Officiers, portant la nef & le couvert, passent devant vous.

Dans la chambre où est le lit, on demeure aussi découvert : & même chez la Reine, les Dames en entrant saluënt le lit, & personne n'en doit approcher, quand il n'y a point de balustre.

A l'égard des Dames, il est bon de sçavoir qu'outre la reverence qu'elles font pour saluër, il y a le masque, les coëffes, & la robe, avecquoi elles peuvent témoigner leur respect. Car

c'eſt par exemple, incivilité aux Dames, d'entrer dans la chambre d'une perſonne à qui elles doivent du reſpect, la robe trouſſée, le maſque au viſage, les coëffes ſur la tête, ſi ce n'eſt une coëffe claire; & il eſt auſſi à remarquer que la reverence ne doit jamais être, ni courte, ni trop précipitée, mais baſſe & grave, où il y a lieu de la faire, ou au moins en s'inclinant un peu du corps quand on ne fait que paſſer.

C'eſt incivilité auſſi d'avoir ſon maſque ſur le viſage en un endroit où ſe trouve une perſonne d'éminente qualité, & où on en peut être apperçu, ſi ce n'eſt que l'on fût en carroſſe avec elle.

C'en eſt une autre, d'avoir le maſque au viſage en ſalüant quelqu'un, ſi ce n'étoit de loin, encore l'ôtet- pour les perſonnes Royales.

En la chambre d'une perſonne de grande qualité où le lit eſt clos, c'eſt incivilité de s'aſſeoir ſur le baluſtre.

C'en eſt auſſi une, de s'appuyer ou s'aſſeoir ſur les bras ou ſur le doſſier de la chaiſe du Roi, qui eſt d'or-

dinaire tournée contre la muraille.

Il n'est aussi nullement de la politesse, de se promener dans l'antichambre en attendant : cela est défendu chez le Roi ; & si on le fait les Huissiers vous font reprimande, ou vous font sortir.

Il n'est pas de la bien-seance nonplus, de chanter, ou de siffler en attendant, comme on dit, pour se des-ennuyer : ce qu'il faut aussi se garder de faire dans les ruës, ou autres lieux, où il y a concours de monde.

## CHAPITRE V.

*Ce qui regle la conversation en compagnie.*

COmme c'est une marque de legereté d'esprit, ou de vanité d'entrer effrontément en un lieu où il y a des personnes occupées ensemble, je dis quand il seroit permis d'y entrer, à moins que l'on n'y ait quelque grande affaire, ou qu'on le puisse, sans se faire regarder : c'est aussi le

propre d'une perſonne éventée en s'approchant de quelque compagnie de crier de loin à ceux que nous connoiſſons le plus ; comme quelques-uns font à gorge déployée, *Monſieur* ou *Madame, vôtre ſerviteur ; je vous ſouhaite le bon jour, &c.* Mais il faut s'approcher doucement, & quand on eſt tout contre, faire ſon compliment d'un ton de voix qui ſoit modeſte.

C'eſt auſſi une tres grande incivilité de tirer par le manteau, ou par la robe une perſonne qualifiée à qui vous voulez parler.

Il faut attendre qu'elle vous voye, & ſi elle parloit bas & en particulier à quelqu'un, il faut vous retirer juſqu'à ce qu'elle ait achevé de parler. Que ſi vous aviez quelque choſe de tres preſſé à lui dire, & particulierement pour ſes interêts, il faut tourner par où elle peut vous voir, s'approcher avec reſpect à vôtre tour, & dire ; ou haut, ou bas, ce que vous avez à dire, & de la maniere qu'il le faut dire.

Il faut obſerver auſſi d'avoir un marcher modeſte ; ne frapant point

fortement le plancher, ou la terre ne traînant point auſſi les pieds, ne marchant point, comme ſi on danſoit, ne manquant point la cadence de la tête ou des mains ; mais ſe tournant en ſoy-même & marchant doucement, ſans tourner la veuë, ça & là.

Que ſi arrivant dans une compagnie on vous fait civilité, & que l'on ſe leve pour l'amour de vous, il faut bien ſe garder de prendre la place de perſonne; mais il faut ſe mettre à une autre place, & même à la derniere : obſervant neanmoins que c'eſt une grande incivilité, de s'aſſeoir en un lieu où il y a des perſonnes à qui nous devons du reſpect qui ſoient debout, & de s'aſſeoir enfin quand elles ſeroient aſſiſes, ſi elles ne le commandent abſolument.

Moins encore faut-il demander de quoi on s'entretenoit, ou ſi on trouve le diſcours entamé l'interrompre, en demandant incivilement, *qui eſt celui-là? qui fait, ou dit cela, &c.* Et particulierement, ſi on remarque que l'on parle en mots couverts.

Que ſi on entre en converſation,

c'est une incivilité de parler à quelqu'un de la compagnie, ou dans la rencontre à un Vase, en une langue que le reste de la compagnie n'entende pas.

Il est incivil aussi de parler à l'oreille de quelqu'un, & encore plus de rire; aprés avoir parlé: car plusieurs s'en offensent.

Il seroit inutile de marquer ici, ce que l'on dit tous les jours aux enfans, que quand on doit répondre, *oüi*, ou *non*, il faut toûjours ajoûter, *Monsieur, Madame; Monseigneur, &c. oüi, Monsieur, oüi, Madame, &c.* On sçait aussi que lors que l'on doit répondre *non* pour contredire quelque personne de qualité, il ne le faut jamais faire crûment, mais par circonlocution, en disant, par exemple: *Vous me pardonnerez, Monsieur, &c. je vous demande pardon, Madame, si j'ose dire, que la coquetterie est un mauvais moyen pour plaire, &c.* On n'ignore pas non plus que c'est une rusticité ou une plaisanterie vilageoise, de joindre le *Monsieur* ou la *Madame*, à quelque mot qui puisse faire

équivoque ; comme, *ce livre eſt relié en veau, Monſieur, c'eſt là une belle cavale, Madame, il étoit monté ſur un âne, Monſieur, &c.*

Il eſt de même tres-mal honnête, de faire ſervir de comparaiſon la perſonne à qui on parle, pour marquer quelque imperfection ou quelque diſgrace en un autre, comme par exemple en diſant, je connois cet homme-là, *j'y étois quand il s'enyvra ; il eſt de vôtre taille ; Monſieur, il a de grands cheveux, comme vous, &c.* de même à une Dame en diſant : *cette perſonne n'a pas trop bonne reputation, je la connois tres-particulierement. C'eſt une femme pleine, grande & brune, comme vous, Madame, &c.* comme auſſi de parler deſavantageuſement d'une perſonne devant une autre qui auroit les mêmes défauts comme qui diroit devant une camuſe, *cette Dame a bien mauvaiſe grace de faire la belle, étant camuſe, comme elle eſt. Cela eſt plaiſant qu'une boiteuſe veüille trouver à dire à ce paſſage de ſarabande*, parlant devant une boiteuſe, &c.

C'eſt auſſi une incivilité de joindre aprés le *Monſieur*, ou le *Madame*, le ſurnom, ou la qualité de la perſonne à qui on parle, comme, *oüi, Monſieur Cicerville, oüi Monſieur le Marquis*; en parlant à lui-même; au lieu de dire ſimplement, *oüi Monſieur.*

C'eſt de même manquer du reſpect à une perſonne, que de lui répondre, comme font la plûpart, quand elle nous dit quelque choſe d'obligeant, ou qu'elle repugne à nôtre civilité, *Vous vous mocquez, Monſieur.* Il ne faut point du tout ſe ſervir de cette façon de parler, mais tourner la phraſe autrement ; & dire, *Vous me donnez de la confuſion, Monſieur, c'eſt mon devoir, &c.*

Il eſt de même offenſant, lors que l'on conte quelque avanture, & particulierement ſi elle eſt odieuſe, de la mettre inſenſiblement ſous le nom de celui à qui on parle; au lieu d'uſer d'un terme indéfini : comme quand pour dire, par exemple, *on s'emporte, on dit quelque choſe de deſobligeant, & on a ſur les oreilles*, on dit

au contraire inconsiderément, *vous vous emportez; Vous dites quelque chose de desobligeant : & on vous donne sur les oreilles.*

Il faut aussi éviter en faisant une histoire avantageuse, non seulement de s'y louër, mais même si la chose s'est passée en la compagnie d'un grand Seigneur de parler en pluriel comme *nous allâmes-là; nous fismes cela, &c.* Il ne faut parler que du grand Seigneur, sans parler de soi : & dire *Monsieur N. y alla; il fit cela, il vid le Roi, &c.*

Si quelque homme de tres-haute qualité joüe à quelque jéu, deux contre deux, & qu'il gagne la partie son associé se doit bien garder de dire, *Nous avons gagné*, mais *vous avez gagné Monsieur*, ou *Monsieur a gagné, &c.*

Tout de même, quand un inferieur parle d'une action d'un grand à son égard, il ne faut pas qu'il dise crûment, *Monsieur N. me dit cela : m'envoya à la Cour, &c.* Mais par circonlocution : *Monsieur N. me fit l'honneur de me dire cela : de m'envoyer*

*à la Cour,&c.* Et si c'est à lui-même : *vous eutes la bonté : vous me fîtes la grace de parler pour moi: vous prîtes la peine , &c.*

Où il est bon d'avertir aussi qu'il faut que les termes conviennent ensemble, comme *vous eutes la bonté de me faire cette grace,* & non pas *ce service* ; car *service,amitié,* ne conviénnent qu'à personnes égales, ou de superieur à inferieur. *Monseigneur , je vous supplie d'avoir la bonté de me faire ce service ,* est tres-incivil , *de me faire cette grace , cette faveur,&c.* est dans l'ordre.

Comme aussi il faut éviter d'user de mots de commandement , pour tout ce qu'on veut dire à quelqu'un en s'adressant à lui ; mais s'accoûtumer à tourner la phrase par circonlocution , ou par quelque mode indéfini , comme au lieu de dire , *allez, venez, faites cecy dites cela , &c.* il faut dire par circonlocution , *vous ferez bien d'aller , trouveriez pas à propos de venir , &c. il faudroit ce me semble faire cela , &c.* au lieu tout de même de dire , *vous vous mocquez*

*de dire cela*, parce que ce discours est offensant, il faut tourner par l'indéfini, *ce seroit se mocquer de dire cela.*

C'est une simplicité à un homme qui veut passer pour sçavoir son monde, de parler de sa femme, de ses enfans, & de ses proches pour les loüer devant une compagnie, où il y a des personnes de qualité : on peut bien en parler, si cela vient à propos, mais sans rien exagerer.

Il en est de même de trop aplaudir aux loüanges, qu'on leur donne aussi-bien que de nommer sa femme par le nom & par la qualité que l'on a, ou par quelque terme badin: comme par exemple, si c'étoit un President qui parlât & qu'il dît voulant nommer sa femme, *Madame la Presidente, mon cœur, ma fafan, est la plus ceci : est la plus cela, &c.* au lieu de dire simplement, *ma femme.*

Pour une femme parlant de son mary, elle peut l'appeller par le nom qu'il a, devant des gens de mediocre qualité en y ajoûtant, *Monsieur*, s'il n'est luy-même de basse condition:

Mais devãt des personnes éminentes, il faut dire simplement, *mon mary.*

Au reste un mary est tout-à-fait ridicule de caresser sa femme devant le monde.

Une femme se doit bien garder de dire, *Monsieur,* tout court quand elle parle de son mari; c'est une faute portant qui est assez ordinaire & sur tout parmi les Bourgeoises.

Il est pareillement incivil de s'enquerir trop particulieremẽt d'un mary, sur le sujet de sa femme, à moins que ce ne fût ensuite de quelque longue absence & d'un grand voyage, ou que l'on sçût qu'elle fût malade : encore ne le faudroit-il point faire du tout à l'égard d'un mary à qui nous devrions du respect.

Et s'il arrive qu'il soit à propos de le demander, il faut parler tout autrement que le mary en parleroit: car au lieu que pour parler sainement, il ne doit dire que, *ma femme*, en parlant d'elle; il ne faut point dire parlant à luy de sa femme, *quel âge*; par exéple, *a Madame vôtre femme?* Mais se servir alors du nom ou de la

qualité du mary, pour parler de la femme, *quel âge auroit bien Madame la Preſidente? je ſouhaite que la ſanté de Madame la Maréchale ſoit parfaite*, ou par le ſurnom, *je ſuis fort aiſe que Madame de Beau-ſejour ſoit heureuſement accouchée*, parlant à M. de Beau-ſejour ſon mary.

On paſſe de même pour ridicule, ſi en parlant ou écrivant de ſon pere ou de ſa mere, on dit *Monſieur mon pere, Madame ma mere, &c.* Cela n'appartient qu'aux Princes, il faut dire ſimplement, *mon pere, ma mere, &c.* Outre que ce ſont des termes bien plus propres, qui conviennent mieux que tous autres au reſpect & à la pieté naturellement. [1] D'ailleurs de grands enfans n'ont pas de grace à dire, *mon papa, ma man, &c.* & ſur tout aujourd'huy que ces noms ſont entierement bannis parmi les gens de condition. Les enfans de haute qualité en parlant de leur pere, peuvent dire *Monſieur le Duc*, ou *Monſieur le Comte, &c.*

[1] Mater & filia nomina pietatis. *Hieron.*

Il n'eſt pas auſſi de la civilité, quand on parle à un tiers d'une perſonne de

qualité en sa presence, de la nommer, & de continuer par *lui*, comme, par exemple; si voulant parler à Monsieur Alexandre, de Monsieur le Comte d'Harcourt, en sa presence, je disois, *Monsieur a fait des merveilles à Casal*, & que Monsieur Alexandre me demandât, *fût-ce Monsieur qui secourut cette place?* je répondois, *ce fût lui*, je manquerois au respect envers M. le Comte d'Harcourt, qui entendroit lui-même ce discours, il faudroit donc dire, *c'est Monsieur qui le secourut.*

Cela est de même offensant de montrer avec le doigt celui dont on parle, ou dont on entend parler, s'il est present.

C'est pecher aussi contre la civilité que de faire des recommandations, ou baise-mains à une personne par une autre; qui est au dessus d'elle, & à qui nous devons du respect.

Ce seroit pareillement manquer au respect, que de se mêler dans la conversation qu'une personne qui est nôtre superieure, auroit avec d'autres : il ne nous est pas permis alors

de parler, si on ne nous interroge, ou si cette personne ne nous engage d'entrer dans ce qu'elle dit : quand, par exemple, elle nous prend à témoin, ou qu'elle nous veut laisser dire quelque chose qui est à son avantage, & qu'elle auroit confusion de dire, elle-même, &c.

Il y a même de l'incivilité de répondre le premier à une personne de qualité, quand elle demande quelque chose en presence d'autres personnes qui sont au dessus de nous; je dis même, quand il ne s'agiroit que de choses communes; comme par exemple, si elle demandoit, *quelle heure est-il? quel jour est-il aujourd'hui?* Il faut laisser répondre les personnes les plus qualifiées devant nous, à moins que l'on ne s'en informât directement à nous.

C'est aussi une incivilité de couper le discours à une personne que nous voulons respecter, quand elle hesite en parlant à trouver ce qu'elle veut dire, sous prétexte de lui soulager la memoire; comme si elle disoit, *Cesar défit Pompée à la bataille de.de.de-*

& que nous ajoûtassions de *Pharsale*; il faut attendre qu'elle nous le demande.

Tout de même, il n'est pas permis de redressrer cette personne, quand même en parlant, elle s'abuseroit : car c'est une espece de démenty : comme en prenant Alexandre pour Darius, elle disoit, *c'est une marque du bon naturel de Darius d'avoir pleuré en voyant Alexandre mort* : il faut attendre que cette personne se reprenne, ou vous donne occasion de parler vous même de cette maniere, & de la détromper : ce qu'il faut faire alors sans aucune affection, de peur de la mortifier.

Comme aussi en parlant, c'est une incivilité de dire à la même personne *vous m'entendez bien, m'entendez-vous ? je ne sçai si je m'explique, &c.* Il faut éviter ces façons de parler, mais poursuivre son discours, &c. si vous remarquez qu'elle ne vous entende point, il faut repeter ou éclaircir ; mais en peu de mots, ce que vous ayez dit.

Il est ridicule en racontant une

hiſtoire, de dire preſque à chaque parole, *ce dit-il*, *ce dit-elle*, *&c.*

Il faut s'abſtenir auſſi de rien dire, qui puiſſe faire mal au cœur, ny de faire ſouvenir de certaines rencontres, qui ne ſont point avantageuſes à ceux à qui on parle, ou qui peuvent donner quelque mortification, comme de dire crûment à une perſonne, *mon Dieu que vous avés mauvais viſage*, à une Dame qui fait la jeune, *qu'il y a long-tems qu'on la connoît*, *&c.*

Que ſi quelqu'un parloit & faiſoit quelque recit, il ne faut pas l'interrompre pour dire mieux que luy; parce que c'eſt une marque de vanité qui eſt choquante.

Autre choſe eſt, s'il s'agiſſoit, par exemple, d'un fait que chacun eût beſoin de prouver & d'éclaircir, pour l'interêt de quelqu'un.

C'eſt auſſi une incivilité, quand une perſonne a parlé, de dire, quand exemple, *ſi ce que vous dites eſt vrai, nous ſommes mal*, *&c.* *ſi Monſieur dit vrai, nous n'avons plus ſujet de nous étonner, que*, *&c.* c'eſt un honnête démenty; car il ne faut jamais té-

moigner que l'on doute de ce que dit un honnête homme. Il faut dire, par exemple, *ſelon ce que vous dites, nous ſommes mal, &c. ce que dit Monſieur fait voir que nous n'avons pas, &c.*

Il faut ſe donner de garde de dormir, de s'alonger, & de bâiller, quand les autres parlent, c'eſt une choſe tres-des-honnête, parceque c'eſt un témoignage que l'on s'ennuye, ce qui eſt deſobligeant. Auſſi faut-il éviter, quand cela ſeroit, que la compagnie s'en apperçoive, & ne pas tomber dans l'abſurdité de ceux qui demandent, *quelle heure eſt-il?*

Comme donc d'être endormy & ſtupide en compagnie, eſt tout-à-fait des-agreable, de même, ſon contraire qui eſt un trop grand enjoüement, ſent ſon écolier : il faut s'abſtenir de jouer des mains en donnant des coups, & folâtrant avec l'un, & avec l'autre : il en peut même arriver à la fin quelque affaire, ſi le monde ne ſe plaît pas à ces ſortes de jeux.

Il n'eſt pas d'un homme de qualité, s'il ſe trouve en compagnie de Dames, de tatiner, & de porter la main,

tantôt à un endroit, tantôt à un autre : de baiser par surprise, d'ôter la coëffe, le mouchoir, quelque brasselet, de prendre quelque ruban, de s'en faire une faveur, de se l'attacher pour faire le galant, le passionné, d'emporter des lettres d'une Dame, ou de ses livres; de regarder dans ses tablettes, &c. Il faut être extrêmement familier, pour en user de la sorte : à moins que de cela, ce sont des actions tout-à-fait indécentes & injurieuses, & qui rendent odieuse la personne qui les fait,

C'est aussi contre le respect de se prendre une dent avec l'ongle du pouce, pour exprimer un dedain: comme quand on dit, *je ne m'en soucie non plus que de cela*, tirant le bout de la dent avec l'ongle, la même chose est de faire nargue avec les doigts, &c.

Il est aussi fort indécent dans une compagnie de Dames, & même en toute compagnie serieuse, de quitter son manteau, d'ôter sa perruque, ou son pourpoint, de se couper les ongles, de se les ronger avec les dents ou de se les nettoyer, de se grater

quelque part, de racommoder une jarreterie, un soulier qui blesse, de prendre sa robe de chambre, & ses pantouffles pour se mettre, dit-on, à son aise. Ce seroit presque la même chose, si un Officier de Cavalerie paroissoit dans un Camp en souliers, & non avec la botte, devant son General.

Il est de méme fort incommode & fort déplaisant, d'entendre toûjours en compagnie une personne se plaindre de quelque mal, ou de quelque indisposition : On attribuë cela à manque d'esprit, à quelque feinte, ou trop d'amour propre, croyant que c'est, ou pour couvrir par ce vain & continuel prétexte, le peu de talent que l'on a pour fournir à la conversation, ou pour avoir lieu de prendre impunément ses aises aux dépens des autres.

Il est de fort mauvaise grace quand quelqu'un montre à la compagnie quelque bijou, ou autre chose, de mettre d'abord la main dessus pour le regarder les premiers : Il faut moderer sa curiosité, & attendre qu'il

faſſe le tour juſqu'à vous, pour le voir. Quand c'eſt à nôtre tour, il n'eſt pas bien-ſeant de faire de grandes admirations, ni de s'épuiſer en louanges, comme font quelques uns, qui témoignent par ce grand étonnemēt une vile complaiſance, ou de n'avoir jamais rien vû, & de ne s'entendre point à la valeur des choſes. D'autre côté auſſi il ne faut pas être indifferent, ni froid à eſtimer, ce qui eſt eſtimable; c'eſt une ſotte gloire, ou une marque d'envie mal ſeante à tout le monde, & ſur tout à une perſonne bien née; mais il faut être en cela modeſte & [illegible]able.

Il ne faut pas oublier en paſſant, que c'eſt pecher auſſi contre la civilité, lors que l'on eſt proche d'une perſonne qualifiée, à quelque action ou à quelque ſpectacle, de s'emporter d'admiration, & de faire des exclamations à chaque bel endroit, en preſence de cette perſonne, & avant qu'elle en ait jugé, c'eſt faire le bel eſprit mal à propos & manquer de reſpect.

Il faut attendre que la perſonne

qualifiée admire & louë, blâme ou censure, & puis applaudir : à moins que d'abord elle ne demandât nôtre sentiment : car alors il le faut dire sans attendre, & sans exagerer.

Il est bon d'avertir ici, qu'il faut toûjours ôter son gand, & baiser la main, en prenant ce que l'on nous presente : comme aussi en rendant, ou donnant quelque chose à quelqu'un ; mais si on nous demande cette chose-là, il faut le presenter promptement, de peur de faire attendre, & puis l'ayant presentée, il faut baiser la main.

Il faut aussi sçavoir, par c'est une incivilité d'avancer la main pardevant une personne qualifiée, pour donner à quelqu'un, ou pour prendre soy-même quelque chose, il faut la donner ou prendre par derriere.

Mais pour revenir au bijou, papier, ou autre chose, si on les renfermoit avant qu'il vînt jusqu'à nous, il ne faut pas en témoigner d'empressement, mais il faut supprimer tout d'un coup l'envie que nous aurions de le voir, remarquant ce-

pendant qu'il eſt incivil à ceux qui le montrent à quelques-uns, de ne le pas faire voir au reſte de la Compagnie.

C'eſt de même une grande indiſcretion, de regarder par deſſus l'épaule de quelqu'un qui lit ou écrit, ou de jetter curieuſement les yeux, ou les mains ſur des papiers qui ſont ſur une table, &c.

Comme auſſi de s'approcher trop prés de ceux qui comptent de l'argent, ou d'un coffre fort ouvert, ou bien d'un cabinet, dans lequel on cherche des bijoux, ou autre choſe, m & même ſi on étoit ſeul dans un cabinet avec le Maître de la maiſon & qu'il fût obligé de ſortir pour quelque affaire, il faut ſortir auſſi, & attendre hors du cabinet qu'il revienne.

m Ni los ojos à las cartas ni las manos à las arcas.

C'eſt une incivilité de lire devant des perſonnes de qualité, quelque papier, ou quelque lettre que l'on nous viendroit de rendre: à moins que ces perſonnes, y prenant interêt, ne nous y obligeaſſent par un ordre exprés.

C'eſt auſſi une incivilité de regar-

der ſes Livres d'une perſonne que l'on doit reſpecter, à moins que ce ne fût dans une Bibliotheque, où elle prendroit cela à honneur.

Que ſi quelqu'un arrive de nouveau, ou qu'une perſonne de la compagnie ſe leve pour s'en aller, ou pour faire honneur à celle qui entre, quand même celui qui entre ſeroit nôtre inferieur, il faut ſe lever auſſi pas civilité.

Que s'il arrive quelqu'un qui nous veüille parler, quand même ce ne ſeroit qu'un laquais de la part d'une perſonne pour laquelle nous devions avoir du reſpect, il faut ſe lever de ſon ſiege, & le recevoir debout & découvert.

Et à propos de laquais, il eſt bon d'avertir que ſi on parle à une perſonne qui ſoit de qualité à avoir de valets de pied, c'eſt une incivilité choquante que lui dire, par exemple. *Un de vos laquais m'eſt venu dire, Monſieur*, ou *Madame*, *de vous venir voir.* Il faut dire, *un de vos valets de pied &c.* Ce n'eſt pas pour honorer le laquais, c'eſt pour honorer le maître,

Il en est de méme des servantes à l'égard d'une Dame. *Vôtre Demoiselle, vôtre fille, vôtre femme de chambre m'a dit Madame, &c.* & non pas *vôtre servânte.*

Et si on est obligé d'aller & de venir devant des personnes de qualité, il faut pour la bien-seance tâcher d'aller toûjours par derriere.

Mais il faut bien se garder d'aller se mêler avec des gens qui seroient dans un entretien particulier : quand même ils seroient de nôtre connoissance, ou que nous aurions habitude avec eux. Ce qui se reconnoîtra, ou parce qu'ils se retirent à part, ou parce qu'ils parlent tout bas, ou bien parce qu'ils changent de discours quand nous nous en approchons ; ce qu'ayant remarqué, il faut doucement se retirer, de peur de les interrompre ; ce qui seroit une grande indiscretion.

Que si on se rencontroit dans une compagnie où il fut question d'opinion ou de parler sur une affaire ; ou autre chose : il faut quand c'est nôtre tour se découvrir pour saluër la per-

ſonne la plus qualifiée, & le reſte des aſſiſtans, & dire alors ſon ſentiment. Que dans cette aſſemblée il y a une perſonne éminente en dignité, & comme en relief par deſſus les autres, il faut lui adreſſer le diſcours & ſe ſervir du ſingulier en diſant, par exemple, *Monſieur, ou Monſeigneur, aprés ce que ces Meſſieurs ont déja dit, il eſt inutile d'employer de longs diſcours pour vous perſuader une verité ſi conſtante.* Que ſi la compagnie eſt à peu prés de perſonnes égales, il faut ſe ſervir du pluriel. *Meſſieurs, ou Meſſeigneurs, &c.*

Et pour ce qui eſt des aſſemblées qui ſe font pour quelque ceremonie, il eſt bon d'avertir qu'il faut avoir égard à deux ſortes de perſonnes dans ces ſolemnitez. La premiere, eſt de ceux qui ſont les Auteurs de la ceremonie. Et la ſeconde de ceux qui en ſont ſeulement les conviez.

Pour les Auteurs, quand il s'agit du ſerieux de la ceremonie, il faut toûjours leur ceder quand même ils ſeroient nos inferieurs. Par exemple, ſi ce ſont perſonnes qui ſe marient, l'E-

poux & l'épousée, leurs proches, & les gens d'Eglise, doivent être privilegiez, & il est de la civilité de leur faire honneur, fussent-ils beaucoup au dessous de nous.

Si c'est à un Baptême, les Compere & Commere, l'Enfant, & les autres, qui sont de l'essence de la ceremonie, doivent préceder. Si c'est à un Enterrement, les Parens du mort doivent avoir la premiere, & la plus honnorable place. Si c'est dans une Eglise à une Procession, à une Offrande, &c. Les Marguilliers & Officiers des Eglises doivent passer les premiers.

Pour les conviez, si on est de ce nombre, il ne faut point prendre soi-même de place, s'il y a un Maître de ceremonie qui en donne : mais s'il n'y en a point, & que les places soient à la liberté d'un chacun, il est de la discretion de laisser les premieres vuides pour des personnes plus qualifiées, à moins que l'on fût d'un caractere, & d'une dignité qui obligeât, suivant l'usage du monde, à se faire honneur soy-même, en sa pla-

çant un peu honnêtement ; non pour l'amour de soi-même , mais pour le respect de la compagnie dont on seroit membre, ou du Prince , dont on seroit Ministre , &c.

A la Comedie ; dont les loges , si elles sont tout proches & joignant le Theatre ; les moindres places sont les premieres , & les meilleures sont les plus reculées : si les loges sont éloignées , c'est tout le contraire.

En general, à l'égard de toutes sortes de personnes , la civilité concernent la préseance, se doit mesurer sur ce que l'on est soi-même ; & ensuite sur ce que sont les autres. Communément il est loüable & de la civilité ; de ceder aux Ecclesiastiques à cause de leur caractere , & souvent des personnes qui sçavent vivre, ont trouvé à dire que des Seigneurs & des Juges traitassent des Ecclesiastiques & des Curez , en valets. A la verité il y en a quelquefois qui par leur peu de merite & par leur importunité ne sont pas dignes qu'on leur fasse beaucoup d'honneur ; mais aussi leur caractere , quelque défaut qu'ait

leur perſonne, ne doit point être traité avec mépris.

On doit auſſi du reſpect aux Magiſtrats, ſur leſquelles rejaillit quelque rayon de la Majeſté de la Loy, dont ils ſont les dépoſitaires au nom du Prince; aux perſonnes qui ont des dignitez publiques, ceux qui ſont de qualité par leur naiſſance; aux Dames; aux perſonnes âgées & à ceux qui ont quelque talent extraordinaire qui les diſtingue & les rend celebre.

## CHAPITRE VI.

### *L'Audience d'un grand.*

A L'égard d'un Grand, entrant dans ſa chambre ou dans ſon cabinet, il faut marcher doucemẽt,& faire une inclination du corps & une profonde réverence, s'il eſt preſent. Que s'il ne paroiſſoit perſonne, il ne faut fureter ça & là, mais ſortir ſur

le champ, & attendre dans l'antichambre. [n]

[n] Incivile est cū salutare qui reddit urinam, aut alvum exonerat. *Erasm. ecll. in Betn.*

Si cette Personne est malade & au lit, il faut s'abstenir de la voir, si elle ne le demande : & si nous la voyons, il faut faire la visite courte, parce que les malades sont inquiets & sujets aux remedes & au tems : il faut de plus, parler bas, & ne l'obliger que le moins qu'il se peut à parler.

Mais sur tout, il faut observer que c'est une tres-grande indécence de s'asseoir sur le lit, & particulierement si c'est d'une femme : & même il est en tout tems tres-mal seant & d'une familiarité de gens de peu, lorsque l'on est en compagnie de personnes sur qui on n'a point de superiorité, ou avec qui on n'est pas tout-à-fait familier ; de se jetter sur un lit, & de faire ainsi conversation.

Si cette personne écrivoit, lisoit, ou étudioit, il ne faut pas la détourner, mais attendre qu'elle ait achevé, ou qu'elle se détourne elle-même : afin que nous luy parlions.

Si elle nous ordonne de nous as-

ſeoir, il faut obeïr avec quelque petite démonſtration de ſa violence qui ſouffre nôtre reſpect, & obſerver de ſe mettre au bas bout, qui eſt toûjours du côté de la porte par laquelle nous ſommes entrez, comme le haut bout eſt toûjours où la perſonne qualifiée ſe met.

De même, il faut prendre un ſiege moins conſiderable que le ſien s'il y en a, le fauteuil eſt le plus honorable, la chaiſe à dos aprés, & enſuite le ſiege pliant.

C'eſt une choſe tout-à-fait indécente de ſe preſenter devant des perſonnes audeſſus de nous, & particulierement devant des Dames, & de montrer la peau à travers la chemiſe & le pourpoint; ou d'avoir quelque choſe d'entr'ouvert, qui doit être clos par honnêteté.

Quand on s'aſſied, il ne faut pas ſe mettre côte à côte de la perſonne qualifiée mais vis à vis, afin qu'elle voye que l'on eſt tout prêt à l'écouter, il faut avec cela ſe tourner le corps peu de côté & de pourfil, parce que cette poſture eſt plus

respectueuse que de se tenir de front.

Il faut luy laisser entamer le discours, quand elle ne diroit qu'un mot, qui nous donnât lieu de parler : à moins qu'on ne vît cette personne en passant pour l'informer promptement d'une affaire, ou la faire ressouvenir de quelque chose qu'elle sçût déja.

Il ne faut pas se couvrir si elle ne le commande ; il faut avoir ses gands aux mains ; & se tenir tranquille sur son siege ; ne point croiser les genoux, ne point badiner avec les glands, le chapeau, ses gands, &c. ny se foüiller dans le nez, se grater autre part.

Il faut éviter de bâiller, de se moucher, & de cracher ; & si on y est obligé là, & en d'autres lieux que l'on tient proprement, il faut le faire dans son mouchoir, en se détournant le visage, & le couvrant de sa main gauche, & ne point regarder aprés dans son mouchoir.

A propos de mouchoir on doit dire qu'il n'est pas honnête de l'offrir à

quelqu'un pour quelque chose, quand même il seroit tout blanc, si on ne vous y oblige absolument.

Il ne faut point prendre de tabac en poudre, ny en macher, ny s'en mettre des feüilles dans le nez, si la personne qualifiée, qui est en droit d'en prendre devant nous, ne nous en presentoit familierement, auquel cas il faut en prendre, ou en faire le semblant, si on y avoit repugnance.

Si on est assis auprés du feu, il faut bien se donner de garde de cracher dans le feu, sur les tisons, ny contre la cheminée ; moins encore faut-il s'amuser à badiner avec les pincettes, ou à tisonner le feu. Que si cette personne témoignoit de vouloir accommoder le feu, alors il faut se saisir promptement des tenailles ou pincettes pour la prévenir, à moins qu'elle ne le voulût faire absolument elle-même pour son divertissement. Il ne faut pas aussi se lever de dessus son siege pour se tenir debout ; le dos au feu ; mais si cette personne se levoit, il faudra se lever.

Que si par avanture il ne se trou-

voit qu'un écran chés cette personne, & qu'elle vous contraignît de le prendre, aprés lui avoir témoigné la confusion que vous avez de l'accepter, il ne le faut pas refuser: mais incontinent aprés, sans qu'elle s'en apperçoive, il le faut mettre doucement de côté, & ne s'en point servir.

Comme aussi, si par quelque occasion cette personne se trouvoit chez vous auprés du feu, il ne faut pas souffrir qu'un laquais luy presente un écran, mais vous devez le lui presenter vous-même.

Et pour ce qui est des Dames, c'est une immodestie tres-grande de trousser leurs juppes auprés du feu ; aussi-bien qu'en marchant par les ruës.

Il ne faut pas quand on parle, faire de grands gestes des mains, cela sent d'ordinaire les diseurs de rien, qui ne sont pathetiques qu'en mouvemens & en contorsions de corps.

Mais il est ridicule en parlant à un homme, de luy prendre & tirer ses boutons, ses glands, son baudrier, son manteau, ou de luy donner des coups dans l'estomac, &c.

Il s'en fait quelquefois un ſpectacle des plus divertiſſans, quand celuy qui ſe ſent pouſſé & tiraillé, recule, & que l'autre n'apercevant pas ſon incivilité, le pourſuit & le recogne juſqu'à lui faire demander quartier.

Il eſt mal-ſeant auſſi de faire de certaines grimaces d'habitude, comme de rouler la langue dans la bouche, de ſe mordre les lévres, de ſe relever la mouſtache, de s'arracher le poil, de cligner les yeux, de ſe froter les mains de joye, de ſe faire craquer les doigts en ſe les tirant l'un aprés l'autre, de ſe grater, de hauſſer les épaules, &c. il ne faut pas avoir non plus une contenance tout d'une place, fiere, arrogante & dédaigneuſe.

Il eſt de même tres-mal-ſeant, quand on rit de faire de grands éclats de rire, ° & encore plus de rire de tout, & ſans ſujet.

° Fatuus in risu exaltat vocē ſuã vir autē ſapiens vix tacite ridebit. Eccle. cap. 21.

Que ſi par hazard cette perſonne laiſſoit tomber quelque choſe, il faut en cette rencontre comme en toute autre, le ramaſſer promptement, &

ne pas souffrir qu'elle ramasse rien de ce qui nous seroit tombé, mais il le faut ramasser vîtement nous-mêmes.

Que si elle éternüoit, il ne faut pas lui dire tout haut, *Dieu vous assiste* : mais il faut seulement se découvrir, & faire une profonde réverence, faisant interieurement son devoir.

Et si la necessité nous oblige nous-mêmes d'éternuer, il faut tâcher de le faire doucement, & non comme certaines gens qui en ébranlent la maison par les fondemens, ce qui est tres-important aux personnes qui nous entendent.

S'il arrivoit qu'elle se mît en peine d'appeller quelqu'un qui ne fût pas proche d'elle, il faut sortir pour l'aller appeller soi-même, ce qu'il ne faut pas faire tout haut sur le degré, ou par la fenêtre, mais envoyer quelqu'un le chercher où il sera pour le faire venir ; car autrement c'est pecher contre le respect.

D'où vient que generalement parlant, les gens qui sçavent vivre présument desavantageusement d'un Maître ou d'une Maîtresse, chez qui les

domeſtiques ſont ſi pareſſeux qu'ils s'entrappellent ordinairement, & s'entrediſent tout ce qu'ils ont à dire par une fenêtre, où crient de la court, ou du haut de la montée : Car c'eſt un témoignage qu'ils n'ont aucun reſpect, ny aucune diſcretion ; & par conſequent que le Maître, ni la Maîtreſſe n'en ſont pas dignes, n'ayant pas l'eſprit ou l'autorité de ſe faire reſpecter, & de tirer leurs domeſtiques de la pareſſe & de l'incivilité où ils vivent.

Il faut auſſi être fort attentif à ce que dit cette perſonne de qualité avec laquelle nous ſommes, pour ne lui pas donner la peine de repeter la même choſe, il ne faut pas auſſi l'interrompre, mais attendre qu'elle ait achevé de parler pour luy répondre. Il ne faut pas non plus la contredire, & ſi la neceſſité nous y obligeoit, pour l'informer de la verité il ne le faut faire qu'aprés lui en avoir demandé excuſe, comme nous avons remarqué cy-devant : & ſi elle s'obſtinoit, il ne faut plus reſiſter, mais attendre une autre occaſion.

S'il y a dans la converſation d'autres gens [q] plus habile, il les faut laiſſer parler, les écouter & ſe taire; ou ſi on eſt preſſé de dire ſon ſentiment, il le faut faire en peu de paroles, & ſe bien garder d'imiter l'indiſcretion de ceux qui ſe picquent d'occuper toûjours le bureau dans les compagnies. [r]

[q] Si eſt tibi intellectus reſponde proximo ſin auté ſit manus tua ſuper os tuum, ne capiaris in verbo diſcipli nator & confundaris. *Id cap.* 5 Adoleſcens loquere in tua cauſâ vix; quam neceſſe fueris, ſi bis interrogatus fueris habeat caput tuum reſponſum ſuum, in multis eſto quaſi inſcius & audi tacens, ſimul & quærens. *Eccleſ.* 32

[r] Nec verò tanquam in poſſeſſionem ſuam venerit, *dit Ciceron d'un grand parleur*, excluat alios; ſed cùm reliquis juribus, tuum in ſermone, communi viciſſitude non nunquam utendum putet. *Offic. lib.* 1.

Si on eſt obligé de faire quelques complimens, il faut les faire courts, & répondre plûtôt avec des reverences qu'avec de longs diſcours.

Que ſi cette perſonne nous avoit fait couvrir, ce qu'il ne falloit faire qu'aprés un commandement abſolu, il faut ſe découvrir, quand dans le diſcours on parle d'elle ou de quelqu'un qui la touche, ou de quelque perſonne de la premiere dignité, à laquelle cette perſonne qualifiée

rend interêt : mais si à se découvrir souvent, cela l'importunoit, & qu'elle nous le defendît, alors il faut se tenir couvert.

Il faut en tous nos discours s'abstenir de jurer, qui est un vice où plusieurs tombent par une méchante habitude, pensant par là donner plus de créance à ce qu'ils disent : & quand on défend de jurer, on entend même exclure ces jurémens qui ne signifient rien, comme *tête-non*, *pardy*, *morbleu*, *jarny*, étant certain que ny les uns ny les autres ne sont pas de personnes bien élevées, & que quand on jure devant une personne de qualité, & particulierement devant les Dames ; on perd le respect, pour ne rien dire de plus.

Il faut au contraire que nôtre discours soit simple, & qu'il marque en toutes choses nôtre retenuë, & le respect dont nous voulons persuader la personne à qui nous parlons.

C'est pourquoi il est bon de sçavoir encore, que c'est une tres-grande incivilité de questionner & d'interroger la personne que l'on veut

honorer, & même quelque personne que ce soit, si ce ne sont gens qui dépendent de nous, ou que l'on soit obligé de faire parler, en ce cas, il en faut user avec beaucoup de civilité & de circonspection. De même, si on est obligé de pressentir quelque chose de la personne que l'on doit respecter, il faut lui parler en telle sorte que vous l'obligiez civilement à vous répondre, sans pourtant l'interroger. Par exemple, si vous voulez sçavoir si cette personne fera la campagne prochaine, de luy dire, *irez-vous à la guerre, Monsieur*, cela est choquant, parce qu'il est trop familier : au lieu que cette façon de parler, *sans doute Monsieur, que vous ferez aussi la Campagne*, n'a rien d'offensant que la curiosité, que l'on excuse, quand elle est respectueuse.

Nous avons dit que la nature nous a donné des regles pour la pudeur ; elles doivent en effet tellement servir pour nos discours mêmes, que c'est manquer de respect que de proferer une parole sale : & quand c'est

une converſation de femme, l'équivoque même n'eſt pas permiſe, elle choque la civilité, auſſi-bien que l'honnêteté.

Et non ſeulement l'équivoque, mais les mots auſſi qui laiſſent ou peuvent laiſſer la moindre idée ou image de deshonnêteté.

Il faut obſerver auſſi lors qu'il ſe rencontre quelque licencieux dans une compagnie, qui ſort de ces regles, & profere quelque parole libre, de n'en pas rire, & même de faire ſemblant de ne l'avoir point ouye.

Comme les jugemens & les paroles libres bleſſent la civilité, il en eſt de même de la contention & de l'emportement, des grandes hiperboles, des fanfaronades, & des menteries, de la médiſance, & de ſon contraire, qui eſt de parler à ſon avantage, & de ſe loüer ſans ceſſe par comparaiſons, entaſſant une infinité de ces façons de parler, *pour moi je n'en uſe pas ainſi : Pour moi je fais cela, un Gentil-homme comme moi, un homme de ma qualité, &c.* qui ſont

discours aussi importuns & indiscrets que ridicules. [s]

*s De forme est de seipso prædicare, falsa præsertim, & cum irrisione audientiū imitari milit m gloriosum Cic. off. lib. 1.*

Mais si les grands parleurs qui parlent long-tems & ne disent que des bagatelles : Si ceux qui ne sçauroient parler de rien sans auparavant faire un grand prélude ; Si ceux qui contestent sur tout ce qu'on leur peut dire, quand ce ne seroit que des choses tres-indifferentes. Si ceux qui ne parlent jamais sans s'échauffer & sans se mettre en colere, quoy que personne ne leur en donne sujet, & seulement pour contredire & vouloir par une présomption & une opiniâtreté insupportable, obliger tout le monde à suivre leurs avis. Si tous ces gens, dis-je, sont incommodes & insociables : ceux qui ne sçauroient parler sans élever le ton de la voix, jusqu'à donner la migraine à ceux qui les écoutent, le sont encore davantage, c'est pourquoy il faut soigneusement éviter toutes ces imperfections & pour la derniere il faut prendre garde au ton de la voix que l'on a naturellement ; & le hausser ou baisser selon la distance du lieu où est la per-

ſonne à qui nous parlons : laquelle diſtance doit être en cela nôtre regle unique, à moins que cette perſonne ne fût ſourde, & qu'alors nous fuſſions obligés de ſortir de meſure.

Une autre incivilité fort mal plaiſante eſt de ceux qui ne croyent pas qu'on les entende, s'ils ne parlent bouche à bouche, crachant au nez des gens, & les infectant bien ſouvent de leur haleine ; les perſonnes qui ont de la civilité en uſent autrement, & ſi elles ont quelque rapport à faire, ou quelque choſe de ſecret à dire à quelque perſonne qualifiée, elles luy parlent à l'oreille.

Au reſte, il faut avoir grand ſoin de ne pas faire ſa viſite trop longue : mais obſerver en cas que la perſonne qualifiée ne vous congediât point elle-même ; de prendre le tems pour ſortir, lors qu'elle demeure dans le ſilence, lors qu'elle appelle quelqu'un, ou lors qu'elle donne quelqu'autre indice qu'elle a affaire ailleurs : & alors il faut ſe retirer ſans grand appareil, & même ſans rien dire, s'il arrivoit quelque tiers qui

prit vôtre place, ou si la personne s'appliquoit à autre chose. Que vôtre retraite est apperçuë, & que ce grand Seigneur voulût vous faire quelque civilité au sortir de sa chambre : il ne faut pas l'en empêcher, parce que ce ne seroit pas paroître assez persuadé qu'il sçait ce qu'il fait ; & que souvent il arriveroit que nous nous défendrions d'une chose que l'on ne fait pas à nôtre sujet. On peut bien seulement témoigner par quelque petite action, qu'en cas que cet honneur s'addressât à nous, nous ne nous l'attribuons pas : & cela se fait en poursuivant son chemin sans regarder derriere soi, ou même en se tournant ou en s'arrêtant, comme pour le laisser passer, & montrer par là que l'on croit qu'il a affaire ailleurs.

Que si on ne peut éviter que la civilité ne se manifeste, & que cette personne sorte de sa chambre, il faut s'arrêter tout court, se retirer à côté, & ne point sortir de cette place, qu'aprés qu'elle sera entrée dans sa chambre.

De même, si par rencontre cette

personne avoit à aller en quelque part & que nous nous trouvassions devāt, il faut se tirer à côté : s'arrêter tout court, la saluer, & la laisser passer.

Et même si c'étoit le Roy, la Reine, Monseigneur le Dauphin, Monseigneur le Duc d'Orleans ; & autres enfans de France qui dûssent passer, il faut s'arrêter d'aussi loin que l'on entend le bruit, pour les laisser passer, soit que l'on fût à pied ou à cheval, en chaise ou en carrosse.

Que si la personne qualifiée nous menoit à une fenêtre, où que même il y eût quelque spectacle à voir de là, il ne faut point prendre place, ny s'aprocher de cette fenêtre, qui nous seroit commune avec elle, pour regarder, il ne faut pas non plus cracher par la fenêtre ny en cette rencontre là, ni en aucune autre.

Que si la personne qualifiée nous reconduisoit jusqu'à la porte de la ruë, il ne faut point monter à cheval ny en chaise, ny en carrosse en sa presence ; mais la prier de rentrer dans sa maison avant que d'y monter que si elle s'obstinoit, il faut s'en al-

ler à pied & laiſſer ſuivre le carroſſe, &c. juſqu'à ce que cette perſonne ne paroiſſe point.

Que ſi en preſence de cette perſonne qualifiée, il en arrivoit une autre qui fût nôtre ſuperieure mais inferieure à l'autre, il ne faut pas quitter la perſonne qualifiée à qui nous faiſons la cour, pour aller au nouveau venu, mais il faut faire ſimplement quelque figure de civilité muëtte. Que ſi ſe dernier venu étoit ſuperieur à la perſonne à qui nous rendons viſite, alors il faut que comme celle-cy ſe rangera vray-ſemblablement à ſon devoir, nous nous y rangions de même, & que nous quittions le premier, pour honorer le dernier.

Que ſi avec cela la perſonne qualifiée parloit à une autre, il ne faut pas ſe ſervir de ce tems-là pour faire converſation à part avec quelqu'un qui ſeroit prés de nous : cette familiarité eſt mal-ſeante : outre que ſi on parle bas cela eſt ſuſpect & défendu ; & ſi on parle haut, cela l'interrompt & l'importune.

Que si on est obligé d'accompagner cette personne superieure dans sa maison, ou même en la nôtre, il faut, s'il y a lieu de cela, passer devant, pour ouvrir les portes, & pour relever les tapisseries, s'il y en a à relever. Même si c'est un homme qui ait de mauvaises jambes & qui marche avec peine, il est de la civilité de luy donner la main pour l'aider à marcher.

## CHAPITRE VII.

*Que l'on doit se conformer à la joye & à l'affliction de la personne qualifiée, & de la propreté en general.*

IL est aussi à remarquer, que si nous sçavons qu'une personne pour laquelle nous avons quelque consideration, est dans la joye, ou dans la tristesse, la bien-seance nous ordonne absolument de nous y conformer, en telle sorte que cette per-

ſonne demeure perſuadée que nous entrons auſſi avant qu'elle même, dans le bien, ou dans le mal qui la touche. C'eſt pourquoi il faut même que nos habits témoignent le ſentiment de nôtre cœur, auſſi bien que nos paroles & nos actions : n'imitant pas certains ridicules qui entendent ſi mal cette convenance, que ſi une maiſon eſt en joye, ils la déconcertent avec une mine froide, grave & ſerieuſe : & ſi elle eſt dans l'affliction, ou même en habit de deüil, ils y viennent tout enjouez, & tout couverts de rubans, décontenançant les gens avec des contes pour rire, & ne leur parlant que de divertiſſement.[t]

t Muſica in luctu importuna narratio. Eccl. ſ. cap. 22.

Mais à propos d'habits, il eſt bon de dire, que la propreté fait une grande partie de la bien-ſeance ; & ſert autant que tout autre choſe, à faire connoître la vertu & l'eſprit d'une perſonne: Car il eſt impoſſible, que voyant ſur elle des habits ridicules, on ne conçoive incontinent l'opinion qu'elle eſt ridicule elle-même.

Or la propreté étant une certaine convenance des habits à la personne comme la bien-seance aux autres choses est la convenance des actions, & des paroles, à l'égard des autres: il est necessaire si nous voulons être propres, de conformer nos habits à nôtre taille, à nôtre condition, & à nôtre âge,

Le contraire de la propreté est en la disconvenance, qui consiste dans excez ou du trop de propreté, qui est le vice dans lequel tombent les personnes que s'aiment trop, ou du trop de negligence, qui est celuy des personnes paresseuses, molles, naturellement sales & mal propre.s

Ces deux défauts sont aussi blâmables l'un que l'autre, mais celuy qui vient de negligence a cela de plus, qu'outre la mauvaise idée qu'il donne de la personne, il desoblige celle devant qui on se presente, & manque en quelque façon au respect.

Or la loi que l'on doit observer indispensablement pour la propreté, c'est la mode, c'est sous cette maîtresse absoluë, qu'il faut faire ployer la

raiſon, en ſuivant pour nos habits ce qu'il luy plaît d'ordonner, ſans raiſonner davantage, ſi nous ne voulons ſortir de la vie civile.

Cette mode a les deux mêmes extrêmitez vicieuſes, que celle dont nous venons de parler, l'excés de negligence; l'excés d'affection; l'un & l'autre font paſſer la perſonne pour ridicule.

Et de fait ſi une perſonne, quelque modeſte & retirée qu'elle ſoit, veut ſe roidir contre cette mode qui eſt un torrent, en paroiſſant par exemple devant le monde avec un chapeau pointu, à preſent qu'ils ſe portent bas de forme, elle ſe mettra au hazard d'être couruë & montrée au doigt.

Il en eſt de même de l'excés d'affectation: car ſi on fait des chauſſes larges par en bas, ils y mettent deux aûnes de largeur; ſi le bas de la robde d'une Dame doit traîner demy-aûne; on y en met une & demie: Si les manches ſont courtes, on ne fait que des aîlerons: Si on porte du ruban à côtez des chauſſes, on en met

jusques dans la pochette : & tout le reste à proportion, juqu'aux nœuds des souliers qui sont d'un pied de long.

Pour éviter cette bizarerie incommode, il faut rémonter jusqu'à la source de la mode qui est la Cour, & de plus il faut faire en cecy ce que l'on fait dans les autres choses qui dépendent du caprice : il faut suivre la plus saine partie.

C'est pourquoi ceux qui ne vont point à la Cour, doivent tâcher de connoître quelqu'un qui y ait commerce, & s'en faire un modéle, le prenant à peu prés de sa condition, de son âge & de la taille, & non seulement il faut que cette personne qui nous doit servir de regle, ait habitude à la Cour : mais aussi pour venir à mon principe, qu'elle ait elle-même de l'esprit & de la vertu : Car ceux qui ont du jugement & de la sagesse, retranchent autant que faire se peut, le luxe & la fadaise des modes, & les reduisent à quelque utilité, à quelque commodité, & sur tout à la modestie qui doit être la regle de

toute la conduite d'un Chrêtien ; comme nous l'avons mise pour fondement de ce Traité, & il se fait alors une espece de paradoxe, en ce que la mode qui est capricieuse, bizare, & souvent scandaleuse, devient raisonnable & modeste.

Nous avons dit que les habits doivent avoir rapport à la condition des personnes, & il est aisé de le juger en s'imaginant, par exemple un homme destiné à l'Eglise, s'habiller, ou du moins s'approcher autant qu'il peut, de l'habit d'un homme du monde ; Car alors on ne peut pas dire que cet Ecclesiastique soit en son bon sens, mais qu'il est en masque, & qu'il porte un monmon à celuy qu'il va visiter, & ainsi du reste.

C'est la même chose pour l'âge ; & une vieille femme, par exemple, ou un vieillard vêtu en jeunes gens sont des personnes qui semblent ne se parer étant proche du tombeau comme ils sont, que pour aller eux-mêmes en pompe à leurs funerailles.

Mais de proportionner les habits à la taille ; c'est une chose à laquelle

peu

eu de gens prennent garde, qui eſt
ourtant eſſentielle à la proprieté:
Car il ſe fait ſans cela une diſconve-
ance inſupportable. C'eſt pourquoi
faut obſerver que ſi la mode fait
utes les choſes grandes, elles ne
ivent être que mediocres pour les
tits hommes, autrement s'ils por-
nt un grand colet, parce que c'eſt la
ode, on ne voit en eux qu'un colet,
c'eſt un chapeau à grand bord, ce
ſera qu'un chapeau que l'on verra
rcher ainſi du reſte. Ce qui ne
oque pas moins la vûe qu'un Pein-
qui pécheroit contre les regles
a portraiture, donnant de grands
s à une petite figure, & de petites
bes à une grande.

Cette convenance doit donc être
ſte & égale, tant à l'égard de la
ſonnne, & de la condition, que de
e, évitant l'extrêmité auſſi bien
l'excés que dans le défaut:
t non ſeulement c'eſt la propreté
bien-ſeance des habits qui don-
bonne impreſſion de la perſon-
mais ſes domeſtiques, ſon train,
aiſon, ſes meubles & ſa table.

tout cela devant avoir auſſi proportion & rapport à la qualité & à l'âge, parce que ce ſont autant de ſignes qui nous marquent, ſans que le Maître parle, s'il a de l'eſprit & de la vertu : Outre même que l'on peut par ce moyen plus que par tout autre, manquer de reſpect envers les perſonnes à qui nous en devons nous élevant au deſſus d'elles par le faſte & par la vanité.

La ſeconde partie de la propreté, la netteté, qui eſt d'autant plus neceſſaire qu'elle ſupplée à l'autre, quand elle manque : Car ſi les habits ſont nets, & ſur tout ſi on a du linge blanc, il n'importe pas que l'on ſoit richement vêtu ; on ſentira toûjours ſon bien, même dans la pauvreté.

Avec cela il faut avoir ſoin de ſe tenir la tête nette, les yeux & les dents, dont la negligence gâte la bouche, & infecte ceux à qui nous parlons, les mains auſſi, & même les pieds, particulierement l'Eté : pour ne pas faire mal au cœur à ceux avec qui nous converſons ayant ſoin de ſe couper les ongles. Il faut auſſi ſe tenir

les cheveux longs ou courts, la barbe d'une telle ou telle maniere, selon la mode ordinaire, temperant le tout à l'âge, à la condition, &c.

## CHAPITRE VIII.

*Des Complimens.*

MAIS, demandent quelques-uns, que dire à ces grands eigneurs & aux Dames de qualité iand on les va visiter ? Quelque iose ou rien. Quelque chose, si ous vous proposez quelque fin dans tre visite : & rien si vous allez seument pour vous montrer, & dire is parler à ce grand Seigneur que us n'êtes pas mort. Et alors les nte que l'on fait pour rire d'un irtisan, qui disoit, *Je suis venu, onseigneur, pour vous faire la reveice*, & du Seigneur qui répondit isquement, *faites-la*, est tout-à-fait ropos ; car il ne s'agit que de ce- & ce seroit importuner le grand

ſeigneur, & ſortir des regles de la bien-ſeance, que d'en faire & dire davantage.

Que ſi c'eſt pour quelque choſe, ou c'eſt pour affaires & choſes préméditées, & alors on n'a pas beſoin de regles; Il ne faut que ſçavoir bien ce que l'on a à dire, & l'expoſer le plus ſimplement qu'il eſt poſſible ſans ambiguité ny détours : ou c'eſt pour s'acquiter de quelque civilité, qui s'exprime, par ce que nous appellons compliment.

Il y en a de deux eſpeces, les uns par leſquels nous inſinuons quelques paſſions, comm une conjoüiſſance, qui eſt une expoſition de la joye que nous avons de quelque proſperité arrivée à la perſonne qualifiée : une condoleance, qui eſt un témoignage de la douleur que nous reſſentons d'une affliction qui lui ſoit ſurvenuë : un remerciement, qui eſt un mouvement de reconnoiſſance, de quelque grace que nous avons reçûë : une proteſtation de ſervice, de reſpect, de ſoûmiſſion, d'obéïſſance, de fidelité : une plainte, un reſſentiment, &c.

Et alors on n'a pas beſoin non plus
de préceptes. C'eſt le langage du
cœur, il ne faut que le laiſſer parler.
S'il eſt ſincere, il ne peut rien dire,
qui ne plaiſe & qui ne perſuade, étant
l'effet infaillible & admirable de la
verité.

Et de fait tout ce qui ſeroit étudié
bien loin de perſuader ces paſſions :
les rendroit ſuſpectes : il ne faut
qu'exprimer ſimplement ce que l'on
reſſent dans l'interieur, & garder dans
le diſcours, auſſi bien que dans le
maintien, à l'égard de ſoi & de celui
à qui on parle, toutes les regles de la
bienſeance que nous avons marquées
juſques icy. D'où il s'enſuit que dans
cette eſpece, les bons complimens
ſont ceux qui ſe font ſans regles, &
où le cœur parle ſans aucun art, c'eſt
à dire où il ſe montre à découvert
ſur la langue.

L'autre ſorte de compliment eſt la
louange. Par la premiere eſpece nous
nous inſinuons par nous-mêmes dans
l'eſprit de la perſonne à qui nous
parlons, & par celle-ci nous nous y
inſinuons par elle-même. Mais cette

espece est trés-difficile à traiter ; elle demande beaucoup de circonspection & d'adresse, pour persuader que l'on dit la verité.

Et en effet quelles loüanges peuvent être veritables dans cette nature corrompuë ? Mais il ne s'agit pas icy de sçavoir si on dit la verité toutes les fois qu'on louë quelqu'un, c'est assez de croire qu'on l'a dit ; car alors ce n'est pas mentir. C'est pourquoy si nous pouvons persuader celuy à qui nous parlons, que nous sommes nous-mêmes persuadez de son merite, le compliment devient sincere & obligeant, quand bien même celui à qui nous la faisons sçauroit dans son ame qu'il est faux.

Ainsi ceux-là se trompent fort qui mettent tous leurs complimens en hyperboles & en grandes exaggerations, qui se détruisent d'elles-mêmes : qui mettent, par exemple, les Cesars & les Alexandres, aux pieds du premier qu'ils veulent louër de quelque bravoure : Qui mettent l'éclat de la beauté d'une Dame au dessus du Soleil & des astres : Qui font

aonte à la neige & au lis en parlant
le sa blancheur : Qui rendent les ro-
es toutes pâles, & le corail tout jau-
e à la vüe des lévres & des joües
ermeilles de ces Venus imaginaires.
Et de fait quelles pensées peuvent
voir les personnes qui s'entendent
uër de cette maniere, si elles ont
esprit sain : Elles ne peuvent que
enser l'une de ces deux choses, ou
ie ceux qui les louënt ainsi ont de
esprit, & qu'ils croyent qu'elles
en ont point, s'imaginant qu'elles
nt capables de croire des menteries
fades, ou qu'ils sont hors de leur
n sens, & qu'ils croyent eux-mê-
es dire vray quoy qu'ils mentent.
raison est que l'apas est trop gros-
r, que ces comparaisons sont d'el-
-mêmes trop éloignées de la veri-
Aussi ne peuvent-elles point ser-
pour le serieux, mais seulement
ır le burlesque & pour les jeux
sprit. Il est donc à propos d'insi-
er à ceux que l'on complimente,
e l'on est persuadé soy-même des
oses obligeantes que l'on tâche de
r persuader ; & afin d'y reüssir il

faut parler humainement ; c'eſt à dire, que l'on doit proportionner les loüanges à l'étenduë de l'homme.

Pour la matiere de ces loüanges, elle eſt ſi ample & de tant de ſortes, qu'il ſeroit difficile de lui donner des bornes dans ce Chapitre, ce que l'on peut faire eſt de preſcrire quatre circonſtances que l'on a accoûtumé de propoſer comme les quatre principales ſources d'où la plûpart de ces diſcours peuvent dériver, ſe ſervant tantôt de l'une & tantôt de l'autre, & verſant pour ainſi dire, de celle-cy dans celle-là, & de l'un dans l'autre pour ne jamais demeurer vuide.

Ces quatre circonſtances ſont le *tems, le lieu, la perſonne, & la choſe.* Par le tems, on peut entendre l'âge, les ſaiſons, le paſſé, le preſent, l'avenir, &c.

Par le lieu, les differens endroits du monde, le Royaume particulier où on eſt, la ville, la maiſon, la ſituation, &c.

Par la perſonne ; celle qui parle, celle à qui on parle, & les autres perſonnes qui peuvent tomber dans le

iscours. Ensuite le corps & l'esprit
l'exterieur & l'interieur, c'est à
re les qualitez corporelles, comme
santé, la beauté, la maladie, &c.
les qualitez spirituelles, comme
esprit, & le bon sens, la memoire, la
ertu, le sçavoir, &c.

Et pour la chose, generalement
út ce qui peut fournir matiere de
rler, hors les trois autres lieux.

Cela fait, il faut se souvenir de
aiter selon les regles de la bien-
ance que nous avons données, tou-
s les choses que l'on tirera de ces
urces pour composer le compli-
ent, & faire toûjours les mêmes
ppositions que nous avons faites
commencement, des personnes
perieures, inferieures & égales; de
lles qui s'entre-connoissent beau-
up, peu ou point: & selon ces sup-
sitions, user de respect & s'abstenir
familiarité, ou passer par-dessus
loix rigides du respect, & traiter
milierement.

Faisons-en l'experience pour la
emiere espece des complimens,
i est, comme nous avons dit, une

expreſſion du cœur, & ſuppoſons que ce ſoit, par exemple, un inferieur, qui parle à une perſonne ſuperieure qu'il ne connoît point familierement, & à qui il doit du reſpect.

*Monſieur, je viens vous remercier de l'amitié que vous m'avez témoignez en recommandant mon procez, & vous aſſurer que ſi je puis vous donner auſſi des marques de la mienne en quelque occaſion, vous reconnoîtrez que je n'ay pas été indigne de vôtre protection, &c.*

Ce compliment eſt incivil, parce que premierement ces expreſſions qui ſont le langage du cœur, & qui touchent par conſequent plus vivement, donnent lieu de croire que la perſonne qui parle, a de la préſomption & trop bonne opinion d'elle-même. Et en ſecond lieu, parce que les termes étant trop familiers, ils bleſſent le reſpect.

C'eſt pourquoy, pour le rendre civil, il faut que la penſée & les termes ſoient plus humbles, & dire par exemple, *Monſieur vous m'avez témoigné tant de bontez, pendant mon*

*rocez, que j'ose esperer que vous ne rouverez pas mauvais que je sois veu, pour avoir l'honneur de vous en endre tres-humbles graces, & vous émoigner ma reconnoissance, & le zele que j'ai de meriter l'honneur de vôtre protection par mon respect & mon res-humble service, en toutes les occasions qu'il vous plaira m'honorer de vos ommandemens.*

L'expression & le tour du compliment, n'ont rien de présomptueux, & es paroles sont respectueuses. Ce qui onne d'abord une idée à la personne à qui on parle, que l'on a en éfet e cœur touché de reconnoissance, & plein de soûmission.

De même ce compliment à une Dame, *Madame je prends trop de part à vôtre douleur pour ne pas venir mêler mes larmes avec les vôtres dans cette funeste occasion*, &c. pourroit se souffrir d'égal à égal, mais d'inferieur à superieur, il faut marquer plus de soûmission & dire à peu prés. *Madame, l'honneur que vous m'avez toûjours fait de me regarder comme un des serviteurs particuliers de vôtre*

*maison, me donne la liberte de venir vous témoigner avec le respest que je dois, la part que je prend à vôtre douleur, &c.*

Tout de même, il n'est pas de la bien-seance, d'aller demander à une personne superieure, comment elle se porte, parce qu'en general, c'est faire le familier que de vouloir la faire expliquer, quoy que cela paroisse un témoignage d'amitié : oûtre que c'est une espece de question, & que cela n'entre point dans le genre soûmis, Ce compliment ne seroit bon que pour un amis d'égale condition.

Pour un inferieur, il faut donner un autre tour ; & si on veut en effet lui témoigner la joye que l'on a de sa santé, il faut s'informer auparavant de quelque domestique, comment cette personne se porte, & puis tourner le compliment ainsi : *J'ai beaucoup de joye, Monseigneur, que vous soyez en parfaite santé, &c.*

Mettons aussi un exemple de la seconde espece des complimens, qui sont les loüanges, & parce qu'il est plus difficile, donnons luy un peu

us d'étenduë, & introduisons, si
ous voulez, nôtre jeune Cavalier
uprés d'une jeune personne à qui il
oive du respect par sa qualité, qu'il
onnoisse, mais non dans une grande
miliarité & qu'il visite pour luy
ndre un simple devoir, sans avoir
ucune chose précise à lui dire.

Surquoy, il faut remarquer deux
hoses, la premiere, qu'en general
s hommes doivent du respect aux
ames, jusques-là que d'en sortir tât
it peu, c'est une marque de bruta-
té & d'une éducation basse; la
conde est que comme ce sexe ne
ntant pas dans cette jeunesse le
hagrin des affaires du monde a d'or-
inaire l'esprit enjoué, & beaucoup
e douceur & de naturel, & particu-
erement s'il est bien élevé, il faut
e même prendre un air beaucoup
us guay que l'ordinaire pour la
onversation des Dames, & observer
lus qu'en aucun lieu du monde d'é-
e complaisant, c'est à dire, de ne rien
ire, ny de ne rien dire, qui puisse
hoquer la personne à qui on par-
e, non seulement directement, mais

même indirectement, donnant quelque idée desavantageuse de soy-même. u

u Toute personne qui le fait ou haïr ou mépriser en parlant, par le mal; & cette regle oblige d'éviter tout ce qui ressent la vanité, la legereté, la malignité, la bassesse, la brutalité, l'effronterie, & generalement tout ce qui donne l'idée de quelque vice & de quelque défaut d'esprit. *Education d'un Prince* 12 *Edit* p 62 v. 37.

C'est pourquoi il faut encore observer que cet air soit toûjours le milieu entre l'enjoüé & le serieux, c'est à dire qu'il soit modeste & selon les regles de bien-seance que nous avons marquées; & parce qu'aussi ces sortes de conversations degenerent souvent en bagatelles, il faut se proposer de joindre toûjours l'utilité à l'agreable, je veux dire, que quoi qu'on dise, il y ait toûjours du solide.

Pour cet effet jamais il ne faut, par exemple, loüer l'exterieur sans l'accompagner de l'interieur: jamais n'aplaudir à aucun vice, jamais ne donner lieu à aucune mauvaise disposition d'esprit, &c.

Ce jeune homme connoît donc cette personne, & il en connoît par

nſequent toutes les inclinations & ites les belles qualitez ; ſuppoſons effet que ce ſoit une vertueuſe : 'elle ait lû les bons livres, & apris bonnes choſes : qu'elle employe tems, & qu'elle s'occupe lors à indre, ſi vous voulez, en mignatu- dans ſon cabinet, où on introduit tre diſciple. Faiſons leur faire une nverſation. Il n'a aucun ſujet d'en- tien, & il faut qu'il prenne, com- e on dit, conſeil ſur le champ ; il en a point de milleur que d'avoir cours aux lieux communs que us avons marquez, & que nous ſignerons icy afin de les recon- oître.

Hé *quoy Monſieur*, (c'eſt la Da- oiſelle qui commence) *attendre ue l'on vous faſſe entrer?*

*On doit, Mademoiſelle*, dit le Ca- alier, *ce reſpect au temple des Mu- s. J'ay peur de la profaner.* Par le lieu.

*Vous faites, Monſieur*, réprend la une Dàme, *bien de l'honneur à ce abinet.*

*Quoi, Mademoiſelle*, continuë Idem, Cavalier, *vous ne voulez pas que*

*le séjour des Muses soit où regnent les beaux Arts.*

*Mais j'ai entendu dire*, répond la Dame, *que les Muses étoient neuf, & je suis toute seule.*

Par la personne.

*Elles étoient neuf, je l'avoüe*, répond le Cavalier, *mais vous seule, Mademoiselle, les valez toutes neuf. L'une ignoroït ce que l'autre sçavoit, & vous en sçavez plus que toutes ensemble.*

Id. Par l'interieur.

*Mais, Monsieur*, dit la Dame, *c'est me combler de confusion.*

*Et c'est en quoi, Mademoiselle*, réprend le Cavalier, *vous valez plus que ces neuf sçavantes, d'accompagner tant de merite d'une si grande modestie.*

*Il y a, Monsieur*, répond la Dame, *des gens qui sont contraints d'être modestes. Et vous me trouvez sur cet ouvrage qui vous répondra pour moi, que je ne merite pas ces loüanges-là.*

Par le tems.

*Quoi, Mademoiselle*, dit le Cavalier, *c'est donc aujourd'hui vôtre jour de peindre, je vous détourne, je m'en vas.*

*Non, non, Monsieur*, continuë la Dame, *ce seroit une fausse honte de*

*e pas vouloir peindre devant des con-
oiſſeurs, vous me direz mes défauts.*

*Mais je quittois le pinceau, comme
ous-êtes entré.*

*De grace, Mademoiſelle,* réprend Par la
e Cavalier, *que je ne ſois pas cauſe* perſon-
*ue vous quitiez l'ouvrage, je m'en* ne.
*ray plûtôt.*

*Non Monſieur*, inſiſte la Dame, *à
ous dire la verité, il faut de la belle
nemoire à la peinture, comme à la
Poëſie, Je commençois de m'ennuyer.
l eſt preſque impoſſible de rien faire
u chaud qu'il fait.*

*Il eſt vrai*, répondit le Cavalier, La per-
*u'il fait une grande chaleur, mais* ſonne
*ien ne vous rebute, Mademoiſelle,* par l'in-
*ous allez à la vertu par elle-même,* terieur.
*ans qu'aucune incommodité vous en
étourne.*

*Hela!* s'écrie la Dame, *je ſuis
ienheureuſe d'être ici bien à l'ombre
& de m'amuſer à des bagatelles, tandis
ue de pauvres gens ſouffrent à la cam-
agne cette chaleur exceſſive dans le
ravail & la peine! j'y ſongeois même
n achevant ce méchant navire. Car je
rois que ces pauvres gens qui ſont dans*

*les vaisseaux, ont bien à souffrir en pleine Mer, & dans un Navire où l'odeur n'est pas comme je le crois bien agreable, voyez.*

*Oserois-je?* dit le Cavalier.

*Tres-volontiers, M.* réprend la Dame, *je ne fais point mistere de mes ouvrages, ils n'en valent pas la peine.*

La personne par l'interieur. *Il n'est pas juste, Mademoiselle,* dit le Cavalier, *que vous en soïez le juge. Vous êtes trop severe. C'est une tempête ou un port de Mer.*

par la chose. *Oüi, Monsieur*, répond la Dame.

*Voilà qui est fort beau*, s'écrie le Cavalier, *ces vagues sont fort bien touchées, & fort tendres: Mais quoi, Mademoiselle, avoir vous-même tant de douceur, & peindre si juste un Element si colere?*

De la chose à sa personne.

*Ha, Monsieur,* dit la Dame, *vous sçavez que les Peintres veulent être cajolez. Je ne veux pas me deffendre puisque j'en suis du nombre, j'ai aussi ma petite vanité: je veux pourtant vous dire les choses comme elles sont & si je suis assez vaine pour avoüer que ce n'est pas d'imagination que j'ai representé la colere, je veux être de*

*bonne foi, pour vous dire que tout ce qu'il y a de plus beau dans mon ouvrage, je l'ai pris d'un excellent original que voilà.*

*Je vous assure, Mademoiselle,* répond le Cavalier, *que l'on ne connoît point quel est l'original.* Par la chose.

*C'est pour me donner courage, Monsieur,* dit la Dame, *mais ce n'est pas comme je croi une tempête.*

*En effet,* continue le Cavalier, *le Ciel est trop serain, & le navire ne paroît pas assez agité. C'est apparemment le flux que le Peintre a voulu répresenter: Car il fait beaucoup de flux & d'écume sur la Grêve.*

*Bon Dieu!* réprend la Dame, *je suis donc bien éloignée de connoître ce grand mystere du flux & reflux, puisque venant de le peindre, je ne le connois pas moi-même.*

*Mademoiselle,* interrompit le Cavalier, *il ne faut pas vous étonner si nous ne le connoissons pas, je croi que les plus sçavans sont de même que nous: ils le peignent sans le connoître, ils le peignent d'imagination.*

*J'ay,* dit la Dame, *un peu lû de* Philosophie de

M. des Cartes. *ouvrages d'un Philosophe Moderne, ce qu'elle en dit est bien imaginé, aussi bien que le reste. Vous sçavez sans doute cette Philosophie-là, Monsieur.*

De la chose à la personne. *J'en ai lû quelque chose*, répond le Cavalier, *mais j'admire que rien ne vous puisse échapper.*

*Je l'aime*, continuë la Dame, *parce qu'on la comprend.*

*Il est vrai*, dit le Cavalier, *que les raisons qu'elle rend des choses, sont tout-à-fait sensibles & naturelles.*

*Je l'aime aussi*, réprend la Dame, *parce que ces Messieurs ne se picquent pas de developer les secrets de la Toute-puissance de Dieu : mais seulement d'en raisonner autant qu'ils en sont capables, en avoüant en même-tems, que si quelqu'un a quelque chose de meilleur à dire, il leur fera grand plaisir. Mais je m'apperçois qu'il ne me sied pas bien de faire la sçavante devant vous, Monsieur.*

Par les personnes. *Moi, Mademoiselle*, s'écrie le Cavalier, *je serois bien sçavant si j'étois capable d'être vôtre disciple.*

*Ah mon Dieu!* répond la Dame,

*il faudroit que les ſciences fuſſent tombées en quenouille.*

*Il y a apparence que cela ſoit, Mademoiſelle*, dit le Cavalier, *puiſqu'à la Cour vous êtes toutes ſçavantes, à l'envi l'une de l'autre.* Idem.

*Cela ſeroit joly*, réprend la Dame, *ſi nôtre ſexe occupoit à preſent les charges de l'Etat.*

*Pourquoi non ?* dit le Cavalier, *ſi le monde n'eſt comme la Mer qu'un flux & reflux : Si ſelon l'opinion des Philoſophes qui ſont vos favoris, la terre tourne au lieu du Ciel, pourquoi cette revolution ne ſe fera-t-elle point dans les perſonnes, comme dans les choſes ?*

*Ce ſeroit je vous avoüe*, réprend la Dame, *une aſſez plaiſante choſe à voir, mais voici un Laquais qui vient m'appeller.*

*Je ſuis vôtre tres-humble ſerviteur, Mademoiſelle*, dit le Cavalier, *je vous demande pardon de mon importunité.*

*Que cela ne vous chaſſe pas, Monſieur*, réprend la Dame, *on n'eſt jamais importuné de perſonnes faites comme vous.*

Par les personnes. *Vous avez trop de bonté*, répondit le Cavalier, *vous en comblez jusqu'aux moindres de vos serviteurs, j'en suis confus, Mademoiselle, je m'en suis.*

*Adieu donc, Monsieur*, lui crie la Dame, *je vous suis bien obligée de vôtre civilité.*

On peut voir dans ce dialogue un échantillon de la conversation : & parce qu'elle seroit ennuyeuse & seche si elle étoit toute de complimens de part & d'autre, on a voulu y mêler quelques incidens indifferens, pour montrer que le compliment ne doit point être tiré, mais naître naturellement du discours

## CHAPITRE IX.

*De ce que l'on doit faire dans l'Eglise.*

SI on entre dans l'Eglise avec une personne de qualité, il faut sans empressement prendre les devans pour presenter de l'Eau benîte en baisant la main, & ensuite se placer

derriere en se comportant avec modestie : Car si on étoit assez malheureux pour oublier, ou pour negliger de se mettre à genoux devant Dieu par indevotion, mollesse ou paresse, il faut du moins le faire par bienséance, & à cause des gens de qualité qui peuvent se rencontrer en ce lieu-là : ces immodesties - là en ce lieu saint, donnant tres-mauvaise opinion de l'éducation d'une personne, selon ce principe que nous avons étably, qu'il faut conformer nos actions au lieu où nous sommes.

Et pour cet effet il faut être debout, assis, ou à genoux, selon l'ordre qui s'observe dans l'Eglise ; par exemple, à l'Evangile on se leve, & pendant le reste de la Messe on se tient à genoux : mais particulierement pendant que Dieu est present sur l'Autel, selon la pratique qui s'observe, même à la Messe du Roy, & par son ordre, digne certes du bon sens, & de la pieté de sa Majesté.

Il ne faut point grimacer en priant Dieu, ny dire ses prieres d'un ton haut, ny parler & s'entretenir avec

quelqu'un, de peur de détourner les autres.

Moins encore faut-il saluër dans l'Eglise quelqu'un que l'on n'auroit pas vû de long-tems, ny se faire des embrassades & des complimens, la sainteté du lieu ne le permet point, & ceux qui le voyent, s'en scandalisent.

C'est aussi une tres-grande indécence de se peigner dans l'Eglise, ou de s'y raccommoder quelque chose, &c. il faut sortir pour cela.

Il faut aussi garder le silence, & être assis au Sermon, & si on étoit enrumé, ou si on avoit la toux, il vaut mieux s'abstenir d'y aller, que d'interrompre le Predicateur, & incommoder ceux qui sont auprés de nous.

Si on est obligé de mener une Dame à l'Eglise, ou ailleurs, il faut la conduire en la soûtenant de la main droite, selon la disposition du haut pavé ou du haut bout, & avoir le gand à la main : C'est une regle generale qu'il faut avoir toûjours le gand, quand on donne la main à une Dame, là, & ailleurs.

Il faut auſſi entrer le premier par tout, pour luy faire faire place, ouvrir les portes, luy preſenter de l'Eau-benite en entrant ſeulement, comme nous avons dit, &c. Que ſi dans la rencontre il s'offroit des perſonnes plus qualifiées que vous pour la mener, il faut leur ceder la main, & ne l'ôter jamais à perſonne, ſi la Dame ne l'ordonne elle-même, ou que l'on ne ſoit aſſuré que celuy qui la tenoit ne s'en formaliſera pas.

Elle doit obſerver de ſa part, que c'eſt une vanité qui tient de l'inſolence, de ſe faire mener, & porter la robe dans l'Egliſe, & à la veuë de Dieu. Comme c'eſt une incivilité de ſe ſervir de carreau en preſence de perſonnes éminentes.

Il faut auſſi avertir que quand on vous preſente le pain benît, ſi vous n'êtes qu'un particulier, il n'en faut prendre qu'un morceau.

Que ſi vous étiez le Seigneur de la Paroiſſe ; & qu'il y eût prés de vous des perſonnes que vous vouluſſiez honorer, vous devez, la Corbeille vous étant preſentée, le pre-

mier, où les obliger d'en prendre les premiers, ou en prendre vous-mêmes plusieurs parts, & les distribuer à ces personnes-là, avant que d'en retenir pour vous.

Au reste les lieux d'honneur sont d'ordinaire marquez dans les Eglises, c'est pourquoi, il est inutile d'en faire ici des remarques. On peut seulement dire en passant, que par exemple, dans une Procession, ou si on veut en accompagnant le saint-Sacrement chez un malade, &c. on n'observe pas le haut du pavé entre personnes qui se veulent faire honneur; mais seulement la main droite, qu'on laisse à la personne la plus qualifiée: Car ce seroit être trop incommode & trop indécent en la presence de Nôtre Seigneur, qui doit avoir toute nôtre attention, de tournoyer avec un cierge à la main autour de la personne qualifiée, toutes les fois qu'elle passeroit le ruisseau.

Il seroit bon aussi & tout-à-fait de la bien-seance, que tout le monde s'accoûtumât dans l'Eglise de cracher dans son mouchoir, comme nous

avons dit qu'il falloit faire chez les grands : Car ordinairement il n'y a point de pavé d'écurie ſi ſale & ſi dégoûtant, que celuy de la maiſon de Dieu.

## CHAPITRE X.

*Pour marcher avec un Grand, & pour le ſalut.*

QUe ſi nous ſommes obligez d'aller dans les ruës à côté de ces perſonnes qualifiées ; il faut leur laiſſer le haut du pavé, & obſerver de ne pas ſe tenir directement côté à côté, mais un peu ſur le derriere, ſi ce n'eſt quand elles nous parlent, & qu'il faut répondre, & alors il faut avoir la tête nuë.

Surquoi il eſt bon d'avertir ceux qui ont droit de ſouffrir qu'on leur cede toûjours le haut du pavé, d'avoir un peu de conſideration pour ceux qui leur rendent cet honneur, & de ſe diſpenſer le plus qu'ils

peüvent de passer & repasser le ruisseau pour ne pas les incommoder en les obligeant de faire une espece de manége tournoyant sans cesse autour d'eux pour leur laisser le lieu d'honneur.

Que si quand nous sommes dans la ruë avec une personne qualifiée: il passoit, ou s'il se rencontroit quelqu'un de connoissance, ou un laquais de quelque ami; il faut bien se garder de les appeller fort haut, *hola hé? comment se porte ton Maître? mes baises-mains à Madame, &c.* il n'y a rien de si mal poli; aussi bien que de quitter la compagnie de cette personne pour aller à eux: mais si on a affaire à ces personnes-là, & que l'on ne soit pas engagé à l'entretien de la personne qualifiée, on peut leur faire signe secrettement, & leur dire à l'écart & promptement ce qu'on a à leur dire, ou les saluër de loin simplement sans que la personne qualifiée, l'apperçoive trop,

De même c'est une grande incivilité, rencontrant dans les ruës une personne avec qui on n'est pas fami-

lier, de luy demander où elle va, ou d'où elle vient.

Que ſi on ſe promene avec cette perſonne ſuperieure dans une chambre, ou dans une allée, il faut obſerver de ſe mettre toûjours au deſſous. Dans une chambre, la place où eſt le lit marque le deſſus, ſi la diſpoſition de la chambre le permet, ſinon il faut ſe regler ſur la porte.

Que ſi c'eſt dans un jardin, il faut ſe mettre à main gauche de la perſonne, & avoir ſoin ſans affectation de regagner cette place à tous les tournans.

Que ſi on eſt trois à ſe promener, le milieu eſt le lieu d'honneur, & partant celuy de la perſonne qualifiée : la droite eſt le ſecond : & la gauche eſt le troiſiéme. D'où vient que le haut bout dans un jardin & ailleurs où l'uſage n'a rien determiné, eſt la droite de la perſonne qualifiée.

Que ſi par exemple, deux grands Seigneurs faiſoient mettre un inferieur au milieu d'eux pour pouvoir mieux écoûter quelque recit qu'il au-

roit à leur faire, il faut à chaque retour d'allée que l'inferieur se tourne du côté du plus qualifié de ces Seigneurs ; que s'ils sont tous deux égaux il faut qu'il se tourne à un bout d'allée, du côté de l'un, & à l'autre bout du côté de l'autre ; observant de quitter lui-même le milieu, quand il aura achevé son recit.

Que si la personne qualifiée garde la place qui est le milieu, & que les deux autres personnes qui sont à ses côtez soient d'une assez égale condition, il sera de son honnêteté de se retourner à chaque retour d'allée, tantôt vers l'un, & tantôt vers l'autre.

En general quand on se promene deux à deux, il faut observer qu'au bout de chaque longueur de promenade, on doit tourner au dedans du côté de la personne avec laquelle on se promene, & non en dehors, de peur de leur tourner le dos.

Que si on se promene trois ensemble, & que l'on soit égaux, on peut se quitter le milieu alternativement à chaque retour d'allée, celuy qui,

étoit au milieu ſe reculant à côté, pour laiſſer entrer au milieu un de ceux qui étoit à côté.

Que ſi la perſonne qualifiée s'aſſeoit pour ſe repoſer, il ne faudroit point s'aſſeoir auprés d'elle qu'elle ne nous y conviât, & en ce tems-là on doit prendre le bas bout, c'eſt-à-dire ſa gauche en laiſſant un eſpace raiſonnable entre-deux : mais ſi nous nous trouvions avec d'autres gens, ce ſeroit une grande incivilité de ſe promener en la preſence & à la veuë de la perſonne qualifiée, pour laquelle on doit avoir du reſpect, comme auſſi de ſe tenir aſſis devant elle, ſi elle ſe promenoit.

De même, c'eſt une grande incivilité quand on eſt dans le jardin d'une perſonne que l'on doit reſpecter, d'y cuëillir ou des fruits ou des fleurs, ou autre choſe : ſi on en preſente on peut les accepter, ſinon il ne faut toucher à rien que des yeux.

Que ſi on rencontre dans les ruës tête à tête une perſonne de qualité ; il faut prendre le bas où eſt le ruiſſeau : s'il n'y a point de haut ny de

bas dans un chemin, il faut se poster en sorte que nous passions sous sa main gauche pour lui laisser la main droite libre : & cela se doit aussi observer dans la rencôtre des carrosses.

Que s'il s'agit de la saluër comme venant de la campagne il faut le faire en se courbant humblement, ôtant son gand & pourtant la main jusqu'à terre ; mais sur tout il faut faire ce salut sans précipitation ny embaras, ne se relevant que doucement, de peur que la personne que l'on saluë venant aussi à s'incliner, & peut-être par honnêteté à embrasser celuy qui le saluë, on ne luy donne quelque coup de tête.

Que si c'est une Dame de haute qualité, il faut par respect ne la pas baiser, si elle même par honnêteté ne tend la jouë, & alors même il faut seulement faire semblant de la baiser & approcher le visage de ses coëffes: & de quelque façon qu'on la saluë, soit qu'on la baise ou non, il faut que toutes les reverences se fassent avec de tres-profondes inclinations de corps.

Que si en la compagnie de cette Dame il s'en rencontre quelques autres qui soient d'égale condition, ou independantes d'elle, alors il faut les saluër de même : Que si elles luy sont inferieures ou dependantes, c'est une incivilité de les saluer, parce que c'est faire quelque injure à leur superieure que de les traiter de même qu'elle.

## CHAPITRE XI.

### *Ce qu'il faut observer à table.*

S'Il arrive qu'une personne de qualité vous retienne à manger, c'est une incivilité de laver avec elle, sans un commandement exprés, observant que s'il n'y a point d'Officier pour prendre la serviette dont on s'est essuyé, il faut la retenir, & ne pas souffrir qu'elle demeure entre les mains d'une personne plus qualifiée.

Il faut aussi se tenir découvert & debout quand on dit *Benedicite & Grace.*

Il faut enſuite attendre que l'on vous place, ou ſe placer au bas bout, ſelon le precepte de l'Evangile ; & en ſe plaçant avoir la tête nuë, & ne ſe couvrir qu'aprés que l'on eſt tout-à-fait aſſis, & que les perſonnes plus qualifiées ſoient couvertes.

Il ne faut point quitter ſon manteau, ou ſon épée pour ſe mettre à table, parce qu'il eſt de la bien-ſeance de les garder.

Etant aſſis, il faut ſe tenir le corps droit ſur ſon ſiege, & ne mettre jamais les coudes ſur la table.

De même il ne faut point témoigner par aucun geſte que l'on ait faim ny regarder les viandes avec grande avidité, comme ſi on devoit tout devorer.

Il ne faut point mettre la main au plat le premier, ſi on ne l'ordonne pour ſervir les autres, non plus que pour ſe ſervir ſoy-même.

Si on ſert, il faut toûjours donner le meilleur morceau, & garder le moindre, & ne rien toucher que de la fourchette, c'eſt pourquoy ſi la perſonne qualifiée vous demande de

quelque choſe qui ſoit devant vous, il eſt important de ſçavoir couper les viandes proprement & avec methode, & d'en connoître auſſi les meilleurs morceaux, afin de les pouvoir ſervir avec bien-ſeance.

Par exemple; ſi c'eſt un potage de ſanté : & qu'elle vous demande du Chapon boüilly qui doit étre ordinairement deſſus, la poitrine paſſe pour le meilleur endroit, les cuiſſes & les aîles vont aprés. L'opinion commune eſt, que la cuiſſe vaut mieux que l'aîle de toute la volaille boüillie, c'eſt pourquoy je la nomme la premiere.

Les Pigeons rotis ou en ragoût ſe ſervent tout entiers, ou ſe coupent au travers par la moitié.

Pour ce qui eſt des viandes que nous appellõs volatilles,& qui ſe ſervent roties, la maxime la plus conſtante des gens qui ſe connoiſſent en bons morceaux, & qui rafinent ſur la delicateſſe des mets, eſt que de tous les oyſeaux qui gratent la terre avec les pieds les aîles ſont toûjours les plus délicates ; comme au contraire

les cuisses sont les meilleures de tous ceux qui volent en l'air : & comme la perdrix ne s'eleve pas fort haut, elle doit par consequent être mise au nombre de ceux qui gratent la terre.

Quant à la maniere de couper adroitement les viandes roties, il est presque general, au moins à l'égard de la volaille, de lever d'abord les quatre membres, en commençant toûjours par la cuisse.

Que s'il arrive que la volaille soit grosse, comme peuvent être les Chapons du Mans, les Coqs-d'Inde, les Oyes, & les Canards, ce qui en peut être servi de meilleure grace, c'est le blanc de la poitrine que l'on coupe en long.

Les Oranges qui se servent avec le roti se doivent couper en travers, & non pas en long comme les pommes.

A l'égard de la grosse viande, il y a peu de gens qui n'en connoissent les bons endroits : c'est pourquoy il seroit comme inutile d'en parler dans ce livre où on s'est proposé autant

que l'on a pû, de ne traiter que des choses que l'on a crû être les plus ignorées : si bien que pour ne pas s'éloigner beaucoup de nostre dessein, nous dirons seulement par occasion.

Que de la piece de Bœuf tremblante l'endroit le plus entrelardé de gras & de maigre est toûjours le meilleur : & comme le petit côté de l'aloyau est toûjours le plus tendre, il passe aussi pour le meilleur.

Pour la longe de Veau, elle se coupe ordinairement par le milieu à l'endroit le plus charnu,& le rognon s'en presente par honneur.

Dans un Cochon de lait, ce que les plus frians y trouvent de meilleur, est la peau & les oreilles ; & dans les Liévres, le Levraut, & le Lapin, les morceaux les plus estimez, & que l'on appelle par rareté morceau du chasseur, se prennent aux côtez de la queuë, le rable, les cuisses, & les épaules vont aprés.

Pour ce qui est du Poisson, les plus habiles Traiteurs maintiennent que la tête & ce qui en approche de

plus, eſt en la plus grande partie toûjours le meilleur : ce qui fait que quand on eſt au haut bout d'une table bien ordonnée, on ſert ordinairement la hûre du Poiſſon, qui ſe coupe en deux, ainſi que peut-être le Marſoüin, le Saumon frais, le Brochet ou la Carpe, & de ce dernier la langue en eſt le plus délicat morceau.

Quant aux Poiſſons qui n'ont point d'autres arêtes qu'une épine qui va tout du long, comme par exemple la Vive & la Sole, on en ſert toûjours le milieu, parce qu'il eſt ſans contre-dit le meilleur.

Il faut obſerver qu'il eſt mal-ſeant de toucher le Poiſſon avec le coûteau à moins qu'il ne ſoit en pâte, on le prend ordinairement avec la fourchette, & on le preſente de même ſur une aſſiette.

Il eſt de la bien-ſeance & de l'honnêteté, de peler quaſi toutes ſortes de fruits crus avant que de les preſenter, étant couverts bien proprement de leur pelure, quoy qu'à preſent en beaucoup d'endroits on les preſente ſans pelure.

Les Cerneaux ſe prennent dans le plat avec la main ſans autre ceremonie, ainſi que les autres fruits crus & confitures ſeches.

Il faut auſſi ſe ſouvenir de ne pas prendre les Olives avec la fourchette, mais avec ſa cuillere : car il s'en fait quelquefois un ſujet de riſée quand cela arrive.

Toutes ſortes de tartes de confitures & gâteaux, aprés avoir été coupez ſur le plat ou ſur le baſſin où on les a ſervis, ſe prennent avec le plat du coûteau, & ſe preſentent ſur une aſſiette.

Il eſt bon pourtant d'obſerver que c'eſt une incivilité de s'ingerer de couper & de ſervir à la table d'une perſonne ſuperieure quelque habile que l'on fût; ſi elle ne le commande. Et comme il eſt aiſé d'apprendre à couper & à ſervir quand on a mangé trois ou quatre fois à quelque bonne table, de même il n'eſt point honteux de s'en excuſer & de s'en remettre à un autre, ſi on ne le ſçait pas.

On remarquera donc que c'eſt ou-

au Maître ou à la Maîtresse de la maison de couper & de servir, ou à ceux de la table qu'ils prient ou commandent de le faire. Et alors il y en a qui observent aprés avoir coupé ce qu'on leur a ordonné, de le faire passer devant le Maître ou la Maîtresse, afin qu'ils le distribuent à leur volonté.

Qui que ce soit qui distribuë les viandes coupées, vous ne devez pas tendre précipitamment vôtre assiette pour être servi des premiers, mais il faut attendre que celuy qui sert vous en presente à vôtre tour ; & même s'excuser de prendre s'il passoit quelqu'un plus qualifié ; ou enfin le prendre s'il le faut : mais le presenter incontinent soy-même aux personnes que l'on veut honorer, à moins que ce ne fût le Maître ou la Maîtresse de la maison, j'entens la personne qualifiée qui vous presentât elle-même la viande, auquel cas il faut retenir ce qu'elle vous donne.

C'est aussi au Maître, ou à la Maîtresse de la maison, & non à d'autres, d'inviter à manger, mais ci-

vilement & de loin à loin, ſans avoir toûjours l'œil ſur une perſonne, de peur que celuy qu'il preſſe de manger, ne crût au contraire qu'on l'obſervât, & que l'on ſe ſcandalisât peut-être de ce qu'il mangeoit trop. La table étant un lieu où il faut donner une entiere liberté. C'eſt pourquoi generalement parlant il ne faut jamais être attentif à voir manger & boire les autres. Il vaut mieux les animer par le bon viſage & une certaine gayeté, qui les perſuade que c'eſt de bon cœur qu'on les traite, & qu'ils ne ſçauroient faire plus grand plaiſir que de ſe bien traiter eux-mêmes.

Il ne faut pas non plus preſſer perſonne pour boire: car ſouvent il s'en rencontre à qui l'excez du vin fait mal, d'autres qui ne le peuvent pas porter, & qui étant en quelque façon plus obligez que les autres à la ſobrie, par leur caractere, comme les Eccleſiaſtiques, les Magiſtrats, &c. font un étrange ſpectacle dans l'intemperance.

Il faut obſerver, que quand on

vous demande, quelque chose que vous devez prendre avec une cuillere, il ne faut pas le faire avec la vôtre, si elle vous a servi, que si elle ne vous a pas servi, il faut la laisser sur l'assiette que vous presentez, & en demander une autre, si ce n'est que celuy qui vous a prié de le servir, n'eût mis la sienne sur son assiette, en vous l'envoyant, ou vous la presentant, observant que tout ce que vous servirez, vous le devez toûjours presenter sur une assiette blanche, & jamais avec le coûteau, la fourchette, ou la cuillere tous seuls.

Si la personne à qui vous presentez cette assiette est proche, & que vous luy presentiez à elle-même, & qu'elle soit d'une qualité fort relevée, vous pouvez vous découvrir pour la premiere fois en la luy presentant, & ne le faire plus de peur de l'embarasser.

Si on vous sert, il faut accepter tout ce que l'on vous donne, & vous découvrir en le prenant, quand il vous est offert par une personne superieure.

Si vous ſerviez quelque choſe où il y eût de la cendre, comme quelquefois ſur des trufes, il ne faut jamais ſouffler deſſus, mais il faut les nettoyer avec le coûteau, le ſouffle de la bouche dégoûtant quelquefois les perſonnes : outre que cela jette la cendre ſur la table.

Il eſt incivil de demander ſoi-même de quelque choſe qui eſt ſur la table, particulierement ſi c'eſt quelque friandiſe ; & pareillement il eſt d'une perſonne ſujette à ſa bouche, quand on demande le choix de quelque choſe, de demander le meilleur morceau ; on répond d'ordinaire, *ce qu'il vous plaira.*

C'eſt une foibleſſe trés-malſeante de dire hautement ; *je ne mange pas de ceci, je ne mange pas de cela* ; *je ne mange jamais de roti* ; *je ne mange jamais de lapin*, *je ne ſçaurois rien manger, où il y a du poivre, de la muſcade, de l'oignon, &c.* Comme ce ne ſont qu'averſions imaginaires, que l'on pouvoit corriger facilement ſi on eût eu dans ſa jeuneſſe quelque bon amy, & que l'on peut encore

vaincre tous les jours, si on veut souffrir un peu la faim, ou n'aimer pas tant sa personne & ses appetits; aussi ne faut il jamais que telles repugnances soient connuës : il faut prendre civilement tout ce que l'on vous presente; & si le dégoût en est naturellement invincible, comme il s'en rencontre en effet, il faut sans faire semblant de rien, laisser le morceau sur l'assiette, & manger d'autre chose, & quand on n'y prend pas garde, se faire desservir ce que l'on a aversion de manger.

Si chacun prend au plat, il faut bien se garder d'y mettre la main, que les plus qualifiez ne l'y ayent mise des premiers; ny de prendre ailleurs qu'à l'endroit du plat, qui est vis à vis de nous : mais encore doit-on prendre comme nous avons dit, les meilleurs morceaux, quand même on seroit le dernier à prendre.

Il faut aussi prendre en une fois ce que l'on a à prendre : car c'est une incivilité de mettre deux fois la main au plat, & plus encore de l'y mettre pour prendre morceau à morceu, ou

bien tirer la viande par lambeau avec ſa fourchette.

Il faut bien ſe garder auſſi d'étendre les bras par-deſſus le plat que vous avez devant vous, pour atteindre à quelqu'autre.

Il eſt neceſſaire auſſi d'obſerver qu'il faut toûjours eſſuyer vôtre cuillere, quand aprés vous en être ſervi, vous voulez prendre quelque choſe dans un autre plat, y ayant des gens ſi délicats qu'ils ne voudroient pas manger de potage où vous l'auriez miſe, aprés l'avoir portée à la bouche.

Et même ſi on eſt à la table de gens bien propres, il ne ſuffit pas d'eſſuyer ſa cuillere, il ne faut plus s'en ſervir mais en demander une autre. Auſſi ſert-on à preſent en bien des lieux des cuilleres dans les plats, qui ne ſervent que pour prendre du potage & de la ſauce.

Quand on mange il ne faut pas manger vîte ny goulûment quelque faim que l'on ait, de peur de s'engouër; il faut en mangeant joindre les lévres pour ne pas laper comme les bêtes.

Moins encore faut-il en se servant, faire du bruit, & racler des plats, ou ratisser son assiette en la dessechant jusqu'à la derniere goutte. Ce sont cliquetis d'armes, qui découvrent comme par un signal, nôtre gourmandise à ceux, qui sans cela, n'y prendroient peut-être pas garde.

Il ne faut pas manger le potage au plat, mais en mettre proprement sur son assiette; & si il étoit trop chaud, il est indécent de soufler à chaque cuillerée; il faut attendre qu'il soit refroidy.

Que si par malheur on s'étoit brûlé, il faut le souffrir si on peut patiemment, & sans le faire paroître: mais si la brûlure étoit insupportable comme il arrive quelquefois, il faut promptement & avant que les autres s'en apperçoivent, prendre son assiette d'une main, & la porter contre sa bouche, & se couvrant de l'autre main remettre sur l'assiette ce que l'on a dans la bouche, & le donner vîtement par derriere à un Laquais. La civilité veut que l'on ait de la politesse, mais elle ne prétend pas

que l'on soit homicide de soy-même.

Il ne faut pas mordre dans son pain, mais en couper ce que nous avons à porter à la bouche, sans retenir le couteau à la main, non plus que quand on mange ou une pomme ou une poire, &c.

Il faut tailler ses morceaux petits, pour ne se point faire de poches aux jouës comme les singes.

Il ne faut pas non plus ronger les os, ny les casser ou secouër pour en avoir la moüelle; il faut en couper la viande sur son assiette, & puis la porter à la bouche avec la fourchette.

Je dis avec la fourchette, car il est (pour le dire encore une fois) trés-indécent de toucher à quelque chose de gras, à quelque sauce, à quelque syrop, &c. avec les doigts, outre que cela en même-temps vous oblige à deux ou trois autres indecences, l'une est d'essuyer frequemment vos mains à vôtre serviette, & de la salir comme un torchon de cuisine; en sorte qu'elle fait mal au cœur à ceux

qui la voyent porter à la bouche pour vous essuyer. L'autre est de les essuyer à vôtre pain, ce qui est encore tres-mal propre, & la troisiéme de vous lécher les doigts : ce qui est le comble de l'impropreté.

Il faut bien se garder de saucer ses morceaux dans le plat, ou dans la saliere, à mesure qu'on les mange ; mais il faut prendre du sel avec la pointe du coûteau, & de la sauce avec une cuillere.

Et à propos de sel, il est bon de dire qu'il y a certaines gens qui font scrupule d'en servir à quelqu'un aussi bien que de la cervelle ; mais ce sont superstitions ridicules, il faut ou mettre du sel sur une assiette, pour en presenter à ceux qui sont éloignez, ou leur offrir la saliere, si cela se peut, afin qu'ils en prennent eux-mêmes : & pour la cervelle, comme elle passe au goût de quelques-uns, pour un morceau friand, il est plus civil d'en offrir aux autres, qu'il ne le seroit de la manger toute soy-même, par superstition.

Il faut donc tenir pour regle generale,

rale, que tout ce qui aura été une fois ſur l'aſſiette, ne doit plus être remis au plat.

Il ne faut pas non plus ſe pancher trop ſur ſon aſſiette, ni y laiſſer tomber, ou ſur ſon rabat, la moitié de ce que l'on porte à la bouche.

Il n'y a rien de plus mal apris, comme nous l'avons dit, que de lécher ſes doigts, ſon coûteau, ſa cuillere, ou ſa fourchette, ni rien de plus vilain que de nettoyer & eſſuyer avec les doigts ſon aſſiette & le fond de quelque plat ; ou ce qui eſt encore pis, de boire à même le reſte du boüillon, de la ſauce & du ſyrop, ou de le verſer dans la cuillere ; c'eſt s'expoſer à la riſée de toute la compagnie.

Il faut quand on a les doigts gras ou ſon coûteau, ou ſa fourchette, &c. les eſſuyer à ſa ſerviette & jamais à la nape ny à ſon pain. Et pour s'empêcher d'avoir les doigts gras il ne faut point manger avec ; mais avec ſa fourchette, comme nous avons déja remarqué.

Que ſi on avoit quelque coûteau,

cuillere, ou fourchette à rendre à quelqu'un qui vous les eût prêtez, il faudroit les essuyer de vôtre serviete, ou les envoyer laver au buffet, puis les mettre sur une assiette blanche, & les lui presenter.

Que s'il arrive par quelque accident extraordinaire qu'on ait quelque chose dans la bouche que l'on soit obligé de rejetter, il seroit fort incivil de laisser tomber de haut en bas sur son assiette, comme si on vomissoit, il faut le prendre, & l'enfermer dans la main, & le remettre doucement sur son assiete, la donnant aussi-tôt pour la faire emporter s'il se peut, sans que ceux qui sont à table s'en apperçoivent, observant de ne jamais rien jetter à terre.

Se moucher avec son mouchoir à découvert & sans se couvrir de sa serviette: en essuyer la sueur du visage, se gratter la tête ou autre part; rotter & cracher avec cela, & se tirer de l'estomac avec force & fréquemment sont des saletez à faire soûlever le cœur à tout le monde. Il faut donc s'en abstenir, ou le faire le plus

secrettement qu'il est possible, en se couvrant & se cachant tant que l'on peut.

De même qu'il ne faut pas faire, comme on dit, la petite bouche, mais manger honnêtement & selon son besoin : aussi ne faut-il pas paroître insatiable, ny manger jusqu'à se faire venir le hoquet, mais au contraire il faut se retenir & cesser le premier de manger: à moins que la personne qualifiée, dont l'honnêteté est de ne point faire desservir, que chacun n'ait achevé de manger, ne nous conviât de continuer.

Quoi qu'il en soit, il ne faut jamais se hâter de manger jusqu'à en perdre haleine comme un cheval poussif qui souffle d'ahan.

Il faut aussi remarquer qu'il est tres-mal-seant pendant le repas ou de critiquer sur les viandes & sur les sauces ou de parler sans cesse des mangeailles ; c'est la marque évidente d'une ame sensuelle, & d'une éducation basse.

Comme il ne faut point manger à la dérobée: aussi ne faut-il point boire en cachette.

C'est une grande incivilité de demander à boire le premier, & avant que les personnes les plus qualifiées ayent bû.

C'est manquer au respect, de demander à boire tout haut, il faut en demander tout bas, si l'Officier ou quelque Laquais est proche; sinon il faut faire signe.

C'est être fort grossier que de boire à la santé d'une personne de condition, en s'adressant à elle-même.

Que si quelqu'autre commence sa santé, par galanterie, il est du devoir de la boire: mais il faut que cela se fasse sans appeller la personne qualifiée à témoin: ce qui se peut faire de la sorte; *c'est Monsieur*, parlant à celui à qui on la porte *à la santé de Monseigneur*; & non pas ainsi, *Monseigneur c'est à vôtre santé, & je la porte à Monsieur.*

Mais c'est le comble de l'incivilité, d'ajoûter comme nous avons déja dit le nom de la personne qualifiée, parlant à elle même, ou de dire en beuvant à la santé de sa femme, ou de quelqu'un de ses parens & parentes;

*Monseigneur, à la santé de Madame vôtre femme, de Monsieur vostre frere, de Madame vostre sœur, &c.* Il faut nommer la femme par la qualité ou par le surnom du mary ; & les autres ou par leurs surnoms, ou par quelque qualité, s'ils en ont, en disant, par exemple, *à la santé de Madame la Maréchale, de Monsieur le Marquis, &c.*

S'il arrive que nous devions répondre à une personne qualifiée, & que dans ce moment elle porte le verre à sa bouche pour boire, il faut se taire, & attendre qu'elle ait bû pour continuer nôtre discours.

Il faut toûjours avant que de boire s'essuyer la bouche.

Il ne faut pas trop laisser remplir son verre, de peur d'en répandre en le portant à la bouche.

Cela tient trop du familier de goûter le vin, & de boire son verre à deux ou trois reprises ; il faut le boire d'une haleine & posément, regardant dedans quand on boit, & observant de ne pas boire quand on a la bouche pleine ; je dis posément, de peur de

s'ennoüer, ce qui seroit un accident fort mal-seant & fort importun en une table de cérémonie ; outre que de boire tout d'un coup comme si on entonnoit, c'est une action de goinfre, laquelle n'est pas de l'honnêteté.

Il faut aussi prendre garde en beuvant, de ne pas faire de bruit avec le gosier pour marquer toutes les gorgées que l'on avale, en sorte qu'un autre le pourroit conter.

Il faut se garder aussi aprés qu'on a bû, de pousser un grand soûpir éclatant pour reprendre son haleine.

Il est aussi plus civil de boire tout ce qu'il y a dans son verre, que d'en laisser.

Il est incivil aussi de se faire donner à boire par devant la personne honorée, il faut prendre le verre d'un autre côté.

Il est de même incivil de presenter un verre de vin à une personne, si on en a déja goûté.

Que si la personne de qualité vous porte la santé de quelqu'un, ou même boit à la vôtre, il faut se tenir décou-

vert, s'inclinant un peu sur la table jusques à ce qu'elle ait bû, il ne faut point lui faire raison, si elle ne l'ordonne premierement.

Ce qui se doit entendre des personnes de la plus haute qualité ; car pour celles qui ne sont pas si éminentes, & entre lesquelles & l'inferieur, il y a peu ou point de difference. Il ne faut pas violer la maxime de la table, qui est de ne se point découvrir, l'usage l'ayant tellement établi: que l'on passeroit pour un nouveau venu dans le monde, d'en user autrement.

Quand elle vous parle il faut aussi se découvrir pour lui répondre, & prendre garde de n'avoir pas la bouche pleine. Il faut observer la même civilité toutes les fois qu'elle nous parlera jusqu'à ce qu'elle nous l'ait défendu ; aprés quoi il faut demeurer couvert, de peur de la fatiguer par trop de cérémonie.

Il est incivil de se curer les dents devant le monde, & de se les curer durant & aprés le repas avec un coûteau, ou avec une fourchette : c'est

une chose tout à fait mal-honnête &
dégoûtante.

Il est aussi de l'incivilité de se rincer la bouche aprés le repas, devant des personnes que nous devons respecter.

Que si la personne qualifiée mangeoit où se tenoit encore à table à la fin du repas, & que l'on fut seul avec qui elle fit conversation, particulierement si on n'est ny dépendant d'elle, ni son domestique on est obligé de demeurer à table pour luy tenir compagnie jusqu'à ce qu'elle se leve.

Si on est obligé de se lever avant les autres, il faut avoir la tête nuë, & en cas que l'on soit dépendant, ou domestique, il ne faut pas se lever que l'on n'ait un Laquais tout prêt, pour ôter en même tems l'assiette, dont l'objet n'est pas honnête, non plus que la familiarité de celuy qui se seroit levé, sans la deservir lui-même, s'il n'a personne pour le faire.

Quand on ôte les assiettes, il ne faut pas souffrir que l'on commence par vous à servir les assiettes blan-

ches ; mais il faut attendre à prendre celle qu'on vous presente, qu'on en ait donné aux plus qualifiés de la compagnie, & particulierement aux Dames, à qui même il faut presenter & donner vous-même celle qui vous est offerte, si on étoit trop long tems à les servir.

Il faut observer aussi que c'est une chose trés-mal honnête quand on est à la table d'une personne que l'on veut honorer, de serrer du fruit ou autre chose dans sa poche : ou dans une serviette pour l'emporter.

C'est aussi une grande incivilité de presenter du fruit, ou quelque autre chose dont on auroit déja mangé.

Que s'il arrive que quelque Prince ou Princesse, vous demande ou vous engage à leur faire quelque regale, il ne faut pas vous mettre à table, mais derriere le fauteüil pour leur presenter des assiettes, & à boire : Si c'est un Prince, & qu'il vous commande de vous mettre à table, vous pouvez vous y mettre au bas bout, mais si c'est une Princesse, on témoigne

mieux ſçavoir ſon monde de s'en diſpenſer.

Il faut auſſi dans ces rencontres, tâcher le moins du monde de paroître inquiet & empreſſé. Moins encore impatient & emporté avec ſon domeſtique, de peur que les choſes aillent mal : c'eſt d'un eſprit petit, & qui montre par ſes violences être plûtôt fâché & embaraſſé de ſes hôtes, que tranſporté de zele pour les bien recevoir.

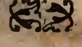
Il faut auparavant avoir donné le meilleur ordre que l'on aura pû : avoir marqué exactement à un chacun ſon office ; & puis en repos, laiſſer aller toutes choſes, plûtôt que de troubler la joye, que toute la maiſon doit témoigner, de poſſeder des hôtes ſi conſiderables.

Que ſi les choſes vont apparemment mal il en faut ſuccintement demander pardon, aux perſonnes qualifiées, qui de leur côté, ne ſeroient pas raiſonnables: ſi elles n'excuſoient les fautes, étant perſuadées de la bonne volonté.

Mais pour revenir, il faut remar-

quer que de s'emporter contre ſon domeſtique, de l'injurier, & de le battre, en preſence d'une perſonne à qui on eſt inferieur, ce ſeroit tout à fait manquer de reſpect,& témoigner pour elle un extrême mépris en cette rencontre & en toute autre.

Pour concluſion du repas, il faut ſe tenir découvert en ſe levant de table, & dire *Graces*, quand la perſonne qualifiée les dit, & puis luy faire une profonde reverence pour la remercier ; & quand même pluſieurs autres perſonnes ſe ſeroient trouvées à ce repas, qui ſeroient au deſſus de nous, il ne faudroit pas faire cette reverence generale : mais il faut s'adreſſer uniquement à la perſonne la plus qualifiée.



## CHAPITRE XII.

*Ce qui se doit pratiquer, lors qu'une personne de qualité nous visite, & quand nous devons visiter.*

S'Il arrive qu'une personne qualifiée nous fasse visite, & que nous en soyons avertis, il faut l'aller recevoir en Carrosse, ou le plus loin que nous pourrons.

Il faut avoir alors, ou son épée au côté, ou son manteau sur les épaules: ou si on est d'épée, & que l'on soit en manteau ce jour-là, il faut avoir le manteau & l'épée, étant indécent de paroître autrement.

Il faut l'introduire dans le lieu le plus honorable, & lui presenter un fauteüil pour s'asseoir, observant de ne se mettre que sur un moindre siege; & même de ne pas s'asseoir, qu'aprés qu'elle nous l'aura commandé.

Que si elle nous surprend dans nôtre chambre, il faut se lever prom-

ptement, si on étoit assis, & tout quitter pour lui faire honneur, s'abstenant de toute action jusqu'à ce qu'elle soit sortie : & si on étoit au lit, il faut y demeurer.

Mais il y a ce temperament à prendre, que si dans les honneurs que nous tâcherons de lui rendre, comme en effet, il faut l'accuëillir de tout nôtre mieux, cette personne retranchoit elle-même de nos déferences, il ne faut pas s'y obstiner, ni faire les façonniers, mais il faut obéïr à tout ce qu'il lui plaira de commander puisque nous ne pouvons mieux lui témoigner qu'elle a tout pouvoir dans nôtre propre logis, qu'en faisant tout ce qu'elle ordonne.

Et il est à remarquer, que ce n'est pas seulement aux personnes de haute qualité à qui nous devons rendre honneur dans nôtre maison : mais aussi à toute autre personne qui peut passer chez nous pour étrangere, c'est-à-dire, à tous ceux qui ne sont pas nos domestiques, ny nos inferieurs, quand ils n'auroient que l'âge par dessus nous, lesquels, par exem-

ple, nous sommes obligez d'aller recevoir, d'introduire, & de faire asseoir dans nôtre plus belle chambre, leur donner par tout le pas, le haut-bout à table, & ailleurs, & leur déferant presque tous les mêmes honneurs, du plus au moins qu'aux personnes les plus qualifiées, si nous voulons paroître civils.

C'est pourquoi, quand quelqu'un à qui nous devons cette civilité nous vient voir, c'est une incivilité, de le faire long tems attendre, à moins que nous ne fussions engagez avec des personnes de plus haute qualité, que ne seroit celle-là, ou occupez à des affaires publiques. Encore seroit-il alors de la civilité de lui envoyer quelqu'un d'une condition honnête, pour l'entretenir en attendant.

Il faut conduire la personne qualifiée, quand elle sort de nôtre maison, jusqu'au carrosse, si ce n'est ceux qui viennent pour leurs affaires propres, & que l'on soit soy-même une personne publique; comme un homme d'Estat, un Magistrat, un Avocat, un Procureur, &c. qui sont

actuellement occupez ; car alors non-ſeulement ils peuvent s'en diſpenſer: mais il eſt de la diſcretion de la perſonne qui viſite, de les prier, ou de leur commander de ne point ſortir de leur cabinet.

Si c'eſt une Dame que l'on veüille reconduire, il lui faut donner la main s'il n'y a point de perſonne plus qualifiée qui la lui donne, & l'ayant veuë monter en carroſſe, & même lui ayant aidé à y monter, il faut attendre ſur le pas de la porte, juſqu'à ce que le carroſſe parte.

Que s'il y a pluſieurs perſonnes avec vous, & que l'une s'en aille & les autres demeurent, il eſt bon d'obſerver, que ſi le perſonne qui s'en va eſt plus qualifiée que celles qui reſtent, il faut la reconduire ; ſi elle eſt inferieure ; il la faut laiſſer aller & demeurer avec les autres, en lui faiſant excuſe ; & ſi elle eſt égale, il eſt à propos de voir ce que celle-là qui s'en va, ou ceux qui demeurent ſont à nôtre égard, & reconduire, ou bien tenir compagnie à ceux qui vous ſeront ſuperieurs.

Il est de même de l'honnêteté, s'il arrivoit que quelque jeune personne eût été laissée chez nous, de ne la pas laisser retourner seule chez elle, & particulierement s'il étoit nuit, ou qu'il y eût loin : mais il faut ou la reconduire soy même, ou la mettre entre les mains de personnes seures, qui l'escortent & l'accompagnent, jusques à ce qu'elle soit en son logis.

Pour les visites que nous avons à faire, si on suit l'exemple, ou pour mieux dire la faineantise de certaines gens, qui employent tout le tems de leur vie à visiter, pour faire visite, comme disoit un bel esprit, il n'y a point d'autres regles à donner sinon d'aller de porte en porte : mais pour une personne qui d'une part pense à bien employer le tems, & de l'autre à garder la bien-seance, on peut l'avertir qu'il y a des occasions, où ce séroit blesser la civilité, que de manquer à faire visite aux personnes à qui nous voulons témoigner du respect ou de l'amitié. Par exemple, il faut visiter un Grand, de temps en temps, pour sçavoir l'état de sa san-

té, & nous rafraîchir dans ses bonnes graces, & en general toutes les fois qu'il arrive occasion de prendre part à sa joye, ou à sa tristesse, pour ce qui lui est survenu de bien, ou de mal : quand particulierement nous sommes persuadez, que cette personne le prend en bonne part.

## CHAPITRE XIII.

*Ce qu'il faut observer dans le jeu.*

QUE s'il se rencontre qu'une personne de qualité nous oblige de joüer avec elle, ce qu'il ne faut jamais entreprendre qu'aprés qu'elle nous le commande ; il ne faut point témoigner d'empressement dans le jeu, ni d'envie de gagner, cela marque la petitesse de l'esprit & de la condition ; & même il est bon de s'en abstenir tout à fait si nous ne sommes pas d'humeur commode dans le jeu, pour mille inconveniens qui en peuvent arriver.

Il ne faut pas aussi se negliger dans le jeu, ny se laisser perdre par complaisance tant pour ne pas faire le fanfaron, ce que l'on tourneroit en ridicule, que pour éviter que cette personne crût, que l'on ne contribuât pas à son divertissement avec assez d'attache ny de soin.

Il ne faut pas non plus parler par quolibets dans le jeu.

Il est aussi tres incivil de chanter, ou de siffler en joüant, quand même cela ne se feroit que doucement & entre les dents, comme il arrive souvent lors que l'on rêve au jeu.

Il ne faut pas non plus tabouriner des doigts, ou des pieds.

Et si c'est à un jeu d'exercice, comme à la paume, au mail, à la boule, au billard, il faut prendre garde de ne point faire de posture du corps ridicules & grotesques.

S'il arrive quelque differend, il ne faut point s'opiniâtrer : mais si enfin on étoit obligé de soûtenir un coup, ce doit être tranquillement, sans élever le ton de la voix, en le prouvant évidemment, & promptement.

C'eſt outre l'offenſe de Dieu, une tres-grande immodeſtie pour le monde poly, que de jurer, comme nous l'avons déja dit, & plus encore au jeu, où tout doit eſtre paiſible, pour ne pas troubler le divertiſſement.

L'enjeu que l'on gagne ſe doit exiger froidement, ſi quelqu'un a manqué de mettre, n'uſant point de ces mots imperieux, *payez*, *mettez*, mais bien de ces termes doux & honnêtes, comme, *je gagne cela, on n'a pas mis au jeu, il me manque de l'argent, &c.*

Et quand on perd, il faut toûjours payer avant qu'on le demande, étant une marque de la nobleſſe de l'eſprit, de bien payer ce que l'on doit au jeu, comme par tout ailleurs, ſans témoigner aucune rapugnance.

Si on ſçait que la perſonne à qui on doit du reſpect, ne ſe plaiſe pas à perdre, il ne faut pas, ſi on gagne, quitter le jeu, ſi elle ne le commande, ou qu'elle ne ſe ſoit raquittée: Et ſi on perd, il faut ſe retirer doucement : étant toûjours honnête de

ſe conformer à ſes forces, au lieu que c'eſt s'expoſer à la riſée & au mépris, que de faire par complaiſance plus que l'on ne peut.

Si la perſonne eſt fâcheuſe au jeu, il ne faut point relever ſes paroles, en façon quelconque, mais pourſuivre & joüer ſon jeu : moins encore faut-il prendre garde à ſes emportemens, particulierement, ſi c'eſt une Dame : étant alors de la prudence de prendre tout en bonne part ; & de ne point ſortir du reſpect, ny du calme de l'eſprit.

Que ſi de plus qualifiez que vous viennent pour joüer, & que vous occupiez la place ; il eſt de l'honnêteté de la leur ceder.

## CHAPITRE XIV.

*Ce qui s'obſerve au Bal.*

SI l'on ſe trouve à une aſſemblée, ou à quelque bal, il faut avant toutes choſes, ſçavoir exactement, je

ne dis pas la danse, si on ne veut: mais les regles de la danse, & de la civilité qui se pratique selon le lieu où on se rencontre : car elle n'est pas la même par tout : & ne pas manquer de la moindre chose à cette pratique.

Que si on sçait danser, on le doit faire, si on est pris pour cela ; afin de ne pas faire le singulier: mais si on n'a en cét exercice qu'un talent fort mêdiocre, il ne faut pas présumer d'être fort habile, ny s'engager à des danses que l'on ne sçait point du tout, ou fort peu.

Que si on n'a pas l'oreille juste, il ne faut point du tout se commettre à danser, quand même on sçauroit bien les pas : c'est un spectacle, [a] ridicule de voir un homme hors de cadence, & on s'en prend à luy : parce que s'il n'avoit pû éviter de venir au bal, il pouvoit se dispenser de la danse, en faisant une profonde reverence à la Dame, qui l'avoit pris pour danser, aprés l'avoir conduite au milieu de la sale : Mais il faut auparavant luy avoir fait entendre avec bien du respect, le déplaisir que l'on a de ne

[a] Nihil arcet in vitâ, ut aiunt, minervâ, adversante & repugnante naturâ. Cic. off. 1.

ſçavoir par danſer, afin qu'elle ſoit perſuadée, que c'eſt le peu d'adreſſe, & non pas le dédain, ou la pareſſe qui cauſe ce refus.

Que ſi enfin on vouloit par autorité & pour ſe donner du divertiſſement, nous forcer à danſer, il ne faut pas le refuſer : car il vaut bien mieux s'expoſer à une petite confuſion involontaire, pour ſe rendre complaiſant, qu'au ſoupçon que nous pourrons donner, de le vouloir éviter par vanité; & alors il faut ſupplier la Dame d'agréer par compaſſion, de danſer quelque danſe que nous ſçachions le mieux, & la danſer aprés franchement, & le moins mal que nous pourrons.[b]

b Sin aliquando neceſſitas nos ad ea detruſerit quæ noſtri ingenij, non eſſent, omnis adhibenda erit cura, meditatio, diligentia ut ea ſi non decore, at quàm minimè in decorè facere poſſimus; nec tam eſt evitandum, ut bona quæ nobis data non ſunt, ſequamur, quam ut vitia fugiamus. *Cic. de off.*

Aprés quoi il faut remener la Dame à ſa place, & en prendre une autre : obſervant quand on eſt repris, de rendre la pareille à la Dame, qui nous étoit venu prendre la pre-

miére ; si c'est l'usage du lieu où on est.

Il est aussi à remarquer, que quand le Roi ou la Reine dansent, tout le monde se leve & se découvre ; hors ceux dont la fonction demande, qu'ils soient couverts.

Il faut aussi observer, que dans un bal où sont ces personnes Royales, on ne va point prendre les Dames à leur place, ny on ne les y remene point, on se contente de leur faire signe en les saluant pour les appeller, & de leur faire la reverence, quand on a dansé ; les laissant aller seules.

Et alors on doit observer, que passant devant les personnes Royales, il faut faire de tres-profondes reverences si n'est quand on danse.

Il n'est pas permis de prendre la place, ou le siege de ceux qui dansent.

C'est aussi une ridicule contenance, de suivre de la tête ceux qui dansent; ou quand on entend des violons ou autres instrumens, d'en marquer la cadence en dandinant de la tête, & du corps, & frappant des pieds.

Il faut observer aussi, que si on se trouve parmi des masques, c'est une incivilité d'en faire démasquer quelqu'un s'il ne le veut, & de porter même la main sur le masque: au contraire on est obligé de faire encore plus d'honnêteté à des masques qu'à d'autres gens: car souvent sous le masque, il se trouve des personnes à qui, non-seulement nous devrions de la civilité, mais du respect.

## CHAPITRE XV.

### *S'il faut chanter, ou joüer des instrumens.*

S'Il arrivoit que l'on eût de la voix, ou que l'on sçût joüer de quelque instrument, ou même que l'on eût le talent de faire des vers, il ne faut jamais le faire connoître par aucune marque: mais si cela étoit découvert & connu, & que dans la rencontre on fût prié par une personne pour laquelle on eût de la déference, d'en faire

faire voir quelque chose, il est bon & honnête de s'en excuser d'abord. Mais si elle ne se payoit pas de ces excuses, alors il est d'une personne qui sçait le monde, de ne pas hésiter à chanter, ou à joüer de cet instrument, ou à reciter quelques petits ouvrages de sa façon : cette obéïssance prompte & sincere met à couvert de tout évenement ; au lieu qu'une resistance façonniere, sent le maître chanteur : encore le mauvais maître qui veut se faire valoir ; & fait que l'on trouve aprés des censeurs rigides qui disent, *n'est-ce que cela ? Céla valoit-il la peine de se faire tant prier ?*

Et sur tout, il ne faut, ny tousser trop, ny cracher, ny être trop longtems à accorder sa Guitare, ou son Luth.

Il faut bien se garder aussi, de se loüer soy-même, par certains gestes étudiez, qui marquent nôtre complaisance, & de dire par exemple, lors que l'on chante *voilà un bel endroit ; en voicy encore un plus beau ; prenez garde à cette chûte, &c.* cela est de l'homme vain, ou de peu.

Il faut aussi avoir soin de finir promptement, pour éviter d'être ennuyeux, & pour laisser comme on dit, la compagnie sur la bonne bouche.

Et même, il faut finir d'autant plûtôt, que personne ne vous dira, *c'est assez*; parce que c'est une incivilité de le dire, si celui qui chante est personne de condition : comme c'en est une de parler & de l'interrompre, quand il chante.

## CHAPITRE XVI.

*Ce qu'il faut observer en voyage, carrosse, à cheval, & à la chasse.*

SUpposé qu'une personne à laquelle nous devons du respect, nous méne en voyage, il est de la bien-seance en general de s'accommoder à tout : de trouver tout bon; de ne se plaindre jamais : de ne faire jamais attendre aprés soy : d être toûjours à lerte, vigoureux, officieux

à tous; & de ne point imiter ceux qui n'ont jamais de bons chevaux, jamais de bonnes chambres ; jamais de bons lits: qui commettent les domestiques les uns avec les autres, & même avec le maître : qui ne sont jamais prêts : qui ne trouvent rien de bien ny de bon, & qui sont fâchez de tout, & toûjours de mauvaise humeur.

Et de fait, le voyage étant une espece de milice qui doit avoir ses précautions, ses petits soins, sa diligence : comme il a ses fatigues & ses peines : Il est extrêmement déplaisant, quand avec tout cela, on rencontre des gens incommodes qui pesent plus que tout le bagage.

Si on monte en carrosse, il faut laisser monter la personne la plus qualifiée la premiere & monter le dernier, en prenant la moindre place. Le fond & la droite du fond est la premiere. La gauche du fond est la seconde. Le devant vis-à-vis de la personne qualifiée, est la troisiéme, & la joignante est la quatriéme. Les portieres, s'il y en a sont les dernieres, quoy que les places des portie-

tes du côté du fond ſoient les principales.

Quand on eſt en carroſſe, il faut ſe tourner toûjours du côté de la perſonne qualifiée, & ne ſe couvrir que le dernier, & même aprés un commandent exprés.

Il faut auſſi obſerver, que quand on ſe rencontre en lieu par où paſſe le ſaint Sacrement ou une Proceſſion, ou un Enterrement, ou bien le Roy, la Reine, les Princes les plus proches du ſang Royal, & les perſonnes d'un caractere & d'une dignité éminente, comme ſeroit un Legat, &c. Il eſt du devoir & du reſpect de faire arrêter le carroſſe juſqu'à ce qu'ils ſoient paſſez : aux hommes d'avoir la tête nuë, & aux Dames d'ôter le maſque, excepté toutes fois qu'à l'égard du ſaint Sacrement, on doit ſortir du carroſſe quand on le peut, & ſe mettre à genoux.

Quand on ſort de carroſſe, il eſt de la civilité d'en ſortir les premiers, afin de donner la main à la perſonne qualifiée quand elle ſort, ſoit femme ou homme.

Si on doit monter à cheval, il faut aussi laisser monter la personne de qualité la premiere, & lui aider même à monter, ou tenir l'étrier. En marchant, il faut, de même qu'à pied, lui donner la droite, & se tenir même un peu sur le derriere, se reglant sur le train qu'elle va : mais si alors on étoit au dessus du vent, & que l'on jettât de la poussiere sur elle il faut changer de place.

De même il faut observer s'il se presente une riviere, un gué ou un bourbier, qu'il est de l'ordre & de la raison de passer le premier, & s'il se rencontroit que l'on fût derriere, & que l'on dût passer aprés la personne qualifiée, il faut s'éloigner d'elle, en sorte que vôtre cheval ne luy jette ni eau ni boüe.

Si elle galoppe, il faut prendre garde de ne pas aller plus vîte qu'elle ; & ne faire point parade de son cheval, à moins qu'elle ne le commande.

Et même si on est à la chasse, il ne faut pas couper cette personne, ny se laisser emporter par trop d'ardeur,

mais on doit la laisser arriver la premiere à la prise & à la mort de la bête : & s'il faut mettre l'épée à la main, où le pistolet pour luy donner le dernier coup. Il faut laisser cet honneur à la personne qualifiée.

S'il arrivoit qu'à cause du mauvais logement on dût coucher dans la chambre de la personne pour qui on doit avoir du respect, la civilité est de la laisser dés habiller & coucher la premiere : & aprés se dés-habiller à l'écart & contre le lit où on doit coucher, & se coucher sans bruit, demeurant tranquille & paisible durant la nuit.

Comme on s'est couché le dernier, la civilité veut qu'on se leve le premier, afin que la personne qualifiée nous trouve le matin tout habillez : La bien-seance ne souffrant pas qu'une personne que nous devons respecter, nous voye nuds & en dés-habillé, ny aucune de nos hardes traîner çà & là, non plus que nôtre lit découvert, ou la chambre en desordre.

C'est une grande incivilité de se regarder au miroir, & de se peigner en

presence d'une personne que nous considerons : & même il n'est pas honnête de le faire dans une cuisine où il peut voler des cheveux dans les plats : moins encore faut-il se servir des peignes ou d'aucune des hardes de la personne à qui nous devons du respect.

De là il est aisé de conclure qu'il n'est pas de l'honnêteté de se saisir à grand hâte de la premiere chambre, du premier lit, &c. Il faut en cela outre la civilité garder quelque justice.

Et même il seroit tres-mal-honnête à une personne qualifiée, si dans un mauvais logement, & à l'étroit, elle prenoit fiérement tout pour elle, sans se mettre en peine si les autres ont la moindre commodité.

Ces actions ne sont pas de grand Seigneur, car il doit avoir par tout de la bonté & de l'humanité, même pour ses inferieurs, jusqu'à vouloir dans la rencontre partager avec eux le mal, & la peine.

## CHAPITRE XVII.

*Ce qu'il faut observer en écrivant des Lettres, & des préceptes pour apprendre à les écrire.*

LEs mêmes précautions que l'on observe pour la politesse de l'action & du discours, se doivent observer dans les lettres que l'on écrit, qui sont les discours des absens. C'est pourquoi il faut se servir des mêmes expressions d'amitié, d'honnêteté, de respect en écrivant, que nous sommes obligez d'observer en parlant pour être dans les regles de la bienseance.

Il est à remarquer pour la ceremonie de l'Ecriture, d'inferieur à superieur, qu'il est plus respectueux de se servir de grand papier, que de petit, & que le papier sur lequel on écrit doit être double, & non en simple demy feüille, quand on n'écriroit à la premiere page que six lignes ; à moins que ce ne fût ou un simple

compliment en peu de paroles, ou un billet que l'on écrivît seulement pour faire ressouvenir de quelque chose dont on auroit déja écrit : car alors on peut prendre du petit papier, pour éviter la façon, mais il faut que ce petit papier soit double, aussi-bien que le seroit une feüille.

Qu'aprés le *Monseigneur* ou le *Monsieur*, que l'on met au commencement d'une lettre, tout au long sans abreviation comme seroit *Mons.* ou *Mgr.* beaucoup de blanc avant que d'écrire le corps de la lettre, differemment pourtant, selon la qualité des personnes ; & plûtôt plus que moins.

Il faut prendre garde que le premier mot du corps de la lettre ne puisse pas faire de liaison & avoir construction avec celuy de *Monsieur* ou de *Monseigneur*, qui est à la tête, comme par exemple ; Si aprés *Monsieur* ; on venoit à commencer la lettre par ces mots, *vostre laquais m'est venu, &c.*

Que dans le corps de la lettre toutes les fois que l'on est obligé de re-

peter *Monsieur*, ou *Monseigneur*, lequel on doit repeter par respect de tems en tems, & particulierement quand le discours s'adresse directement à la personne qualifiée, il se doit aussi écrire tout du long, & non par abreviation, par exemple, *ainsi vous voyez Monsieur*, ou *Monseigneur*, & non pas *Monsr.* ou *Mgr combien le bon sens est rare.*

Surquoy il faut observer de ne le pas repeter deux fois dans une même periode. De ne le pas mettre aprés le mot de moi ou d'une personne inferieure, comme *c'est de moi, Monseigneur, c'est de mon pere, Monsieur dont vous devez attendre, &c.*

Lorsque l'on écrit à une personne à qui on peut donner un titre comme d'Excellence, d'Altesse, &c. non seulement, il ne faut point l'obmettre, mais il faut le plus qu'il est possible s'en servir ; c'est à dire quand on peut l'employer naturellement & sans le tirer de loin : Car autrement il faut mettre *vous*. Lors donc que le sens le peut souffrir, il faut mettre le titre & tourner la phrase à la troisié-

me perſonne :. comme *Vôtre Excellence ſçait: elle a entendu; elle me pardonnera*, &c. il faut obſerver auſſi qu'il faut écrire cette qualité tout du long, au moins la premiere fois que l'on a ſujet de la mettre dans choque page : aprés on pourra continuer par abreviation, comme aprés avoir dit *Vôtre Excellence*, on dira *V. E.* Vôtre Alteſſe, *V. A.* Vôtre Alteſſe Royale, *V. A. R.* Vôtre Majeſté *V. M. &c.*

On met *Vôtre Excellence* pour un Ambaſſadeur. *Vôtre Alteſſe* pour un Prince ou une Princeſſe. *Vôtre Alteſſe Royale* pour un fils ou une fille du Roi. *Vôtre Majeſte* pour un Roi, ou une Reine. A l'égard des Eccleſiaſtiques, on met *Vôtre Reverence*, pour des Abbez ou chefs d'Ordres. *Vôtre Grandeur*, pour un Evêque, & Archevêque. *Vôtre Eminence*, pour un Cardinal. *Vôtre Sainteté*, pour le Pape.

A la fin de la lettre pour marquer ſa ſoûmiſſion, ſi c'eſt une perſonne ſimplement au deſſus de nous on met *Monſieur*, & ce *Monſieur*; dois

être dans le milieu du blanc du papier qui reste entre la fin de la lettre, & ces paroles, *Vôtre tres-humble & tres-obeissant serviteur*, qui se doivent mettre tout au bas du papier, *Monsieur mon tres-honoré pere, vôtre tres humble & tres-obeïssant fils.*

Aprés cela on peut faire les civilitez que l'on veut à d'autres personnes, mais il faut bien se garder de le faire quand on l'écrit à des personnes élevées au dessus de nous, ny adresser ses baisemains ou recommandations à des personnes qui nous sont de beaucoup superieures : car c'est une tres-grande incongruité.

Entre amis ou personnes égales & familieres cela est permis, & se fait ordinairement ainsi. *Vous me permettrez, s'il vous plaît, Monsieur, d'assurer Monsieur tel & Madame telle, de mes tres-humbles services ou respects. Vous agréerez que je fasse icy mes tres-humbles baisemains à Monsieur & à Madame, &c.*

Que si c'est un Prince ou une personne éminente en dignité, on met *Monseigneur*, & on le met le plus bas

que l'on peut : puis de ſuite, mais un peu plus bas, *de Vôtre Alteſſe* ou *de Vôtre Excellence*, & aprés, comme nous avons dit : tout au bas de la page, *le tres humble, & tres-obeïſſant ſerviteur ; SIRE, de Voſtre Majeſté, le tres humble, tres-obeiſſant, & tres-fidele ſujet.*

Que ſi l'écriture ou la matiere de la lettre devoit finir trop bas, il faut le ménager en ſorte que l'on en puiſſe garder deux lignes, pour finir à la page ſuivante, mais il ne faut pas en avoir moins que deux lignes. C'eſt pourquoi s'il ſe rencontre par exemple, qu'une feüille de papier ſoit écrite de tous les côtez, & finiſſe au bas de la derniere page, la bien-ſeance ne voulant pas qu'on la mette ainſi cruëment dans l'enveloppe, il faudra couvrir cette derniere page d'une demi feüille de papier blanc volante, qui ſe joigne à la feüille écrite par une petite marge.

On n'a point d'autres termes que ceux avec leſquels nous venons de marquer, que l'on finiſſoit les lettres pour exprimer ſon reſpect : les autres

regardent l'amitié, la reconnoissance, la familiarité.

Et il est tellement de la bien-séance, de ne point confondre les termes de respect, avec ceux-cy, qu'il n'y a rien qui soit si difforme que de les voir confondus. Et d'autant plus que les fautes des lettres font bien plus d'impression que celles du discours: car on peut le redresser sur le champ.

C'est pourquoi il faut toûjours observer l'égalité du stile, & si c'est une lettre serieuse, prendre garde de n'y jamais couler de termes, d'expressions, ny de pensées familieres & présomptueuses: Comme font quelques-uns qui ne se possedent pas assez, & qui aprés la premiere periode d'un stile grave, s'étourdissent, & croyent dire merveilles, en faisant de petites pointes d'esprit, & exprimant en termes enjoüez & figurez, qui ne seroient propres que pour le familier, le galant & le burlesque, ce qui doit être dit en termes simples, humbles, & circonspects.

Pour le comprendre mieux, il est

bon de ſçavoir que la veritable éloquence conſiſte principalement dans le rapport du ſtile à la matiere & aux perſonnes, & que pour cet éfet il faut premierement bien diſcerner les ſtiles ; en ſecond lieu obſerver la qualité des perſonnes ; & en troiſiéme lieu prendre garde à celle de la matiere, qui avec la perſonne, eſt la regle des ſtiles.

Il eſt vrai que l'on n'auroit pas eu beſoin d'autres préceptes, ny d'autres regles pour le diſcours que d'être ſincere & veritable, la verité ſeule étant d'une force merveilleuſe pour tourner l'eſprit où elle veut. Mais parce que depuis que la malice & l'interêt ſe ſont emparez de l'eſprit de l'homme, les uns ſubſtituent le menſonge en la place de la verité, pour abuſer de la créance de ceux avec qui ils agiſſent, ſelon leurs differentes vûës, & que les autres par l'experience trop établie qu'ils ont de la duplicité de l'eſprit de l'homme craignant d'être trompez, ſe roidiſſent ſouvent par cette crainte, auſſi bien contre la verité que contre le men-

ſonge, on a été obligé de faire un art de bien parler, qui eſt l'éloquence; afin que comme auparavant l'eſprit donnoit de luy-même entrée à la verité, ſans le ſecours de l'art, par la confiance naturelle qui regnoit parmy les hommes, cet art pût vaincre auſſi la repugnance que le ſoupçon avoit introduite dans l'eſprit pour la verité, en le diſant nettement, & d'une maniere agreable, & animée, qui non ſeulement inſtruiſe, mais touche & perſüade.

Or pour y parvenir il y a deux moyens, le premier eſt de rendre intelligible cette verité: ce qui ſe fait par la netetté du ſtile, en exprimant les choſes naturellement, & par des termes propres, juſtes & clairs: Et non ſeulement propres à faire entendre les penſées, mais auſſi à les ſoûtenir, en ſorte que l'on exprime avec des termes ſimples, ce qui eſt ſimple de ſoy; avec des expreſſions figurées ce qui doit être figuré, avec des expreſſions graves & majeſtueuſes ce qui eſt de ſoy grave & majeſtueux; & avec des termes élevez, grands &

pompeux, ce qui est de soy grand & magnifique. Et c'est-là la diversité des stiles, & la bien-seance que l'on doit observer à l'égard de la matiere.

Le second moyen est en exposant la verité, d'empêcher qu'elle ne soit combattuë & détruite par des raisons étrangeres. Pour cet éfet il faut dissiper la repugnance & la défiance que celui ou ceux à qui on l'expose pourroient avoir que ce ne fût pas la verité. Ce qui se fait en observant qu'il n'y ait rien de choquant dans ce que nous disons & écrivons: Car la moindre chose rebute & fait naître de l'aversion ou du moins du scrupule dans l'esprit de celuy avec qui nous agissons, qui fait qu'il resiste à la verité. Pour l'éviter il faut que celui qui parle ou écrit, s'insinuë lui-même dans l'esprit & gagne l'amitié de celuy à qui il parle ou écrit.

Il y réüssira si outre le soin qu'il apportera de conformer, comme nous avons dit, son stile [c] à la matiere; il le conforme aussi à la personne en rendant du respect à celui à qui il parle,

[c] Quand un discours naturel

peine une passion ou un effet, on trouve dans soi-même la verité de ce qu'il entend ; on se sēt porté à aimer celui qui nous de fait sentir ; car il ne nous fait pas montre de son bien, mais du nôtre, & ainsi ce bien fait nous le rend aimable. Outre que cette communauté d'intelligence que nous avons avec lui, incline necessairement le cœur à aimer. *Pensée de M. Paschal. chap.* 31.

s'il luy en doit, étant modeste & humble s'il le faut, familier & caressant s'il le doit être ; en faisant paroître de la confiance & de l'estime pour la personne à qui on écrit ; & ne donnant aucune marque de passion vicieuse dans ce qu'il écrit en sorte que s'il en paroît [d] elle naisse de la matiere & non pas de la personne.

*d* La vraye Rethorique doit imprimer une idée aimable de celuy qui parle, & le faire passer pour honnête homme, *Educat. d'un Prince.* l I. p. §. 37.

Autrement non seulement celuy qui parle n'insinuera pas la verité, mais ne pourra point détruire les repugnances dont elle pouvoit être combattuë : au lieu que s'insinuant lui-même dans l'esprit de celuy à qui il parle, par les moyens que nous venons de marquer, il s'en rend la maître, & le ferme à toutes les contradictions qui pourroient s'opposer à lui ; donnant poids à ce qu'il dit pour les

prévenir, en se les objectant lui-même, & en y répondant, ou autorisant même son silence s'il n'en parle pas, comme il est de l'art de les faire quand elles sont grossieres & si déraisonnnables que ce seroit avoir mauvaise opinion de celui à qui on parle, que de témoigner qu'on le croit capable de s'y laisser surprendre: & c'est en quoy consiste la bienseance à l'égard des personnes.

Pour les stiles, il y en a de plusieurs especes, la premiere est, le stile simple & naturel qui est une maniere de parler ingenuë & familiere, mais qui pourtant est noble dans cette familiarité, & qui aïant la netteté pour qualité essentielle, exige sur toutes choses, d'entendre, de construire, d'employer & de placer les mots selon leur signification propre & naturelle, & les veritables regles qu'ils ont naturellement, & que leur donne l'usage reçû parmi les honnêtes gens. C'est cet air naturel. *C'est cette simplicité facile, elegante, & delicate.* [c] Nous pouvons en apporter pour exemple les paroles suivantes de Nôtre-Seigneur.

[c] Educ. d'un Pr. II P. §. 37.

*Il y avoit un homme riche qui étoit vêtu de pourpre & de lin, & qui se traitoit magnifiquement tous les jours. Il y avoit aussi un pauvre appellé Lazare, couché à sa porte tout couvert d'ulceres; qui eût bien voulu se pouvoir rassasier des miettes qui tomboient de la table du riche, mais personne ne lui en donnoit; & les chiens venoient luy lécher ses playes. Or il arriva que le premier mourut, & fut emporté par les Anges dans le sein d'Abraham: le riche mourut aussi, & fut ensevely dans l'Enfer. Et lors qu'il étoit dans les tourmens, il leva les yeux en haut, & vit de loin Abraham & Lazare dans son sein; & s'écriant, il dit ces paroles: Pere Abraham ayez pitié de moi, & envoyez-moy Lazare, afin qu'il trempe dans l'eau le bout de son doigt, qu'il me rafraichisse la langue, parce que je souffre d'extrêmes tourmens dans cette flâme; mais Abraham luy répondit: Mon fils, souvenez-vous que vous avez reçû vos biens dans vôtre vie, & que Lazare n'y a eu que des maux, c'est pourquoy il est maintenant dans la consolation*

*& la joye, & vous êtes dans les tourmens, &c.* [f]

[f] S. Luc, chap. 16. v. 19.

Où on peut observer que tous les termes sont naturels, purs & clairs sans figures ny ornemens étudiés, & les periodes courtes, ce qui est encore une qualité singuliere de ce stile.

Aussi est-il à cause de cette simplicité & de cette clarté non seulement la principale partie de l'éloquence, [g] qui est d'exposer intelligiblement ce que l'on dit ; mais aussi le fondement de tous les autres stiles ; parce que sa pureté doit être commune à tous les autres.

[g] Prima est eloquentiæ virtus perspicuitas. Quintil.

Il a pour opposé dans son espece le stile plat & bas, qui est composé de pensées & d'expressions basses qui laissent une idée d'un esprit rampant & vulgaire : & qui même est souvent mêlé de termes impropres & barbarismes, comme *vous m'avez M. fort officié*, pour dire vous m'avez fait un grand office, & ceux-cy. *Il allit, il partit, j'allions, &c.* & le pattois des Provinces, qui font un François corrompu de leur plus belle

éloquence, un verbe actif d'un neutre, comme *j'ai tombé mon gand, sortez ce cheval de l'écurie, &c.* mettent un auxiliaire pour un autre, & font masculin ce qui est feminin. Et comme ces stiles informes choquent directement la pureté, il s'ensuit qu'ils sont aussi opposez aux autres stiles qui doivent être naturellement purs.

La seconde espece est le stile figuré qui sortant des termes simples se sert d'expressions allegoriques & represente une chose par une autre qui y a rapport.

Quand ces figures se prennent de sujet serieux, & que leur rapport est juste & naturel, ce stile est serieux, comme dans ce qui suit.

*L'amour propre est le plus grand de tous les flateurs. Quelque découverte que l'on ait fait dans les païs de cet amour, il y reste bien encore des terres inconnuës. Il est plus habile que le plus habile homme du monde. Il semble même qu'il soit la dupe de la bonté, & qu'il s'oublie lui-même, lorsque nous travaillons pour l'avãtage des autres:*

*Cependant c'est prendre le chemin le plus assuré pour arriver à ses fins: c'est prêter à usure sous prétexte de donner: c'est enfin s'acquerir tout le monde par une magie subtile & delicate, &c.* [h]

Où les mots sont presque tout hors de leur signification naturelle, & les expressions sous des metaphores & des comparaisons continuelles.

[h] Reflexions morales, t. 3 4. 236.

Mais quand les figures se prennent de choses plaisantes, que l'on substituë en la place de celles que l'on veut exprimer, & que le rapport qu'elles y ont en est éloigné, ou quand même quelquefois elles n'y ont qu'un rapport feint, ce stile est un stile enjoüé & plaisant qui consiste en hyperboles ou exagerations supposées, en allusions plaisantes, en analogies disproportionnées; pour ainsi dire, en contre-veritez, & passions contrefaites, en comparaisons & imitations irregulieres, en antitheses agreables, &c. Comme, par exemple, dans la lettre suivante M. de Voiture à une Demoiselle à qui il envoyoit des Lions de cire.

*leur voulez apprendre l'invention de se cacher sous une forme humaine, vous leur ferez une faveur signalée, car par ce moyen ils pourroient faire beaucoup plus de mal & plus impunément : Mais si c'est un secret que vous voulez reserver pour vous seule, vous leur ferez toûjours assez de bien de leur donner place auprés de vous, & de les assister de vos conseils. Je vous assure, Mademoiselle, qu'ils sont estimez les plus cruels & les plus sauvages de tout le païs, & j'espere que vous en aurez toute sorte de contentement. Il y a avec eux quelques Lionceaux, qui pour leur jeunesse n'ônt pû encore étrangler que des enfans & des moutons : mais je croy qu'avec le temps ils seront gens de bien, & qu'ils pourront atteindre la vertu de leurs Peres. Au moins sçay-je bien qu'ils ne verront rien auprés de vous qui leur puisse radoucir ou rabaisser le cœur, & qu'ils y seront aussi bien nourris que s'ils étoient dans les plus sombres Forests d'Afrique. Sur cette esperance & l'assurance que j'ay que vous ne sçauriez manquer à tous*

*ce qui est de la generosité, je vous remercie déja du bon accüeil que vous leur ferez, & vous asseure que je suis, Mademoiselle, &c.*

Tout est comme on void, agreablement contrefait dans cette lettre, le nombre des periodes même qui devroit être concis & coupé, comme du figuré serieux, est arondi & plein, comme si c'étoit le stile grave, qui traitât une matiere serieuse, afin de cacher ce stile sous un autre & donne par ce moyen à cette galanterie l'air de lettre d'Etat pour affaires importantes. Ainsi le sens, le stile, les expressions, & les termes étant figurez, & ces figures designant ce que l'Autheur veut dire par un rapport éloigné & disproportionné, font entrer dans l'esprit de celuy qui lit la réalité travestie plaisamment, & causent l'agrément qui est de l'essence de ce stile.

Le figuré serieux a dans son espece pour opposé certain stile de pointes, qui subtilisent sur toutes les pensées & sur toutes les paroles, qui figurent tout hors de propos, & sans ne-

cessité. Certain stile que ceux qui se croyent parfaits appellent faux precieux, lequel metaphorise tout jusqu'aux laquais & aux mouchettes. [i] Et celuy-là même qu'ils prennent[a] pour veritable precieux, que les personnes de bon goût ne distinguent pourtant point trop du faux, qui consiste en certaines expressions *de nouvelle estampe*, ausquels ces Orateurs de ruelle ont voulu comme clouër l'éloquence, pour parler comme eux & dont ils se rendent tellement esclaves, en voulant ne pas sortir des termes de la mode precieuse, qu'au lieu que la figure a été inventée pour donner de la liberté à celui qui écrit, pour plaire à celuy qui lit; On voit que leur liberté est une liberté captive, & qu'ils sont parez & redressez comme une mariée qui n'ose se remuër; on ne les lit qu'en les portant sur les épaules, pour parler leur langage, si ce n'est qu'on a plaisir de voir qu'ils se servent de ces mots extraordinaires pour exprimer leur plus grand serieux; au lieu qu'ils n'ont été imaginez, que

i Il y en a qui masquët toute la nature. Il n'y a point de Roy parmy eux, mais un Auguste Monarque; Point de paris, mais une Capitale du Royaume. *Pensées de M. Paschal.* *Ib.*

Il faut qu'il y ait dans l'éloquence de l'agreable & du réel; mais il faut que cet agreable soit réel. *Ib.*

pour l'enjouëment de la conservation.

Le stile enjoué a pour contraire le mauvais burlesque qui ne consiste qu'en ironies basses ou railleries plates, en comparaisons fades, en mots que l'on croit mots pour rire, & qui pourtant n'ont aucun sel, & ne frappent l'imagination que des choses communes & insipides; en sorte que si celuy qui les écrit n'en rioit apparemment le premier, personne n'en riroit.

La troisiéme espece est le stile grave, modeste, & soûtenu, qui se forme du stile simple & du stile figuré serieux. Aussi est-il tout serieux: c'est pourquoy toutes les figures en doivent être serieuses, graves & honnêtes: il n'admet rien de trop libre, rien de trop hardy, rien de familier, ny d'enjoué. Ses periodes doivent être plus longues, plus arondies que des stiles precedents, & liées ensemble pour s'appuyer & s'éclaircir les unes par les autres. Et comme ce stile ne veut pas d'une part que rien manque au raisonnement, & que de l'au-

tre il s'éloignera de la gravité qui luy eſt propre, en faiſant de chacune des parties qui le compoſent de petites periodes ſeparées, il a de coûtume de les unir les unes aux autres, par le moyen d'une demie periode, que les Grecs appellent ἐργασία, [l] & certains Modernes qui l'improuvent peut-être faute de l'entendre, *une queuë de periode*, comme une queuë de Comete, qui s'exprime par un participe à peu prés ainſi: *étant certain, que, &c. rien n'étant plus avantageux que, &c.* ou qui rentre ſeulement par un participe. Prenons un exemple de ce ſtile, à l'ouverture d'un Livre qui traite d'une matiere grave & de ce caractere; en voicy un, où Moïſe parle dans Joſeph aux Iſraëlites, que les Principaux d'entr'eux pouſſez de jalouſie avoient fait ſoulever contre luy, juſqu'à le vouloir lapider. Il parle à Coré, chef de la ſedition, qui vouloit dépoüiller Aaron de ſa grande ſacrificature, pour s'en revêtir.

l Eſt pars oratoria quâ aſtruſtur & quod ἐπιχείρημα conatur & aggreditur.

*Je demeure d'accord*, dit-il, *que vous & ceux que je voy s'être joints*

*que vous deviez faire pour lui plaire. Or bien que ce ſoit lui-même, & non pas moi qui a honoré Aaron de cette charge, il eſt prêt de l'en dépoſer pour la ceder à celui qui y ſera appellé par vos ſuffrages, ſans pretendre ſe prevaloir de ce qu'il s'en eſt acquité tres-dignement, parce qu'encore qu'il y ſoit entré avec vôtre approbation, il a ſi peu d'ambition qu'il aime mieux y renoncer que de donner ſujet à un ſi grãd trouble. Avons-nous donc manqué au reſpect que nous devons à Dieu, en acceptant ce qu'il lui plaiſoit de nous offrir; Et aurions-nous pû au contraire le refuſer ſans impieté? Mais comme c'eſt à celuy qui donne à confirmer le don qu'il a fait, c'eſt à Dieu à declarer de nouveau, de qui il lui plaiſt ſe ſervir pour luy preſenter des ſacrifices en vôtre faveur, & être le Miniſtre des actions qui regardent vôtre pieté: Et Coré ſeroit-il aſſez hardi pour oſer pretendre par le deſir qu'il a de s'élever à cet honneur, d'ôter à Dieu le pouvoir d'en diſpoſer? Ceſſez donc d'exciter un ſi grand tumulte: la journée de demain décidera ce different:*

*que chacun des prétendans vienne le matin avec un encensoir à la main, du feu & des parfums... celui dont Dieu témoignera que l'oblation lui sera plus agreable sera établi souverain Sacrificateur, &c.* [n]

[n] Joseph Liv. IV. chap. 2.

On void dans ce stile que la force des raisons est cachée sous la gravité des expressions & sous des figures tranquilles & moderées. Aussi a-t-il pour opposez tous les stiles vehemens, aussi-bien que ceux qui ont un caractere trop libre, familier & enjoüé.

La quatriéme espece est du stile sublime, élevé, pompeux, qui se forme du stile grave & du stile figuré serieux, & qui consiste *en pensées, belles, solides, mais extraordinaires & surprenantes*, [o] dont les expressions sont éclatantes, les épithetes energiques & magnifiques, qui contiennent un grand sens, & donnent une grande idée du mot qu'elles accompagnent, les figures fortes, vives, patetiques; & suivant ces divers caracteres, le nombre de la periode coupé ou étendu. C'est dans ce genre-là, que l'on

[o] Education d'un Prince. *Ib.*

pourroit mettre le discours que le même Moïse adresse à Dieu, pour le prier de faire voir qu'on l'accusoit à faux d'avoir élû par affection particuliere son frere aîné, Grand Prêtre.

*Souverain Maître de l'Univers, qui touché de compassion pour vôtre Peuple, l'avez délivré de tant de perils; Vous qui estes le fidele témoin de toutes mes actions: vous sçavez, Seigneur, que je n'ai rien fait que par vôtre ordre. Exaucez donc ma priere; & comme vous penetrez jusques dans les plus secrettes pensées des hommes, & les replis de leur cœur les plus cachez, ne dédaignez pas, mon Dieu, de faire connoître la verité, & de confondre l'ingratitude de ceux qui m'accusent si injustement. Vous sçavez, Seigneur, tout ce qui s'est passé dans les premieres années de ma vie; & vous le sçavez, non pour l'avoir oüi dire, mais pour y avoir esté present. Vous sçavez aussi tout ce qui m'est arrivé depuis, & ce Peuple ne l'ignore pas; mais parce qu'il interprete malicieusement ma conduite, rendez; s'il vous plaist, mon Dieu, té-*

*moignage à mon innocence. Ne fut-ce pas vous, Seigneur, qui lors que par vôtre secours, par mon travail & par l'affectiō que mon beaupere avoit pour moy, je passois auprès de luy, une vie tranquille & heureuse, m'obligeastes à la quitter, pour m'engager à tant de travaux pour le salut de ce peuple, & particulierement pour le tirer de captivité : Neanmoins aprés avoir été delivré de tant de maux par ma conduite, je suis devenu l'objet de leur haine. Vous donc, Seigneur, qui avez bien voulu m'apparoître au milieu des flames sur la montagne de Sina, m'y faire entendre vôtre voix, & m'y rendre spectateur de tant de prodiges : qui m'avez envoyé porter vos ordres au Roi d'Egypte : qui avez appesanty vôtre bras sur son Royaume, pour nous donner moyen de sortir de servitude, & avez humilié devant nous son orgueil & sa puissance : qui lors que nous ne sçavions plus que devenir, nous avez ouvert un chemin miraculeux au travers de la mer, & ensevely dans ses flots les Egyptiens qui nous poursuivoient ; qui nous avez*

*donné des armes quand nous étions désarmez: qui avez fait sortir de l'eau d'une roche, pour desalterer nôtre soif: qui nous avez fait venir des vivres de delà la Mer, lors que nous n'en trouvions point sur la terre: qui nous avez envoyé du Ciel une nourriture auparavant inconnuë aux hommes: Et qui enfin avez reglé toute nostre conduite par les admirables & saintes Loix que vous nous avez données: Venez ô Dieu Tout-puissant, juger nostre cause, vous qui êtes tout ensemble un Juge & un témoin incorruptible. Faites connoître à tout le monde, que je n'ay jamais reçû de presens pour commetre des injustices: ny preferé les riches aux pauvres, ny rien fait de prejudiciable à la Republique: mais qu'au contraire, je me suis toûjours efforcé de la servir de tout mon pouvoir. Et maintenant que l'on m'accuse d'avoir étably Aaron souverain Sacrificateur, non pas pour vous obeïr, mais par faveur & par une affection particuliere, faites voir que je n'ay rien fait que par vôtre ordre, & faites connoître quel est le soin qu'il vous*

*plaiſt de prendre de nous, en puniſſant Dathan & Abiron, comme ils le meritent, eux qui oſent vous accuſer d'être inſenſible, & de vous laiſſer tromper par mes artifices. Et afin que le châtiment que vous ferez de ces profanateurs de voſtre honneur & de vôtre gloire ſoit connu de tout le monde, ne les faites pas, s'il vous plaît, mourir d'une mort commune & ordinaire : mais que la terre ſur laquelle ils ſont indignes de marcher, s'ouvre pour les engloutir avec toutes leurs familles & tout leur bien ; & qu'un effet ſi ſignalé de vôtre ſouverain pouvoir, ſoit un exemple qui apprenne à tout le monde le reſpect que l'on doit avoir pour vôtre Majeſté ſuprême, & une preuve que je n'ay fait dans le miniſtere dont vous m'avez honoré, qu'executer vos commandemens. Que ſi au contraire les crimes que l'on m'impute ſont veritables, conſervez ceux qui m'en accuſent, & faites tomber ſur moy ſeul l'effet de mes imprecations, &c.* p

p Joſeph Ib. ch. 1.

On pourroit mettre auſſi dans ce genre-là, la preface de cette traductiõ

de Joseph, dont voicy quelques paragraphes du commencement.

*Mais ce qui rend l'Histoire de Joseph, aprés l'Ecriture Sainte, preferable à toutes les autres Histoires, c'est qu'au lieu qu'elles n'ont pour fondement que les actions des hommes, celle-cy nous represente les actions de Dieu même. On y voit éclatter par tout sa puissance, sa conduite, sa bonté & sa justice. Sa puissance ouvre les mers, & divise les fleuves, pour faire passer à pied sec des armées entieres, & fait tomber sans effort les murs des plus fortes Villes. Sa conduite regle toutes choses, & donne des loix qu'on peut nommer la source où l'on a puisé tout ce qu'il y a de sage dans le monde. Sa bonté fait tomber du Ciel, & sortir du sein des rochers, dequoi rassasier la faim, & desalterer la soif de tout un grand peuple dans les deserts les plus arides.*

*Et tous les Elemens estant comme les executeurs des arrests que prononce sa justice, l'eau fait perir par un déluge ceux qu'elle condamne : le feu les consume : l'air les accable par ses*

*a écrit les cinq premiers Livres de l'Histoire Sainte.*

*Que ne pourroit-on point dire de ces admirables Patriarches, Abraham, Isaac, Jacob: de David ce Roi & ce grand Prophete tout ensemble, qui a merité cette merveilleuse loüange d'être un homme selon le cœur de Dieu: de Jonatas ce Prince si parfait en tout, de qui l'Ecriture dit, que l'ame étoit inseparablement attachée à celle de ce saint Roi: de ces illustres Machabées, dont la pieté égale au courage, a sçû allier d'une maniere presque incroyable la souveraine puissance que donne la Principauté, avec les devoirs les plus religieux de la souveraine sacrificature: Et enfin de Joseph, de Josué, de Gedeon, & de tant d'autres qui peuvent passer pour de parfaits modeles de vertu, de conduite, & de valeur? Que si les Heros de l'antiquité Payenne, n'ont rien fait de comparable à ces Heros du peuple de Dieu, dont les actions passeroient pour des fables, si l'on pouvoit sans impieté refuser d'y ajoûter foi, il n'y a pas sujet de s'en*

*étonner; puisqu'au lieu que ces Infideles n'avoient qu'une force humaine, les bras de ceux que Dieu a choisis pour combattre sous ses ordres, sont armez de son invincible secours, &c.* [q]

[q] Histoire des Juifs en l'avertissement.

Ce stile a pour opposé *cette éloquence turbulente & emportée qui paye le monde d'exclamations au lieu de raisons; qui employe les antithefes au lieu de preuves, qui étourdit les gens, par le son & par le nombre; qui broüille & confond les choses; qui tâche de couvrir sa foiblesse par les tenebres qu'elle répand, &c.* [r] Il y a aussi pour contraire un certain stile enflé & bouffi, qui fait semblant de dire de grandes choses & ne dit rien: Le Phebus qui va toûjours sur des échasses: ce qu'on appelle galimatias, ou par un terme nouveau, phrases & autres stiles à perte de veuë.

[r] La perpetuité de la Foy, Livre X chap. 9.

Voilà pour les stiles. Quand aux personnes, on doit y avoir le même égard, cóme nous avons déja dit, tant en leur écrivant qu'en leur parlant.

On peut les considerer de même sous la qualité, ou d'une personne

ſuperieure qui écrit à une inferieure, ou d'une inferieure à une ſuperieure, ou d'un égal à un égal. Avec cela, il faut prendre garde ſi c'eſt une femme, ou un homme. Si c'eſt un homme d'épée, un Magiſtrat ou Perſonne publique, un Homme d'Egliſe, &c. car c'eſt de ces diſtinctions que dépend la bien-ſeance.

Enſuite il faut conſiderer les matieres : elles ſont infinies : car comme on peut écrire de toutes les choſes dont on peut parler & que l'on peut parler de tout ſans exception, on peut en écrire de même.

Les principales ſont celles de la Religion ; celles qui concernent les Loix, les Ordonnances & la Juſtice qu'un Souverain rend à ſes ſujets, lui-même : ou par ſes Officers ; celles qui entrent dans les negociations d'Etat ; les actes entre particuliers, les enſeignemens & inſtructions ; les harangues, les complimens, les diſcours publics, les Panegyriques ; les Apologies ; les Refutations ; les Plaidoyers, la Poëſie, l'Hiſtoire, les Lettres, &c.

Tout cecy ſuppoſé,faiſons en maintenant l'application. Dans les matieres de Religion, ſoit que l'on compoſe ou que l'on traduiſe, il faut indiſpenſablement ſe ſervir du ſtile ſimple,quand c'eſt pour expoſer ſimplement les veritez de la foy ; & du ſtile grave, quand il s'agit de perſuader, ſoit en prouvant, ſoit en refutant. Et c'eſt une regle qui doit aſſujettir tous ceux qui en écrivent & à plus forte raiſon des perſonnes d'Egliſe, à qui que ce ſoit qu'ils écrivent, ſoit ſuperieur, ſoit inferieur, ſoit égal, ſoit homme, ſoit femme. La ſainteté de la matiere ne ſouffre pas d'autre ſtile ; juſques-là même, que quand ces Auteurs qui ont le ſtile fleury & precieux, en traitent, on remarque tant de repugnance entre cette matiere ſacrée & ces expreſſions mondaines & affectées, qu'il ſemble qu'ils n'en parlent que par deriſion & pour ſe divertir, puiſqu'ils n'en parlent que dans un ſtile qui n'eſt bon que *pour badiner agreablement & de bonne grace*, ſelon les termes du precieux.

Dans les traductions particulierement, il faut obſerver que la verſion ne s'écarte que le moins qu'il eſt poſſible de la lettre. C'eſt un reſpect que l'on doit garder inviolablement aux Livres Saints ; & il vaut bien mieux pécher contre le langage des hommes, que de détourner le moins du monde le ſens des paroles du Saint Eſprit. Autre choſe ſeroit de manquer par trop d'attachement à la lettre au ſens du texte, & à la netteté de la langue, en laquelle on traduit : comme dans ce Verſet : *Les élevations de la Mer ſont admirables, Le Seigneur eſt admirable dans les eaux*, où la verſion ne s'écarte pas, car il eſt traduit mot pour mot, mais où elle ne ſuit, ny les ſens du texte, ny les regles de la langue : Car premierement, élevation, ſe prend pour exprimer l'élevation du Pole ; l'élevation d'un Cardinal au Pontificat, & de quelqu'un enfin, à quelque dignité, l'élevation de l'eſprit, l'élevation d'un bâtiment ; mais jamais que je ſçache, l'on ne dit, *les élevations de la Mer*, pour l'agitation de

Mirabiles elationes maris, mirabilis in altis Dominus *Pſal.* 92.

la Mer. Cét *admirable dans les eaux*, fait une équivoque, comme si on parloit d'une Sirene, par exemple, qui se tint effectivement dans les eaux. Il me semble que l'on pourroit mieux traduire par l'analogie en disant, *Que la Mer est une chose admirable, quand elle est agitée ! Que Dieu est incomprehensible dans ces abysmes !* pour suivre le sens de cét Auteur : Car aucun de ceux qui ont traduit sur l'Hebreu & sur la Vulgate, ne l'ont tourné de même : Ils prennent tous, *in altis*, pour *dans le Ciel.*

Au reste, il ne faut pas seulement observer dans les traductions de rendre nettement le sens des paroles ; mais il faut aussi que la version soit dans le stile de l'original, qu'elle ait des figures s'il y en a, non à la verité toûjours les mêmes, car les langues n'ont pas toutes le même tour, mais d'équivalentes ; & c'est ce que l'on appelle rendre beauté pour beauté.

Pour exprimer les Loix, les Ordonnances : pour faire parler la Justice, c'est-à-dire, pour faire parler le Souverain à ses sujets, son autorité seule

tenant lieu de raiſon pour perſuader, on ſe ſert du ſtile ſimple parce que les termes doivent être clairs & éloignez abſolument de tout équivoque. Et en effet, comme on ne ſeroit pas réponſable de l'inexecution d'une Loy que l'on ignoreroit ; on n'en ſeroit pas non plus coupable ſi on ne l'entendoit pas, ou ſi on faiſoit une choſe pour une autre, étant ſurpris par l'ambiguité des termes. Et d'ailleurs les Loix, les Ordonnances, & les Arrêts des Princes, ſervant à maintenir les ſujets en Paix, le moyen qu'elles produiſent cet effet, s'il y a double ſens dans les paroles dont on les exprime, qui faſſe naître des conteſtations ? Les Oracles parloient autrefois confuſément & ambigûment, parce qu'ils vouloient tromper : mais les Souverains qui ſont les dépoſitaires de la verité pour détromper & éclaircir la raiſon, affectent de parler un langage clair & ſimple que l'on puiſſe entendre. Et c'eſt pour ce ſujet que l'on a conſacré certains vieux termes pour l'expreſſion des volontez du Prince ; leſquels rendent

d'une part le ſtile des Ordonnances & des Arrêts venerable par l'idée de l'antiquité, gardent de l'autre le même ſens qu'ils ont eu de ce tems immemorial,& empêchent par ce moïen que l'on ne tombe dans l'équivoque. Enſuite : Si dans d'autres actes le Prince a beſoin de ſe ſervir de raiſons pour perſuader, il ſe ſert, ou les Miniſtres qui tiennent la plume pour luy, du ſtile grave, qui étant un ſtile majeſtueux eſt le plus digne de ſa Majeſté.

On doit auſſi ſe ſervir du ſtile ſimple, non ſeulement pour des negotiations d'Etats comme les Traitez, les Alliances, les Ligues, les Contracts de mariage, &c. Mais auſſi pour les actes que les particuliers paſſent entr'eux, comme Contracts, Tranſactions, Promeſſes, Obligations, Teſtamens, &c. parce qu'il ne s'agit que d'expoſer nettement quelle a été la volonté des parties, & dequoi elles ont entendu convenir entr'elles, ſans qu'il ſoit beſoin d'aucunes preuves. Outre que de même qu'une équivoque, ou un double ſens peut allumer

la guerre entre deux Eſtats ; Auſſi l'ambiguité d'un ſeul mot peut exciter ſelon les frequens exemples que nous en avons, de grands procez entre les perſonnes particulieres.

Le même ſtile doit ſervir auſſi pour toutes ſortes d'inſtructions & enſeignemens: à moins que l'on ne traitât une matiere dans toute ſon étenduë: Car alors, comme il y a pluſieurs choſes étrangeres qui ſervẽt à ſon éclairciſſement, & qu'il faut ſelon qu'elles ſont élevées, élever auſſi le ſtile, on y mêle le ſtile grave. Mais il faut toûjours que le corps du traité, ſoit le plus qu'il eſt poſſible, en ſtile ſimple: Car ſi on a aſſez de peine à comprendre la maniere en elle-même, que ſera-ce ſi l'eſprit travaille pour entendre les termes, & ſuivre les figures qui l'expriment & qui l'embelliſſent.

Les harangues, les complimens qui ſont liez & adreſſez à une ſeule perſonne, doivent être en ſtile grave: Car conſiſtant ou en loüanges; ou en proteſtations de reſpect, de ſervice, d'amitié qui doivent être dites agreablement; & donc avec

cela, la preuve se tire particulierement de la qualité de la personne qui parle, elle n'a rien de plus efficace pour s'insinuer que la modestie de ce stile, ny pour plaire que ces figures honnêtes & delicates qui l'accompagnent.

Pour les discours publics, comme les Panegyriques, les Plaidoyers, les Apologies, les Refutations, ils doivent être mêlez du stile grave & du stile sublime; parce qu'ils ne sőt point directement liez à une seule personne, & que s'agissant non seulement de persuader ce que l'on établit, mais en même tems de combattre & de détruire ce qui lui peut être contraire, il faut employer toute la beauté & la force de l'éloquence, pour plaire, émouvoir, & persuader.

La Poësie reçoit toutes sortes de stiles selon ses divers genres.

L'histoire de même, n'ayant precisément rapport à personne, & enfermant toutes sortes de matieres, & faisant parler toutes sortes de personnages, employe tous les stiles : il n'y a qu'à les appliquer avec discernement.

Le

Le corps neanmoins & le tiſſu de la narration doit être d'un ſtile grave & uniforme, parce que c'eſt le diſcours de l'Hiſtorien qui doit être ſerieux, modeſte, & éloquent, pour s'inſinuër dans l'eſprit du Lecteur, afin que l'agrément du ſtile, modere l'ennuy que donne ordinairement la prolixité de tant de ſujets ramaſſez dans un ſeul Livre.

Mais pour les lettres, quoy que la plûpart ſoient des traitez d'Hiſtoires, il y a de la difference:Car dans l'Hiſtoire qui ne parle à perſonne, la matiere ſeule regle le ſtile; mais icy il dépend eſſentiellement de la qualité de la perſonne, & ſeulement par accident, de la matiere. C'eſt pourquoi, ſi c'eſt une perſonne ſuperieure qui écrive à un inferieur, elle doit ſe ſervir du ſtile ſimple comme d'un ſtile qui eſt naturellement pour les grands, leſquels,comme nous avons dit, ont droit de n'employer pour raiſon que leur autorité.

Mais ſi c'eſt un inferieur qui écrive à une perſonne ſuperieure, com-

bent ceux, qui en écrivant des lettres n'obſervent pas la bien-ſeance, que demandent les differens ſtiles, les differentes perſonnes, & les differentes matieres : ou qui l'ayant obſervée dans le commencement, ne ſe ſoûtiennent pas jusques au bout du ſtile uniforme.

Nous le comprendrons peut-être mieux par des exemples : Prenons-en de chaque eſpece de lettres, c'eſt-à-dire de celles que l'on écrit pour s'aquitter de quelque civilité, & de celles qui parlent d'affaires : Car toutes aboutiſſent à ces deux fins. Faiſons écrire un inferieur à un ſuperieur, & ſuppoſons que ces deux perſonnes, non ſeulement n'ayent aucune familiarité enſemble ; mais ſoient d'une qualité l'une & l'autre qui exige du ſerieux & de la modeſtie, qu'il s'agiſſe d'une matiere ſerieuſe & grave, comme d'un remerciement. Voicy une lettre de ce caractere écrite à un Cardinal & premier Miniſtre par un inferieur.

*Monſeigneur : J'ay apris la faveur qu'il a plû à vôtre Eminence de me*

*faire, & avec quelle bonté & quel témoignage de bienveillance elle m'a fait accorder la grace dont j'avois pris la liberté de supplier le Roy. Puisque je connois par là, Monseigneur, que dans les plus importantes affaires V.E. ne laisse pas de se souvenir de ses moindres serviteurs, & qu'en faisant de plus grandes choses, elle ne neglige pas les plus petites; je croy qu'elle n'aura pas desagreable la hardiesse que je prēs de lui rēdre les tres-humbles graces que je lui dois, & qu'elle daignera prendre la peine de lire la protestatiō que je lui fais icy, qu'outre le respect & la veneration que nous devons tous à une personne qui a acquis & acquiert tous les jours tant de gloire à cet Etat, j'auray toûjours une passion tres-particuliere de témoigner par toutes les actions de ma vie que je suis,*

Lettre de Monsieur de Voiture CXV.

*Monseigneur,*

*De vôtre Eminence,*

*Le tres-humble & tres-obeïssant serviteur.*

On voit que tout est juste dans cette lettre, le stile qui est grave con-

vient à la perſonne qui écrit, & qui étant inferieure doit garder le reſpect, & ſe rendre agreable. Il convient à la maniere qui eſt le témoignage d'un cœur touché d'un bienfait remply de reconnoiſſance, & qui par conſequent n'admet rien que de ſerieux. Et il convient à l'égard d'un grand Seigneur, parce qu'en effet tout y eſt modeſte, tout y eſt reſpectueux, & d'un reſpect qui peut juger être d'autant plus réel, qu'il ne conſiſte point en expreſſions hiperboliques, ny n'eſt point diffus en flateries, loüanges affectées & exceſſives, mais naturelles & bien établies; ce qui rend agreable la perſonne qui écrit, parce que cela donne une idée qu'il eſt honnête-homme. De ſorte donc que ſi nous nous imaginons que c'eſt par exemple une perſonne inferieure comme nous avons dit, & en même-tems que ce ſoit une perſonne publique, un Magiſtrat, un Ambaſſadeur, une perſonne Eccleſiaſtique, qui tous doivent garder le ſerieux, qui écrive ainſi à

un Prince qui a autorité, & avec qui ils n'ont aucune familiarité, nous ne trouverons rien de choquant. Mais si par exemple, ces mêmes personnes sous ces mêmes suppositions font le même remerciement en cette maniere.

*Monseigneur, Je n'ay pas peur que vous vous lassiez jamais de me biẽfaire, mais j'ay peur que vous vous lassiez de mes remerciemens. J'en ay tant à vous en faire depuis quelquetems, qu'à moins que d'user de redites; je ne voy pas qu'il me reste plus rien à dire sur un sujet où vos bontez m'ont déja obligé de m'épuiser. Je me contenteray donc de vous supplier tres-humblement de vous souvenir des graces que vous m'avez faites, de la facilité avec laquelle je les ay obtenuës, des lettres obligeantes dont il vous a plû les accompagner, & de la civilité avec laquelle en me faisant du bien, vous n'avez pas voulu perdre l'occasion de me faire encore tout l'honneur que je pouvois recevoir, vous ressouvenant*

*Monseigneur, de toutes ces choses; imaginez-vous, s'il vous plaît, ma reconnoissance là-dessus, & jugez si joignant tant d'obligations à la passion extrême que j'ai toûjours euë de vous honorer; je ne puis jamais manquer d'être avec toute sorte de fidelité & de respect.*

*Monseigneur,*

*Vôtre tres-humble & tres-obeïssant serviteur.*

Si ces personnes, dis-je, écrivoient ainsi; cela n'auroit aucune bien-séance, & pourroit même choquer; quoique cette lettre soit bien écrite & tout-à-fait spirituelle. La raison est parce que le stile ne convient point aux personnes : Car étant enjoüé & par consequent familier; & cette familiarité & cet enjoüement venant d'une certaine confiance & présomption de celui qui écrit, laquelle est incompatible avec le respect que les personnes que nous avons supposées doivent indispensablement garder: Il est certain que tout ingenieux qu'il

Lettre de Voiture CLXXX.

est, il blesse les regles de la bienseance, que par consequent il est contraire à la fin que ces personnes doivent se proposer si elles sont raisonnables, qui est de s'insinuer dans l'esprit de ce grand Seigneur pour le persuader de leur gratitude.

Tout au contraire supposons que ce grand Seigneur ait obligé cet inferieur de vivre avec lui familierement : Que ce soit une femme qui écrive;ou même que ces sortes de personnes,que nous avons supposées aïet de longue main accez, habitude, & grande familiarité avec ce Seigneur, cette lettre deviendra non seulement reguliere, mais sera tout-à-fait galante, comme elle est en effet, & conciliera à l'écrivain l'affection de la personne superieure. Tant il faut peu de chose pour changer la nature d'une lettre ; & tant il faut avoir de circonspection pour conformer le stile de la lettre à la personne de celui qui écrit & de celle à qui on écrit.

L'autre circonspection est de bien conformer le stile à la matiere : en le

conformant aux personnes : Faisons-en experience sur une lettre d'affaires, qui est la seconde espece, laquelle traite d'une maniere grave, importante, & serieuse, dont les personnes inferieures, qui doivent du respect, ayent à écrire à une personne superieure. Ce sera, si on veut, puisque nous avons déja parlé de la traduction de Joseph, la lettre qu'un Chancelier, un Secretaire, & autres personnes d'Etat écrivent au Roi Cambises, pour luy faire connoître combien il est de son interêt d'empêcher le rétablissement de Jerusalem : la voicy & nous y ajoûterons une fin à nôtre maniere Françoise pour faire l'exemple plus juste.

SIRE, *Nous croyons être obligez d'avertir, Vôtre Majesté, que les Juifs qui avoient été transferez à Babilone, sont revenus en ce païs; qui rebâtissent leur ville qui avoit été détruite à cause de leur revolte; qu'ils en relevent les murs, qu'ils y établissent des marchez, & qu'ils*

*rébâtissent aussi leur temple. Que si on leur permet, SIRE, de continuer, ils n'auront pas plûtôt achevé qu'ils refuseront de payer les tributs dûs à V. M. & d'executer ce qu'on leur ordonnera de sa part, d'autant qu'ils sont toûjours prests de s'opposer aux Rois par cette humeur qui les porte à vouloir toûjours commander, & à ne jamais obëir. Ainsi voyant avec quelle ardeur ils travaillent à relever ce temple, nous avons crû qu'il étoit de nôtre devoir d'en donner avis à V. M. Et s'il luy plaît de se faire lire les Registres des Rois ses prédecesseurs, elle y trouvera que les Juifs sont naturellement ennemis des Souverains, & que ç'a été pour cette raison que l'on a ruiné leur ville. A quoi nous pouvons ajoûter que si V. M. permet qu'ils la retablissent, & qu'ils achevent de la clore de murailles, elle nous fermera le passage de la Phenicie & de la basse Syrie. C'est l'avis que nous supplions tres-humblement V. M. d'agréer de la part de ceux que le devoir de leurs charges oblige d'être cōme ils sont, par*

*une inclination particuliere dans un profond respect,*

*SIRE,*

*De Vôtre Majesté,*

*Les tres-humbles, tres-obeissans & tres-fideles sujets.*

Il semble que cette lettre n'ait aucun art, & neanmoins elle en a beaucoup en ce qu'elle garde en tout & par tout la bien-seance de la personne, de la matiere, & du stile. De la personne en ce qu'elle témoigne par tout la soûmission & le zele de ceux qui écrivent sans y mêler aucune passion de leur part : De la maniere, en traitant gravement & precisément une matiere grave & importante : & du stile, en se tenant dans le genre que demande la personne & la matiere, c'est à dire se contentant de la simple exposition des faits ; & laissant la liberté toute entiere au Prince de se determiner, sans user de grandes figures, ny de fleurettes pour le forcer,

ce qui eſt encore une marque eſſentielle de reſpect, & ce qui, avec le reſte, fait aimer les perſonnes qui écrivent.

Faiſons maintenant ſans rien changer de nôtre ſuppoſition ny de la matiere, écrire la même lettre au même Roy, par les mêmes perſonnes en ſtile fleury.

*SIRE, Ce ſeroit bien s'oublier de ſon devoir, que de ne pas faire confidence à Vôtre Majeſté, de la plus importante affaire qui puiſſe arriver de ſon regne. Quoi, SIRE! les Juifs qui ſont revenus de Babylone rebâtiſſent leur ville : ils en relevent les murs, ils y établiſſent des marchez : ils reédifient leur Temple. Et V. M. ſçait-elle bien pourquoi cette Ville avoit été demantelée? C'eſt parce qu'étant la Capitale de cette nation rebelle, elle étoit le centre de leur revolte. C'eſt parce que cette nation turbulente ne peut demeurer dans l'obeïſſance, ſi elle n'eſt humiliée. Auſſi nous ſçavons, SIRE, que ſi V. M.*

*leur permet de continuer, la derniere pierre qu'ils mettront à ces criminels bâtimens, sera le premier signal pour prendre les armes contre leur Auguste Monarque. Oüi, c'est le mal prendre,* S I R E, *que de s'imaginer qu'ils n'enferment aucun mauvais dessein dans ces fatales fortifications. C'est s'entendre mal en gens, que de les regarder sur le pied d'esprits dociles. Quand ils se verront à l'abri de leurs murailles, ils ont bien la mine de se mocquer de vos tributs, & de vos Ordonnances. Ils dementiroient, s'ils faisoient autrement, le panchant naturel qu'ils ont de s'opposer à leurs Souverains : ils dementiroient, cet entêtement qui les porte à vouloir toûjours donner la Loy, & à ne la vouloir jamais recevoir. Que si V. M. doute de ces importantes veritez, qu'elle consulte les memoires de ses Illustres Predecesseurs ; elle y trouvera que les Juifs sont naturellement les ennemis mortels des Potentats ; & que cette haine indomptable a été, comme nous avons dit, le tison qui a presque reduit*

*leur ville en cendre. Où est donc, SIRE, la prudence du grand Cambises : Un attentat qui saute aux yeux des moins politiques: Une Ville qui est un levain de rebellion : Une Ville qui va fermer le passage de la Phenicie & de la basse Sirie; souffrir qu'elle se rétablisse ? Hé ! pouvez-vous faire des miracles pour passer dans ces Provinces, quand il vous prendra envie d'y aller? Mais nous nous trompons, SIRE, Vôtre Majesté ayant de l'esprit infiniment, étouffera sans doute une funeste entreprise dans sa naissance. C'est pourquoi nous n'employerons pas davantage de raisons pour l'en persuader: Nous nous contenterons de la gloire de luy avoir voulu donner en cette occasion des marques du zele que nous impose le devoir de nos Charges, & que nous avons de nous-mêmes par ce pur mouvement de la passion avec laquelle nous sommes tres-respectueusement,*

*SIRE,*

*De V. M.*

*Les tres-humbles, &c.*

Il n'eſt pas beſoin, ce me ſemble, de marquer icy en détail, l'impertinence de cette lettre, à la conſidérer dans la ſuppoſition que nous avons faite que c'étoit des inferieurs qui écrivoient à une perſonne ſuperieure: Des perſonnes graves & ſerieuſes, à une perſonne ſerieuſe, & d'une maniere ſerieuſe ; des Officiers d'Etat qui ſont les Conſeillers d'un Prince, à un Roy qui eſt leur Souverain, d'une affaire qui lui eſt extraordinairement importante : Elle eſt viſible & ſi palpable, que les moins clairvoyans la peuvent aſſez connoître. Car premierement cette matiere grave eſt traitée avec des expreſſions de ſtile précieux, c'eſt à dire des expreſſions badines qui au lieu de donner une idée de l'importance de la choſe, la repreſentent comme un jeu d'eſprit de ceux qui l'écrivent. Le ſtile emporté & pathetique ne convient nullement à cette matiere qui eſt trop importante, pour ſervir de ſujet d'éloquence : moins encore aux perſonnes ; car celles qui écrivent ſont

trop ſerieuſes : pour prendre ainſi l'eſſor, & celle à qui on écrit eſt trop élevée au deſſus ; pour ſouffrir ces termes & ces figures qui ſentent la familiarité, la préſomption, l'arrogance & la vanité. C'eſt pourquoy cette lettre voulant en quelque maniere commander à celui à qui la raiſon veut ſeulement qu'elle donne avis elle ſort tout à-fait des regles de la bien-ſeance, & du bon ſens : & par cette raiſon offenſant le Prince, & lui rendant odieuſes les perſonnes qui l'écrivent, elle produit dans ſon eſprit un effet tout contraire à celuy que ces gens là avoient prétendu par leur rhetorique.

Autre choſe ſeroit ſi nous changions la ſuppoſition & que ce fût, par exemple, quelque Dame ou quelque rieur de profeſſion, comme ils diſent, qui fuſſent extrêmement familiers avec ce Roy, qui lui écriviſſent cette lettre : Car alors l'idée change incontinent : & la lettre feroit un autre effet dans l'eſprit du Prince, il prendroit ces grandes figures,

& toutes ces familiaritez rhetoriciennes pour des excés de zele ; il riroit de ces expressions mal placées, & pourroit leur sçavoir bon gré de leur reprimande. Par où on voit qu'il est besoin d'un grand discernement pour bien user de cette éloquence à la mode.

Aussi comme elle est un écuëil dangereux à tous ceux qui veulent apprendre à bien écrire ; & d'autant plus qu'il se trouve certains biendisans qui la proposent pour modéle de la belle maniere, blâmant imperieusement tout ce qui n'est pas enrichi comme elle, de ces termes *tout neufs & faits exprés*, *ce qui n'a pas le beau feu & ce tendre*, *ce stile châtié qui ne salit point l'imagination*, *& qui est nettoyé de toutes les ordures que la langue avoit contractée dans la bouche du peuple*, sans dire toutefois, ny quand, ny comment, il s'en faut servir : comme, dis-je, ce faux brillant peut au contraire, sauf leur meilleur avis, sallir & empoisonner non-

ſeulement le ſtile, mais l'eſprit d'un honnête homme, il eſt tres-à-propos d'y apporter une grande circonſpection : & en effet nous avons déja vû par experience que cette façon d'écrire ne peut ſervir pour aucune choſe ſerieuſe, & qui tombe dans le commerce de la vie civile ; & ſi on veut avec cela ſe donner la peine de lire ailleurs quelques lettres écrites ſerieuſement de ce ſtile, on verra qu'elles portent par tout un certain caractere de confiance & de préſomption, qui fait qu'elles traitent les Grands à qui elles s'adreſſent, de pair & d'égal ; avec une familiarité injurieuſe.

La raiſon en eſt facile à trouver. C'eſt que ces écrivains s'imaginent dire merveilles en parlant un langage nouveau. Et de fait, on ne peut pas deſavouër que ces expreſſions ne ſoient des marques de la vivacité du beau tour de l'eſprit, & qu'elles ne ſoient tout-à-fait agreables, dites à propos & ſur le champ. Mais comme ce n'eſt qu'une éloquence d'ima-

gination pour ainſi dire, & que la veritable éloquence doit être une éloquence du jugement, qui ſçache faire un bon choix & un bon uſage des termes ſelon les regles de la bienſeance, ce n'eſt pas être judicieux ny éloquent que de ne ſçavoir que ramaſſer ces fleurettes pour les parſemer dans ſes écrits, ſans choix ny jugement.

Auſſi devons-nous croire que ce ſera l'employ de ces illuſtres Eloquens que la France a choiſis pour lui aprendre à parler. Il eſt vrai ſemblable, qu'une partie de leur étude ſera de fixer les termes, & de faire connoître la place naturelle qu'ils doivent occuper. Juſques-là je ne penſe pas que la badinerie doive l'emporter ſur le bon ſens, qui ſuit les regles déja établies par la raiſon & par l'uſage.

Meſſieurs de l'Academie Françoiſe.

Mais revenons à nos Lettres: Comme donc elles ſont choquantes, quand elles ſortent de la bien-ſeance du ſtile, de la matiere, & de la perſonne; lors que c'eſt une perſonne

inferieure, qui écrit à une perſonne ſuperieure.

Le contraire eſt également ridicule, quand un grand Seigneur écrit à un moindre imperieuſement & de haut en bas: Car ſi cet inferieur n'eſt point de ſa dépendance, ou s'il eſt étranger, cet homme de qualité s'expoſe à la riſée, de lui écrire fierement & en maître.

On met auſſi dans la lettre le lieu & la datte du jour & de l'année que l'on écrit. Pour plus grand reſpect on la met tout au bas de la page où on finit la lettre, & à côté, car c'eſt en uſer trop familierement à l'égard d'une perſonne de qualité, que de mettre cette datte en tête de la lettre.

Au reſte hors que l'on nous commande d'abreger ces ceremonies dont j'ay parlé, & d'écrire en billet, c'eſt à-dire tout de ſuite, ſans *Monſieur*, & ſans laiſſer de vuide au commencement, il faut obéir pour ne ſe point rendre importun.

Pour ce qui eſt de donner icy des

modéles de lettres pour toutes ſortes de ſujets, on nuiroit plûtôt que l'on ne ſerviroit; car il faudroit les éviter quelques juſtes qu'ils fuſſent, parce qu'ils ſeroient connus de tout le monde. Les préceptes generaux que nous venons de donner ſuffiront ſi on veut apporter un peu de bon ſens de ſon côté. J'y ajoûteray ſeulement pour plus grande intelligence & pour aider en paſſant à en faire l'application que les lettres ſervent, ou pour traiter d'affaires, ou pour s'acquiter de quelque civilité, comme nous venons de dire.

Une lettre qui n'eſt que pour la civilité, eſt ou un compliment qui exprime quelque paſſion, ou un compliment qui louë la perſonne à qui nous écrivons. Si c'eſt pour exprimer quelque paſſion comme une conjoüiſſance, une condoléance, &c. elle ſe doit tirer du cœur pour être bonne, ainſi que nous avons dit en traitant des complimens. Autrement c'eſt *manierer*, comme parlent les Peintres, que de copier certains com-

plimens vulgaires, qui ſouvent n'étant point naturels, & étant avec cela publics, rendent ceux qui les écrivent ridicules.

Il faut les inventer ſoy-même, tellement-quellement: cette ſincerité jointe à la bien-ſeance que nous avons marqué juſques icy à l'égard de la perſonne, de la matiere & du ſtile, rendra une lettre, ſinon admirable pour les penſées, du moins obligeante; qui eſt la fin que l'on doit ſe propoſer, perſonne n'étant blâmable de n'avoir pas toûjours un grand genie.

Que ſi c'eſt un compliment, pour s'inſinuër dans l'eſprit de la perſonne à qui on écrit en loüant ſon merite, on peut pour l'inventer, uſer des mêmes regles que nous avons données, pour les complimens de loüanges.

Si c'eſt une lettre d'affaires, ou c'eſt une lettre directe, ou c'eſt une réponſe.

Dans une lettre directe, qui ouvre la premiere une negociation, ou un recit, il faut obſerver exactement les

circonſtances,c'eſt-à-dire marquer le lieu, le tems, la perſonne, & la choſe : afin que celui à qui on écrit voye dans la lettre les choſes dont il s'agit, comme il le verroit,s'il étoit lui-même ſur les lieux ; & de la maniere que dans une lettre qui exprime une paſſion,il doit voir nôtre cœur,comme s'il le voyoit en effet.

Mais il faut de tout cela, ne prendre que ce qui eſt important pour n'être point long en deſcriptions inutiles, ny paroître orateur : Car c'eſt un vice tres-grand dans une lettre d'un homme d'affaire, qui doit être ſimple, grave & préciſe. Elle doit être avec cela claire & intelligible : Ce qui ſe fait en obſervant de l'ordre dans le compoſé de la lettre, & dans la narration ; c'eſt à dire en diſtinguant les matieres, & diſant de chaque matiere, le premier ce qui ſera d'éclairciſſement pour ce qui ſuit ; le general devant le particulier, le moins conſiderable, avant le plus important, & ainſi de degrez en degrez juſqu'à ce que

l'on ſoit parvenu aux choſes qui ſont ou les dernieres par le tems, ou les plus importantes & qui doivent faire le plus d'impreſſions dans l'eſprit de celuy à qui on écrit.

Si c'eſt une réponſe, il faut avant toutes choſes marquer la datte de la lettre que l'on a reçûë, & répondre article par article à tous les chefs: & puis ajoûter ce que l'on auroit de nouveau à faire ſçavoir, obſervant l'œconomie & l'ordre dont nous venons de parler. Les lettres du Cardinal d'Oſſat ſont, pour l'une & l'autre eſpece de ces lettres d'affaires ou des plus excellens modéles que l'on puiſſe propoſer, ſi on en reforme quelques termes ſurannez.

Il eſt bon auſſi de ſçavoir que pour plus de reſpect, on met la lettre dans une enveloppe ſur laquelle on écrit le deſſus. Et pour les Dames on cachette les lettres avec de la ſoye, en mettant le deſſus ſur la lettre même; ce qui s'obſerve à l'égard des Dames de la plus grande qualité, ſi ce n'eſt que pour marque d'un plus

grand

grand reſpect on peut mettre la lettre déja cachettée de ſoye dans une enveloppe, ſur laquelle on met encore le deſſus.

Aprés avoir dit, comme il faut écrire des lettres, il eſt bon à preſent d'ajoûter un mot de la maniere dont il faut les recevoir.

Si la perſonne qui vous rend quelques lettres, billets ou autres papiers, eſt d'une qualité que vous deviez honorer, & qu'elle vous rende cette lettre lors que vous étes ſeul, il faut d'abord prendre garde à deux choſes.

La premiere, ſi cette lettre regarde vos propres affaires, ce que vous pouvez aiſément juger ; & en ce cas, il ne faut ny l'ouvrir ny la lire devant cette perſonne ; comme nous l'avons déja dit ailleurs en paſſant.

La ſeconde, eſt de voir ſi c'eſt pour les interêts de cette même perſonne, car alors il faut ouvrir & lire la lettre en ſa preſence, en lui faiſant quelque civilité ſur ce qu'on l'a laiſſé pendant ce tems-là ſans l'entretenir.

Que ſi on vous rend une lettre, un

billet, ou un autre papier en compagnie, la civilité seroit de la lire tout haut, si cela se pouvoit faire sans interrompre la conversation; mais parce qu'il en peut arriver de grands inconveniens, comme seroit par exemple, de reveler quelque chose qui doit être secret, ou qui toucheroit les interêts de quelqu'un de la compagnie, ou même quelque affaire où on se lieroit les mains en les communicant; cela étant, il vaut mieux, si la chose presse, faire une excuse à la compagnie & luy demander la permission d'expedier la personne qui vous a rendu la lettre: & aprés se lever, si on est assis, & se tirer à l'écart pour la lire, & faire la réponse que l'on jugera à propos, remarquant cependant qu'il est obligeant de dire à la compagnie quand on revient, ce qui se peut declarer, & particulierement si c'est quelque nouvelle, afin de ne point paroître mysterieux ny couvert, ce qui est un grand vice en toutes rencontres.

C'est pourquoi il faut bien se donner de garde d'imiter certaines per-

ſonnes, qui ayant commencé à lire une lettre tout haut, & venant à rencontrer quelque endroit délicat, s'arrêtent tout court, & le liſent entre les dents : car cela eſt tout-à-fait deſobligeant, & offenſe bien ſouvent la compagnie, ſuivant les circonſtances & les occaſions.

## CHAPITRE XVIII.

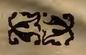
*De la bien-ſeance que doivent garder les perſonnes ſuperieures à l'égard des inferieures.*

L'Ordre nous auroit conduit à dire icy quelque choſe de plus précis de la bien-ſeance, qu'un ſuperieur doit garder à l'égard des inferieurs : Mais comme ce ſeroit vouloir preſcrire des loix à ceux qui les font on s'en diſpenſera. Seulement prendra-t'on la liberté d'avertir les jeunes Seigneurs, car ce Traité n'eſt fait que pour la jeuneſſe, que s'ils n'étoient pas aſſez raiſonnables pour voir que

les petits & les pauvres, ſont hommes comme eux, qu'ils ont ſouvent autant & quelquefois plus de merite qu'eux : Ou s'ils n'avoient pas aſſez de charité Chrétienne pour honorer en leurs perſonnes l'image de Dieu, & pour les regarder comme ayant Dieu pour Pere auſſi-bien qu'eux ; comme ayant été rachetez par Jesus-Christ du même ſang qu'eux, & comme ayant ce privilege par-deſſus eux qu'il a voulu ſanctifier la pauvreté en ſe faiſant pauvre luy-même, ils doivent du moins pour leur propre interêt être bons, par exemple, à leurs Domeſtiques, & civils & honnêtes à l'égard de ceux qui ne ſont point dans leur dépendance. Car quel monſtre n'eſt-ce pas en effet qu'un grand Seigneur qui n'a point de civilité ? Tout le monde le fuït, tout le monde s'en irrite, on ne luy rend honneur que par maniere d'acquit & pour ſatisfaire à l'uſage. Et ainſi on peut dire qu'il eſt au monde ſans y être ; puiſque c'eſt n'y être pas que de n'y être aimé de perſonne ; & il ne faut pas s'en

étonner, car la civilité étant, comme nous avons dit, l'effet de la modestie qui est l'effet de l'humilité, & l'humilité étant une marque veritable de la grandeur de l'ame qui est la veritable grandeur, & non pas celle de la fortune, c'est elle qui attire les cœurs, qui les rend si aimables par tout, comme l'arrogance qui est la marque de la petitesse de l'esprit, est l'objet du mépris de tout le monde.

Les grands Seigneurs peuvent même être civils à bien meilleur marché que les autres; Car à l'égard des inferieurs ils n'ont, sans s'incommoder, qu'à être un peu familiers & caresseurs, ils passeront pour fort honnêtes & fort civiles, parce que cette familiarité est obligeante, comme nons l'avons dit au commencement.



## CHAPITRE XIX.

*De la bien-ſeance entre les perſonnes égales, & de la raillerie.*

L'Honnêteté eſt donc par tout aimable, & par tout la marque d'une perſonne bien élevée, mais la preuve la plus ſenſible de ſa bonne éducation, eſt la conduite qu'elle tient à l'égard de ſes égaux. Car comme à l'égard des perſonnes qui luy ſont ſuperieures, la pudeur & la crainte peuvent la rendre modeſte malgré elle, icy c'eſt ſon pur naturel qui la fait civile.

Quand je dis civile, je n'entend pas que l'on obſerve à l'égard des égaux avec leſquels on a accoûtumé de vivre, les mêmes déferences, & les mêmes circonſpections qu'avec des perſonnes ſuperieures devant leſquelles il faut témoigner ſa ſoûmiſſion, par des obſervations étudiées.

Avec ſes égaux on peut abreger ce que l'on appelle ceremonie, & faire ſucceder la familiarité en la place des formalitez exterieures.

Mais il eſt bon de ſçavoir auſſi qu'il y a differente ſorte de familiarité.

L'une qui ne ſe cache de rien, non pas même de ce qui eſt dés-honnête: & c'eſt la familiarité dont uſent les perſonnes qui ont perdu tout ſentiment pour l'honneur; & par conſequent ce n'eſt pas celles dont nos jeunes gens doivent uſer: Au contraire ils ne doivent jamais ny rien dire ny rien faire, quelque liberté qu'ils en ayent, qui ne porte le caractere d'un eſprit bien-fait, & qui ne ſente ſon bien.

Il y en a un autre qui ſert de pretexte pour prendre par tout impunément ſes commoditez, & aller à ſes fins aux dépens des autres, & c'eſt une eſpece de filouterie, dont certains hardis uſent, pour abuſer de la bonté & de l'honnêteté des autres. Cette liberté eſt choquante, & tout-à-fait indigne d'une ame bien née.

Il y en a une autre qui eſt le ſymbole de l'amitié, & c'eſt celle-là dont

* In iis pernicioſus eſt error qui exiſtimāt libidini peccatorumque omnium patere in amicitia licentiā; virtutum enim amicitia adjutrix à natura data eſt,

non vitiorum comes. *Cic. de amicitia.*

doivent user les égaux entre honnêtes gens. Ce qui fait voir qu'ils doivent absolument regler leur conduite à leur égard sur un principe d'amitié, & qu'ils doivent par consequent éviter en toutes choses de se choquer, & de se fâcher les uns & les autres. Ils doivent chercher toutes les occasions de plaire à leurs égaux; Ils doivent même leur porter de l'honneur, [f] non un honneur de ceremonie, comme nous venons de dire, mais d'amitié, ainsi que font entr'eux les veritables amis. C'est pourquoy, de même que pour vivre dans la bien-seance avec les personnes superieures, l'unique regle est de les considerer par tout plus que soy-même, l'unique regle aussi pour vivre dans la bien-seance avec les personnes égales est de les considerer par tout comme soi-même.

[f] Neque so ū colunt se inter se, ac diligent sed etiā maximū ornamentū amicitiæ tollit qui ex ea tollit verecundiam. *Id.*

D'où il s'ensuit que c'est une certaine incivilité, & trés-incommode à une compagnie de personnes égales, de vouloir se faire considerer par-dessus les autres, de se faire entendre, de regler tout le monde à ses heures,

de faire dépendre de son goût celuy des autres, de s'attribuer les meilleures choses, de s'ériger en maître, & en contrôleur, &c.

Or comme cette familiarité dispense des actions de cérémonie, elle dispense aussi des paroles de circonlocution qui marquent la soûmission & la déference : & d'ordinaire la conversation entre égaux est plus libre & plus gaye que celle entre personnes où il y a de l'inégalité. Mais parce qu'aussi ces conversations toutes gayes qu'elles soient, doivent être honnêtes, il est bon d'observer quelques regles d'honnêteté pour ne pas confondre les choses qui entrent dans cette conversation. La raillerie est ce qui y a d'ordinaire le plus de part : c'est pourquoy il est bon de sçavoir qu'il y en a de deux especes.

Naturellement [t] *la raillerie est un discours enjoüé & spirituel qui exprime quelque chose d'agreable sans blesser personne ny l'honnêteté.*

[t] Dicacitas sermo facetus & acutus sine scurrilitate, &c.

Mais parce que par abus on en a étendu plus loin la signification, il

y en a d'une autre espece, qui est celle dont la plûpart du monde se sert pour exprimer la dérision subtile & ingenieuse de quelque vice ou de quelque défaut en quelque sujet qu'ils se rencontrent, soit en s'en moquant ouvertement, soit en les contrefaisant par gestes. Et c'est la raillerie de certains effrontez, qui font un métier de faire rire à quelque prix que ce soit, sans aucun égard ny au tems ny au lieu, ny aux personnes, comme porte la définition de cette raillerie. „ Aussi n'y a-t-il pas beaucoup de difference entre railler de cette maniere & dire des injures, si ce n'est que l'injure attaque sans chercher d'ornement.

„ Scurrilitas turpis & procax dicacitas neque temporis, neque loci, neque personarum respectum habent.

Cette derniere raillerie est tout-à-fait indigne de personnes bien élevées. Elle blesse l'honnêteté, & choque le prochain.

L'autre qui est toute innocente, pour entrer dans la conversation des honnêtes gens : le secret n'est que de la bien tourner : car non seulement il faut avoir du feu, & ima-

giner heureuſement, ce que l'on appelle, *les bons mots*, mais il faut avoir l'eſprit net & juſte, pour leur donner un tour juſte. Et en effet cette raillerie ne conſiſte pas à faire le folâtre, l'enjoüé, & le rieur ſans ſujet, à dire de petites pointes plates, & tirées de ſujets bas & communs, comme la plûpart des proverbes, que l'on a aboly pour cette raiſon : mais à penſer & à dire quelque choſe de nouveau, de brillant & d'élevé, conforme à la qualité des perſonnes, qui parlent & qui écoutent, & de le dire bien & à propos.

C'eſt pourquoi, ſi par l'expérience que l'on peut en avoir faite depuis que l'on eſt au monde, on ſe ſentoit l'eſprit peſant, il faut s'abſtenir entierement de la raillerie ; car elle retourne ſur celui qui la fait, en ce que perſonne n'en rit, que pour ſe moquer de celuy qui la fait mal.

Mais il ne faut pas ſeulement s'en abſtenir, ſi on ne ſe ſent pas aſſez de vivacité d'eſprit, il le faut même quand on en auroit ; ſi ceux devant

qui on parle, n'en ont pas assez pour penetrer la fin de la raillerie. Et de fait, il y en a qui ont, ou les oreilles impenetrables pour tout ce qu'on peut dire de vif & de penetrant, ou l'esprit tellement de travers, qu'il donne toûjours un sens oblique à ce que l'on peut dire de plus droit. Ce sont gens assurément tres-incommode : mais parce que le monde en est presque remply, il vaut mieux ayant à vivre dans le monde s'accommoder à cette foiblesse, que d'imiter l'inconsideration ou la verité de quelques-uns qui aiment mieux perdre un bon amy qu'un bon mot. Car il en arrive de tres-grands inconveniens ; & le sens commun seul nous apprend assez que tous les bons mots ensemble, ne valent pas un amy.

Pour cet effet, il faut se proposer les regles suivantes, ou de semblables pour éviter d'offenser personne.

La premiere est qu'en general il ne faut point du tout, s'il se peut, faire de railleries personnelles, c'est-à-dire, qui attaquent les personnes & particulierement les personnes encore vi-

vantes, ou mortes ſi recemment, qu'elles vivent encore dans ceux qui les repreſentent.

La ſeconde eſt, que dans la perſonne il faut diſtinguer les défauts volontaires, de ceux qui ſont involontaires. C'eſt une tres-méchante raillerie de ſe moquer d'une perſonne, par exemple, à cauſe qu'elle ſera borgne, boiteuſe, &c. car ce n'eſt pas ſa faute : de même que c'eſt une préſomption qui marque un grand défaut de bon ſens, de ſe glorifier de ce que l'on eſt bien-fait, puiſqu'on n'y a rien contribué.

La troiſiéme eſt, qu'il faut diſtinguer auſſi dans la perſonne l'exterieur de l'interieur ; l'exterieur n'étant pas ſi ſenſible que l'interieur, & en éfet un homme, par exemple, ne ſe fâchera pas qu'on diſe, qu'il n'a pas grand mine ; mais il ſe fâcheroit bien fort, ſi on diſoit qu'il n'eût point d'eſprit. Une femme ne ſera que mortifiée ſi on dit qu'elle eſt paſſablement bien faite, mais on l'outrageroit ſi on diſoit qu'elle fut extravagante.

La quatriéme est, que dans l'interieur même il faut distinguer ce que fait le merite réellement : ou ce que l'imagination ou la foiblesse des hommes a substitué en la place du merite & rendu le plus sensible, comme ce que l'on appelle, point d'honneur, selon le monde. Car un homme ne se fâchera pas tant si on dit qu'il n'a point d'esprit ny de vertu, que si on disoit qu'il n'eût point de cœur. Une femme ne s'offensera pas tant que l'on dise qu'elle est stupide & sans pieté, que si on disoit qu'elle ne fût pas honnête femme.

La cinquiéme est de distinguer aussi les actions ; car celles qui partent des principes delicats, touchent bien plus sensiblement que les autres: Comme, par exemple, de railler sur la fuite d'un homme d'épée, qui aura lâché le pied dans quelque occasion, l'offensera bien plus que de se railler sur ce qu'il aura fait un mauvais compliment. De railler de ce qu'une Dame se sera ajustée & fardée pour un mauvais dessein, l'offensera bien plus

que de la railler de ce qu'elle se seroit fardée & ajustée pour quêter dans une Eglise.

La raison est parce que le monde est ainsi fait ; parce qu'il fait servir ses actions de regles à la vertu ; au lieu que la vertu doit être la regle des actions parce qu'il se figure qu'il y a du mépris où il n'y en pas, & qu'il se fait un merite de ce qui ne l'est qu'en imagination.

C'est l'aveuglement & l'enyvrement de la nature corrompuë : & comme on ne doit point s'ériger en Directeur, y ayant des personnes établies pour cela, on doit, puisque l'on est obligé de vivre au milieu de toutes ces foiblesses que l'on ne peut corriger, y conformer sa conduite, & éviter d'offenser personne dans les choses où on a étably ce prétendu mépris. Et c'est se conformer à la regle capitale que nous avons marquée, qui est de considerer nos égaux comme nous-mêmes.

Car si selon le monde il n'y a rien de si sensible que le mépris, & encore le mépris qui vient des personnes

qu'ils n'ont aucune autorité ſur ceux qu'ils mépriſent ; il eſt certain que comme nous ne ſerions pas bien aiſes que l'on nous mépriſât nous-mêmes, nous ſerions , non ſeulement malhonnêtes , mais injuſtes , de mépriſer les autres.

On voit donc combien la raillerie doit être touchée délicatement , pour être dans les regles de l'honnêteté , & combien peu de matiere il reſte pour railler ſi on veut éviter les pas dangereux que nous avons marquez. Et en effet , il ne reſte que les choſes, c'eſt-à-dire , ce qui eſt hors de l'homme , & ne vient point de l'homme.

Et même il y a encore un temperament à garder qui eſt , qu'en premier lieu , il ne faut jamais faire raillerie des choſes pour leſquelles nous devons naturellement avoir du reſpect ; comme pour celles de la Religion : quelque délicate que ſoit la raillerie. Par exemple , ſi on diſoit : *Oüy! la grace elle-même, cette divine grace qui a fait tant de bruit dans les étoiles, & qui fait des effets ſi admirables dans les ames : Cette grace ſi forte*

*& si douce toute ensemble, qui triomphe de la dureté du cœur sans blesser la liberté du franc arbitre ; qui s'assujettit la nature en s'y accommodant ; qui se rend maîtresse de la volonté en la laissant d'elle-même , cette grace , dis-je, qu'est-ce autre chose , qu'un je ne sçai quoi surnaturel, qu'on ne peut ny expliquer ny comprendre.*

En second lieu , il ne faut pas non plus faire raillerie des choses pour lesquelles on doit avoir naturellement de la pudeur & de la retenuë , quelque couverte que soit la raillerie, comme si on disoit, par exemple, aprés ce vieil original des railleurs. *Nous retournõs en à nos Navires, je vis derriere se ne sçai quel buisson , je ne sçai quelles gens faisant je ne sçai quoi & je ne sçai comment , &c.* Et un autre railleur réprend , & dit. *C'étoit , comme on nous a raconté, deux hommes de je ne sçai quel âge ni de quelle cõdition qui étoiẽt allez de compagnie pour je ne sçai quoi. Aprés avoir fait chacun, comme ils croyoient, avec satisfaction, ils regardent, par je ne sçai quelle complaisance que l'on a pour ses actions*

*(donc Esope n'a pû rendre raison) si l'éfet répondoit à leur opinion. L'un se congratule du bon succez; L'autre regarde, il ne trouve rien. Il cherche rien, il demande s'il réve; il n'en sçait rien. Il foüille par tout; rien. Le voilà dans un étonnement étrange, car il étoit assuré de son fait. Il en appelle à son camarade. Il le presse de chercher avec lui. Cet autre au contraire dit qu'il est visionaire & le lui prouve: Celui-cy encherit, & croit être ensorcélé. Il faisoit froid cependant; c'est pourquoy ils quittent la place; reprennent leur chemin: Et comme l'enchanté voulut se cacher de son manteau, il bride le nez à son compagnon, qui étoit sous sa main, du je ne sçai quoi. Celui-ci le discernant à l'odorat, s'écrie; on visite. Il se trouve que le je ne sçai quoi, qu'il avoit fait dans la doublure de son manteau, s'étoit en se levant coulé vers le bout, & étoit allé donner justement dans le nez de l'autre, comme toutes choses tendent à leur centre, par je ne sçai quelle disposition naturelle*, Et de rire.

Et en troisiéme lieu, on ne doit

point encore railler ſur les diſgraces & les infortunes de qui que ce ſoit : Car une ame bien née ne doit jamais inſulter au malheur d'autruy. Car une lâcheté ſelon le monde, eſt un peché contre la charité ſelon Dieu. Par exemple, ſi on faiſoit ce conte, *un certain homme fort riche avoit convié bon nombre de ſes amis à dîner. Et comme on étoit ſur le point de ſervir, on lui vient rẽdre une lettre d'un naufrage qui étoit arrivé à un Navire qu'il avoit en Mer, où étoit tout ſon bien. La douleur le ſaiſit, il fit ôter le couvert, pria ſes amis d'aller dîner chacun chès ſoi, & s'alla enfermer. Voilà un homme bien empêché* ( dit un railleur ) *il n'avoit qu'à les prier de dîner avec les Syrenes & les Tritons qui faiſoiẽt grãd chere de ce qui étoit dans ſon Navire, &c.* Il n'y a rien de ſi impertinent & en même-tems de même Chrêtien. C'eſt pourquoi il faut trés-ſoigneuſement s'abſtenir de toutes ces ſortes de railleries qui bleſſent la Religion, qui bleſſent l'honnêteté, qui bleſſent la charité, & qui par conſequent

manquent un grand dereglement d'eſprit.

Pour le reſte, on peut en toute liberté, c'eſt-à dire, ſans ſortir des regles de la modeſtie, qui doit être, comme nous avons dit, tant de fois la compagnie inſeparable des paroles & des actions de ceux que nous inſtruiſons; on peut, dis-je, en toute confiance donner carriere à ſon imagination, ſi on a cet admirable & rare talent de dire bien les choſes: car bien loin qu'on s'offenſe de voir que l'on s'égaye ſpirituellement ſur des ſujets où perſonne n'a aucun interêt; chacun en ſera charmé, parce que cette gayeté innocente étant la marque d'un bel eſprit & d'un bon naturel, elle rend les perſonnes qui y excellent, tres-aimables dans leur converſation.

## CHAPITRE XX.

### *Comment on doit se faire rendre honneur.*

IL est bon de sçavoir aussi, pour ce qui nous regarde en particulier, que c'est une incivilité de se faire rendre des honneurs en presence d'une personne plus qualifiée que nous ne sommes, & à qui nous devons nous-mémes du respect : parce que l'honnêteté qui demande que l'on s'humilie par tout, l'exige de droit absolu dans cette rencontre, où le plus grand selon l'ordre de la nature, rabaisse & efface le moindre : En sorte, que par exemple, qu'il est indecent à des personnes de mediocre qualité de se faire suivre, ou à une Dame de se faire mener, & faire porte sa robe, en l'appartement & en la presence d'une personne, qui est d'une condition à son égard beaucoup plus relevée.

## CHAPITRE XXI.

*De l'application des préceptes de civilité à toutes rencontres ; de la flaterie ; & des trop grands ſcrupules.*

IL reſte à dire qu'encore que ce Traité ſoit diviſé par Chapitres pour garder quelque ordre, il ne s'enſuit pas que l'on ne doive pratiquer la civilité qu'à la lettre, & ſelon que les choſes y ſont diſpoſées. Il ne faut pas l'entendre ainſi ; mais il faut ſe mettre ces préceptes en general, dans l'eſprit, pour être civil par tout.

Il faut de plus les appliquer avec diſcernement & obſerver quelques degrez : Car, par exemple, s'il faut être civil envers nos égaux, d'une civilité d'amitié, il faut l'être encore davantage envers des perſonnes qui auront quelque qualité ſur nous, quoi qu'elle n'y mette pas une grande difference : Et s'il faut l'être en-

vers celles-cy, il faut l'étre encore plus à l'égard de celles qui seront d'une qualité éminente par-dessus nous : Et encore plus à l'égard des Princes, qui seront par-dessus ces personnes-là, & enfin bien plus exactement envers les Têtes couronnées, ou les personnes qui les touchent de prés & sont au dessus des autres Princes, puisqu'alors la civilité devant un devoir. Nous nous en acquitterons regulierement, si nous nous souvenons de garder par tout la bienseance que nous avons marquée à l'égard des personnes, du tems, & du lieu.

Mais pour voir tout d'un coup dans la rencontre, si nous sommes dans ces observations ; & pour en même tems prévenir plusieurs irregularitez qui font de la peine, nous n'avons qu'à observer une regle courte & infaillible, qui comprend toutes les autres.

C'est de considerer l'effet du précepte avec le précepte même. Quelques exemples nous le feront peut-être mieux entendre. Un des pre-

ceptes pour la table est de ne se point découvrir : Sur ce principe un particulier, par exemple, qui se trouveroit à la table d'un Prince, qui se proposant de l'obliger boiroit à sa santé, ne manqueroit pas, si vous voulez, à la civilité de demeurer couvert; mais quel effet cela feroit-il, de voir un homme si different de qualité & qui doit être effectivement dans le respect, immobile comme sur un pied d'estail, pendant que le Prince le comble d'honnêteté ? il est aisé de s'en persuader l'absurdité, si on se les represente à table, & en la compagnie d'un grand nombre de personnes qui mangent avec eux, & qui les voyent manger. Ce précepte ne peut donc pas s'observer dans cette rencontre, à cause de son mauvais effet ; & il faut necessairement se découvrir & s'incliner comme nous l'avons remarqué, puisque par ces actions - la mêmes, qui sont hors de la regle on témoigne davantage son respect.

Tout de même, se trouvant à table avec des personnes à qui on doit quelque

quelque déference, & qu'il faut par consequent servir les premiers, avant que de se servir soy-même pour suivre le precepte de civilité qui l'ordonne ainsi, ce seroit, par exmple, une plaisante civilité si une personne de cette qualité demandant du pain d'ordinaire, comme il arrive souvent, dont on auroit déja coupé, le jour auparavant, si vous voulez, & me priant de luy en couper, je luy coupois & representois, pour suivre le precepte, le premier morceau qui seroit dur & sec, & gardois pour moy le second, qui seroit tendre.

De même un des preceptes de civilité; est de laisser passer la premiere, une personne que nous devons honnorer : mais si par exemple, on a un bourbier à passer, & qu'on inonde cette personne, d'eau & de bouë pour se tenir litteralement au precepte, quel spectacle sera-ce de la voir crottée par honneur ?

Il faut donc en toutes rencontres, pour appliquer judicieusement les regles que nous avons marquées, voir d'une même vûë, le precepte & l'effet

de precepte; & si l'effet produit quelque indécence rectifier & redresser le precepte par le sens commun.

Maintenant il faut sçavoir, que dans la pratique même de la civilité, on peut en general tomber dans deux extrêmitez ou deffauts tres-dangereux.

Le premier est lors que l'on excede dans la civilité, accablant la personne à qui on fait sa Cour, de complaisances aveugles & superfluës, & alors on appelle cela flatterie: laquelle ne vient que de bassesse & d'interêt, & qui tourne tout à fait au desavantage de celuy qui la reçoit: Car de même que celui qui flatte fait voir par ses continuelles adorations le caractere d'une ame rampante, double & interessée: ainsi celui qui la souffre, donne à connoître qu'il a lui-même l'esprit bien court & bien presomptueux, de ne pas découvrir l'apas, & de se laisser toucher à des soûmissions qui ont pour objets toute autre chose que son merite. *

* Quamqu[illegible]a ass[illegible]a-tio per-

Le second deffaut, dans lequel on peut tomber, est quand pour trop

éplûcher les choſes, nous nous faiſons des ſcrupules ſur tout, & que nous nous rendons eſclaves de ces cérémonies, juſqu'à nous en troubler l'eſprit, & nous rendre incommodes ou ridicules aux aurtes par trop d'exactitude.

La civilité doit être toute libre, toute naturelle, & nullement façonniere ny ſuperſtitieuſe, d'où vient même, que quand nous nous ſommes mis dans les termes de la bienſéance & du reſpect que les perſonnes qualifiées peuvent attendre de nous, nous ne devons point aprés cela paroître timides auprés d'elles : mais nous devons au contraire parler librement & franchement : Car cette crainte qui va quelquesfois juſqu'au tremblement, embaraſſe même celui à qui on parle, & eſt bien ſouvent la marque d'un naturel ſauvage, ou d'une éducation baſſe & mal cultivée.

Ce qui nous fait connoître clairement, que la modeſtie & l'honnêteté, n'eſt pas comme pluſieurs croyent une puſillanimité qui recule & ob-

niciosa fit, nocere tamen nemini poteſt niſi ei qui eam recipit atque ea delectatur ; ita fit ut is aſſentatoribus patefaciat aures ſuas maximè qui ipſe ſibi aſſentetur & ſe maximè ipſe delectet. *Cic. de Ambit.*

ſcurciſſe les honnêtes gens : mais qu'au contraire étant comme un frein à cette audace effrontée, qui aliene de nous les perſonnes de bon ſens, il faut tenir pour conſtant, ce que dit Ciceron, que *ſans la pudeur & la retenuë, il n'y a rien de loüable, il n'y a rien d'honnête.*

*y* Sine verec-dia nihil rectu eſſe poteſt, nihil honeſtum. *Off. lib.*

## CHAPITRE XXII.

*Concluſion de ce Traité.*

CE ſont là les obſervations que l'on a jugé à propos de faire pour l'inſtruction des jeunes gens. On voit bien qu'il ſeroit impoſſible de donner des preceptes de civilité pour toutes ſortes de rencontres, & pour toutes les actions des hommes qui peuvent ſervir de matiere aux regles de la civilité; & on n'ignore pas non plus que l'on a mis dans cet écrit, quantité de choſes que tout le monde ſçait, & que d'autres peuvent avoir déja dites ; mais la choſe ne ſe pou-

voit faire autrement : car étant question de traiter de la bien-ſeance des actions des hommes, qui ſont preſque toûjours les mêmes, y ayant eu depuis le commencement du monde, des gens qui ont bû, mangé, craché, bâillé, &c. On ne pouvoit éviter de redire les mêmes regles, parlant des mêmes actions ; puiſque la bienſéance n'étant autre choſe que ce que la raiſon a jugé convenable ſur les principes de la nature & de l'uſage ; il y a eu avant nous des gens raiſonnables, qui ont pû connoître & enſeigner cette convenance, auſſi-bien que nous.

Ce n'eſt pas que pour faire ce Traité, on ſe ſoit ſervi d'aucuns Livres de pareil ſujet, ſachant bien que pour les preceptes de civilité qui dépendent de l'uſage, ces anciennes regles nuiſent plûtôt qu'elles ne ſervent, & que par conſequent il vaut mieux conſulter l'uſage vivant, que l'uſage mort. Que ſi toutesfois nous nous étions rencontrés avec ceux qui en ont écrit, comme il eſt probable qu'entre tant de perſonnes de merite,

qui font profession d'instruire la jeunesse, & qui s'y appliquent avec tant de zele, il s'en sera trouvé qui n'auront pas oublié de luy prescrire des regles touchant la civilité, puis qu'elle fait une des plus necessaires parties de l'instruction, ou du moins celle qui paroît davantage & plus frequemment aux yeux du monde, nous ne voulons pas finir sans les prier d'être eux-mêmes à nôtre égard civils & courtois, & de ne pas trouver mauvais que nous les ayons imitez en quelque chose.

Et en effet, à le prendre même à la rigueur, comme nous sommes semblables eux & nous en cette rencontre, à ceux qui compilent des loix qu'ils n'ont pas faites, & dont par consequent ils seroient ridicules de se faire un merite ; de même nous n'avons pas lieu de nous offenser, s'il y en a qui joignent leur travail au nôtre, puis qu'ils n'ôtent rien de ce qui est à nous. Aussi verrons-nous avec beaucoup de joye que d'autres prennent, comme de main en main, le flambeau que nous leur presentons,

& qu'ils perfectionnent ce que nous ne venons que d'ébaucher. Car quelque chose que les uns & les autres en puissent avoir dit jusques ici ; il est certain que l'on en doit avoir beaucoup dit, si on a voulu répondre à une matiere si abondante ; & quoy que nous-mêmes ayons pû en avoir remarqué dans cet écrit ; nous sommes assûrez qu'il en reste encore beaucoup plus à dire.

Davantage, cet usage dont nous venons de parler, ne permet pas que la plûpart de ces sortes de loix soient immuables. Et comme il y en a beaucoup qui ont déja changé, je ne doute pas qu'il n'y en ait plusieurs de celles-cy, qui changeront tout de même à l'avenir.

Autresfois, par exemple, il étoit permis de cracher à terre devant des personnes de qualité, & il suffisoit de mettre le pied dessus, à present c'est une indécence.

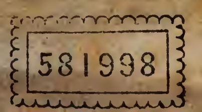
Autresfois on pouvoit bâiller, & c'étoit assez, pourvû que l'on ne parlât pas en bâillant, à present une personne de qualité s'en choqueroit.

Autrefois on pouvoit auſſi tremper ſon pain dans la ſauſſe, & il ſuffiſoit pourveu que l'on n'y eût pas encore mordu, maintenant ce ſeroit une eſpece de ruſticité.

Autrefois on pouvoit tirer de ſa bouche ce que l'on ne pouvoit pas manger, & le jetter à terre, pourvû que cela ſe fit adroitement; & maintenant ce ſeroit une grande ſaleté, & ainſi de pluſieurs autres.

Il eſt donc certain que l'uſage pourra polir, abolir, & changer peut-être une partie des regles que nous donnons: mais neanmoins comme la civilité vient eſſentiellement de la modeſtie, & la modeſtie de l'humilité, qui comme les autres vertus ſont appuyée ſur des principes inébranlables; c'eſt une verité conſtante, que quand l'uſage changeroit, la civilité ne changeroit pas dans le fond; & que l'on ſera toûjours civil quand on ſera modeſte, & toûjours modeſte, quand on ſera humble.

*FIN.*




1,20


B. 19.2.152
B.N.C.F

